L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1152 - VENDREDI 10 FÉVRIER 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



Météo
Coup de froid dans les exploitations *p.03 et 10*

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Journées bâtiments: Le passage en logettes, des changements nets

P 07 **Actualité** Nièvre
Charolais Sud Morvan: La météo a jeté un froid sur les ventes

P 09 **Actualité** Yonne
Jeunes Agriculteurs de l'Yonne: Une mandature s'achève

P 12 **Actualité** Bourgogne
Ovinpiades des Jeunes Bergers : Éleveurs ovins aujourd'hui, un métier en mutation

P 18 **Filières** Élevage
Période de vêlages : Les conseils de deux vétérinaires

P 20 **Filières** Cultures
110 Bourgogne et Capserval : En route pour l'agriculture de précision !

COLLECTE ET RECYCLAGE DES DÉCHETS AGRICOLES



10 ans déjà !

La Bourgogne agricole vient de fêter 10 ans de gestion des déchets agricoles. Du déstockage à la mise en place de filières pérennes, la profession et ses partenaires se sont collectivement engagés dans un cycle vertueux, unique en Europe. Une plaquette de la Chambre régionale d'agriculture retrace les principales étapes de cette gestion au long cours et dresse le bilan des actions. *Page 13*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00



MELANGEUSES
à 2 ou 3 vis verticales
de 12 à 30 m³

DEMANDEZ UNE DEMO
d'une VM3, 30 m³

G. BUCHEZ 03 86 20 17 SUPERTINO

BESOIN de DRAINER ?
Soyez maitre de votre projet !
Faites appel à un prestataire indépendant ayant un savoir-faire reconnu depuis 34 ans
- de 1981 à 1988 géomètre chez Girard-Drainage
- de 1988 à 2010 créateur et dirigeant de TOPO SERVICES
- depuis janvier 2011 topographe indépendant



Pascal ROSSYE
géomètre-topographe
3 chemin de bellevue - 21121 Ahuy
06 04 59 42 64

l'Agenda

Côte d'Or

Bio Assemblée générale du GAB le 15 février

Le Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or tiendra son assemblée générale le mercredi 15 février à la salle des fêtes de Labergement-les-Auxonne. 14h30-15h : état des lieux de l'agriculture bio en Côte d'Or et situation des filières. 15h-17h30 : la bio à l'horizon 2020 : comment agir pour un développement solide et harmonieux?

MSA Rendez-vous Instants santé

à Is-sur-Tille les 12 et 13 mars à la salle Charbonnel (pour le canton de Grancey)
à Is-sur-Tille les 14,15 et 16 mars à la salle Charbonnel (pour le canton d'Is)
à Selongey les 19 et 20 mars à la salle polyvalente (pour le canton de Selongey)
à Mirebeau les 21 et 22 mars à la mairie (pour le canton de Mirebeau)

Vitteaux Journées Bâtiments aujourd'hui

La Chambre d'agriculture et Côte d'Or Conseil élevage organisent aujourd'hui à Vitteaux la dernière journée bâtiment : rendez-vous à 10 heures à l'EARL Myard et/ou à 14 heures au Gaec Gaure.

Pouilly Vente de reproducteurs charolais

Ne laissez plus le hasard décider pour vous : Investissez dans la génétique !
La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois (21) organise une vente avec boitiers électroniques, de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC le vendredi 17 février 2012 à 14 h au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h et démonstrations de boitiers électroniques). Garanties sanitaires : Tuberculose, Brucellose, Leucose et IBR. Vaccinés FCO T1, T8. Test spermatogénèse. Restauration, buvette sous hall chauffé. Les performances des reproducteurs sont disponibles sur internet : http://www.stationevaluation21.com. Renseignements Florence Marquis au 03 80 90 68 81.

JA Assemblée générale le 24 février

Les Jeunes agricultuers de Côte d'Or organisenront leur assemblée générale le vendredi 24 février au lycée agricole de Plombières-les-Dijon à partir de 13h45. Le thème retenu : «*JA : vous ne viendrez plus chez nous par hasard...*»

Nièvre

GDS 58 Réunions locales

Le Groupement de défense sanitaire de la Nièvre organise ses traditionnelles réunions locales d'information au cours de ce mois de février 2012. Le planning des réunions est le suivant:
- Lundi 13 février à 20h à la salle du GDS de Sermoise-sur-Loire
- Mardi 14 février à 20h à la salle des fêtes d'Avril sur Loire
- Mercredi 15 février à 20h à la salle des fêtes de Courcelles
- Jeudi 16 février à 20h à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert
- Vendredi 17 février à 14h15 à la salle des fêtes de Brassy
- Lundi 20 février à 20h à la mairie de Guérigny
- Mardi 21 février à 14h15 à la salle des fêtes d'Alligny Cosne
- Mardi 21 février à 20h à la salle de l'ancienne mairie de St Benin d'Azy
- Jeudi 23 février à 14h à la salle de réunion de la mairie de Luzy
- Jeudi 23 février à 20h dans la salle A de la mairie de Corbigny.

Nuit des Métiers CCI de la Nièvre

La Chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre organise une Nuit des métiers, le 17 février de 17 à 22 heures dans ses locaux de la Place Carnot à Nevers. La Chambre d'agriculture présentera la partie agricole de la manifestation avec des stands sur les métiers de l'agriculture et ses auxiliaires (vétérinaires, conseillers agricoles...). Cet événement est plus particulièrement destiné aux élèves inscrits cette année dans des classes d'orientation (3ème, 1ère, Terminale et BTS...).

Yonne

Anciens exploitants Réunions d'information

Deux réunions d'information à l'attention des anciens exploitants de la SDAE de l'Yonne se tiendront :
Mardi 14 février, à partir de 14 h, Salle Pierre Lorne (2e étage), à la MSA à Auxerre
Mardi 21 février, à partir de 14 h, au CER (Salle de réunions), 1 rue Henri Vincenot, à Saint-Clément
Au programme : intervention de la MSA sur le remboursement des soins médicaux (parcours de soin coordonné, les franchises médicales, les génériques…), le nouveau plan d'action sanitaire et sociale (ce qui change pour l'aide à domicile).

JA Assemblée générale le 10 février

L'assemblée générale des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne se déroulera vendredi 10 février, à partir de 14 h, à l'amphithéâtre du lycée agricole de la Brosse.
Au programme : rapport d'activités, le point sur les actions de la mandature et la présentation des nouveaux membres élus. A partir de 15 h, table ronde sur le thème « Doit-on se mobiliser pour les autres ? », avec la participation de représentants de syndicats agricoles. Un vin d'honneur clôturera la journée.

Apecita Permanence le 16 février

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 16 février à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Gaby Assemblée Générale le 21 février

L'Assemblée générale du Groupement des Agro Biologistes de l'Yonne se tiendra mardi 21 février, de 14 h 30 à 17 h 30, à la Maison familiale et Rurale, 25 rue Verdeau, à Villevallier
Parmi les sujets à l'ordre du jour : Etat des filières, évolution de la bio dans l'Yonne, atteindre les 20 % de surfaces bio en Bourgogne d'ici 2020, la réforme PAC de 2013…
Inscription avant le lundi 13 février, par fax au 03 86 72 92 21 ou par mail : gaby@biobourgogne.org

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : (Attention ! nouvelle adresse et nouveaux horaires). Locaux de la Chambre d'agriculture, ZA Le Saule fendu, 8 impasse de l'Europe à Maillot, lundi 20 février, de 9h à 12h et de 14 h à 16 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Exploitation ovine en agriculture biologique

A transmettre, exploitation spécialisée élevage ovin avec atelier de vente directe dans la région Auxois. Parcellaire de 113 ha regroupé incluant 6 ha de terres labourables. Exploitation aux normes. Cheptel allaitant charolais de 400 brebis. Location du foncier et des bâtiments, vente du cheptel et du matériel. Maison en location à proximité des bâtiments.
Pour plus d'informations contactez Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre

Offre d'exploitation bovins allaitants sur le canton de Prémery.

SAU : 98.25 ha (89 ha en herbe et 9 ha en céréales). Foncier en location. Bâtiments agricoles et maison d'habitation en vente (ou location possible). DPU sur toute la surface. 65.2 DPA (PMTVA). Cession printemps 2012. Contact : Sylvie SIMONIN (03 86 93 45 99)

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

les Formations

Région S'installer en vaches allaitantes

Vous envisagez de devenir éleveur en production bovin viande, une formation va vous permettre de partir du bon pied : « Se créer des opportunités d'installation en vaches allaitantes en Bourgogne ». Pour en savoir plus sur les atouts, les contraintes et les opportunités de reprise. Orientation technico-économique dominante en Bourgogne, la production bovin viande reste particulièrement attractive pour les jeunes en recherche d'installation. Pourtant, il semble encore difficile de mettre les demandes des repreneurs potentiels en face des offres des cédants éventuels. Dans le cadre de la semaine du renouvellement des générations en agriculture, initiée sur l'ensemble du territoire national par les JA, les Chambres d'agriculture et les JA organise une formation destinée à tous les porteurs d'un projet d'installation en production allaitante.
Cette formation de trois jours permettra aux candidats de découvrir la filière vaches aillantantes en Bourgogne (gras, maigre, vente directe…), de les informer sur les performances économiques des différents systèmes, de les mettre en relation avec des agriculteurs en recherche de repreneur ou d'associé ; ainsi que de jeunes agriculteurs récemment installé hors du cadre familial et qui pourront faire part de leur expérience. Enfin, cette formation sera aussi l'occasion de découvrir la Bourgogne, son environnement, ses paysages, son économie et des atouts dont la gastronomie. Cette formation se déroulera à Saulieu, du 23 au 25 février 2012, sous l'égide de Bourgogne Puissance 4. Lieu : espace Jean Bertin, avenue de la gare. Hébergement et restauration organisés de jeudi midi au samedi midi. Participation au frais : 190 euros (pour les trois jours).
Contact : Marie-Laure Gauvin, 42, rue de Mulhouse, 21000 Dijon – 03 80 68 67 75. Mail : jeunes-agriculteurs-bourgogne@wanadoo.fr

58 Ex-Certiphyto

La Chambre d'agriculture organise quatre sessions de formation au certificat individuel (ex-certiphyto). Ce sera les 17 et 22 février, de 9h à 17h, à Clamecy, les 24 et 29 février à Nevers, les 28 février et 7 mars à Corbigny, et enfin les 1er et 14 mars à Decize. Ce certificat est dorénavant exigé pour celui qui achète et/ou utilise les produits phytosanitaires. La formation éclaire sur le réglementation, la loi Grenelle, l'autorisation de mise en marché, la responsabilité en cas de transport, les conditions de stockage, la prévention des risques pour la santé et l'environnement et les stratégies visant à limiter l'utilisation des phytosanitaires. Le nombre de places est limité. Contact: Sylvie Niant au 03 86 93 40 34.

58 Un second souffle à sa vie professionnelle

Le 23 février, débutera une formation de six jours (deux en février, deux en mars et deux en avril) organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, sur le thème « Donner un second souffle à sa vie professionnelle ». Ce stage permet de clarifier son projet professionnel en adéquation avec ses objectifs personnels et d'ouvrir de nouvelles perspectives. Contenu: « Une pause pour réfléchir » (exprimer ses aspirations, identifier ses freins et ses moteurs de changement, se fixer des critères de réussite, identifier ses compétences) et « Elaboration de son projet » (clarifier ses objectifs de vie professionnelle, identifier des possibles, entrevoir des perspectives d'adaptation, évaluer des hypothèses, élaborer un plan d'action). La méthode allie interactivité et créativité, travail personnel et apports théoriques. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32.

58 Initiation Médecines manuelles sur les animaux

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les 9 et 16 mars, de 9h30 à 17h30, une formation dédiée à l'initiation aux médecines manuelles pour les animaux. Son objectif est de permettre aux participants de soulager rapidement les animaux à l'aide de leurs seules mains, et d'approcher la notion d'énergie et du développement du ressenti de chacun. Un vétérinaire viendra partager son expérience des méthodes de diagnostic, des techniques de traitement et une approche différente du pronostic de lésions aussi courantes qu'un écart d'épaule, qu'un tour de rein ou qu'une luxation de la hanche. La compréhension des principes de l'ostéopathie énergétique et de la circulation des énergies débouchera, l'après-midi, sur des cas pratiques chez l'un des exploitants participant. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

58 Réussir la production Agneaux d'herbe ou de bergerie

L'antenne de la Chambre d'agriculture de Corbigny propose un stage « Réussir la production d'agneaux d'herbe ou de bergerie » les 21 mars et 18 avril, de 9h à 17h à Corbigny. L'objectif de la formation, en fonction du système de production de l'exploitation, est de déterminer quel système de production choisir, en intégrant les notions de travail, de disponibilité alimentaire, d'objectifs de revenu... La formation vise plus particulièrement les éleveurs ou futurs éleveurs souhaitant créer un atelier ovin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

Rendez-vous sur AgriBourgogne.fr

Constructions Métalliques
CMF Structures
Étude, fabrication et montage de structures et d'enveloppes métalliques du bâtiment
Contactez-nous pour la réalisation de vos bâtiment agricoles économiques, standards ou sur mesure.
Bernard BREBION *Chargé d'affaire*
Tél.: 01 64 01 43 83 - Fax : 01 64 01 46 24 - Email : brebion@cmf-structures.com
Départements couverts : 10, 21, 28, 45, 77, 78, 89, 91, 95
Siège social : Z.A. la Prade - 15500 MASSIAC
Agence Île de France : 21, rue Blanche - 77480 MONTIGNY-LE-GUESDIER

▶ L'info à suivre

Coup de froid sur les cultures

L'incertitude

La vague de froid qui gèle les sols de France, s'abat de plein fouet sur les cultures. Il est encore trop tôt pour savoir quelles en seront les conséquences pour les céréales et les colzas. Tour d'horizon avec Arvalis-Institut du végétal et le Cetiom.



Plateau Auxois, -14° à 8h30 du matin, le froid fige tout depuis des jours et entre de plus en plus profondément dans le sol.

Les céréales cultivées en France sont adaptées à des températures hivernales comprises entre -5° et -15° sous abri et les dégâts sont rares. Mais, observe Arvalis dans une note technique, ce qui est inhabituel cet hiver, c'est le développement avancé des plantes (jusqu'au stade *«épi à 1 cm»*, en fonction des situations) ; ce qui les exposent d'autant plus à la vague de gel actuelle. Pour les colzas, le seuil de résistance au gel habituellement admis est estimé par le Cetiom à -18°, pour des cultures bien implantées, ayant pu bénéficier d'une phase d'adaptation au froid suffisante, ce qui a été le cas en général, pour les céréales aussi. Sur le colza, il ne devrait donc pas y avoir de dégâts au sud de la Franche-comté et en Bourgogne, les secteurs enneigés se trouvant encore un peu plus protégés.

Plus ou moins de risques selon les espèces et les variétés

Le Cetiom et Arvalis-Institut du végétal sont d'accord sur le fait qu'il est encore trop tôt pour évaluer les conséquences de cette vague de froid inhabituelle. Le faible engorgement en eau des sols devrait limiter les effets mécaniques du gel, enfin les minimales annoncées *«restent généralement acceptables pour les céréales d'hiver»* constate Arvalis. Certaines espèces sont cependant plus sensibles que d'autres au froid : avoines d'hiver et orges de printemps semées en automne, blés durs. Ensuite viennent les orges d'hiver et les blés alternatifs, enfin, les espèces les moins à risque sont le blé tendre d'hiver, le triticale et le seigle, sous réserve que le stade *«épi 1 cm»* ne soit pas atteint. Enfin, au sein de chaque espèce il existe une forte variabilité génétique de la sensibilité au froid. Le stade de la culture va être également déterminant sur l'impact potentiel du froid ainsi que la densité du semis, des céréales semées claires courent moins de risque que des semis plus denses.

Destruction partielle n'est pas condamnation

Si les dégâts s'avéraient important, Arvalis-Institut du Végétal précise que la destruction d'une partie des plantes ou des maîtres-brins ne condamne pas la culture. Les céréales ont de fortes capacités de compensation, à travers le tallage, la fertilité épi et le PMG. Une perte de plantes n'est vraiment préjudiciable que si elle dépasse 20 à 40% selon les milieux. Par ailleurs un système racinaire bien développé accroît la capacité de la culture à se rétablir au printemps. La seule attitude consiste à attendre pour préciser le diagnostic, la méthode de diagnostic étant disponible sur www.arvalis-infos.fr. Il faut naturellement reporter toutes les interventions de fertilisation et de traitement.

Même remarque au Cetiom, qui prévient que même en l'absence de destruction de plantes, la vague de froid va se traduire par une défoliation renforcée dont il faudra tenir compte pour ajuster les doses d'azote. Le gel pénètre chaque jour plus profondément dans le sol, ce qui retardera le redémarrage de la végétation et les capacités des plantes à régénérer leur appareil végétatif. Il est donc urgent d'attendre pour toute intervention de pouvoir observer les dégâts relatifs au gel ou à d'autres types de causes : phytotoxicités, ravageurs (larves altises et CBT)…

SOURCES : ARVALIS-INSTITUT DU VÉGÉTAL ET CETIOM

▶ Repères

Céréales : les températures baissent, les prix montent

Sur un marché déjà tendu, les rumeurs de restriction des exportations russes et l'arrivée brutale de grand froid accélèrent la hausse des prix. D'une part, le maïs se pose aujourd'hui comme le marché directeur de l'orientation des cours céréaliers mondiaux, entrainant dans sa hausse les cours du blé. D'autre part, la vague de froid a des effets directs sur les exportations russes et ukrainiennes dont la logistique se trouve bloquée. La possibilité des dégâts sur les céréales européennes et françaises en particulier, contribue à raffermie les cours sur le marché français. En l'espace de dix jours, les cotations de blé sur le marché à terme européen ont progressé de 18 euros la tonne et le marché physique a suivi, avec un blé standard, rendu Rouen propulsé de 195 €/t à 207 €/t et une orge fourragère pratiquement au même niveau que le blé. Les fondamentaux sont actuellement réunis pour justifier la tension des prix, mais il ne faut pas négliger l'extrême volatilité des prix de ce marché et le risque d'un retournement de tendance.

Loi sur les génocides

Le recours devant le conseil constitutionnel est déposé

Suite au vote, au Sénat, du projet de loi sur la négation des génocides, la FNB et les sections bovines des FDSEA se sont mobilisées pour déposer un recours devant le conseil constitutionnel, suspendant la promulgation de la loi. De quoi détendre les relations diplomatiques et commerciales avec la Turquie.

C'est le 30 janvier dernier, après trois jours de mobilisation du réseau syndical FNSEA-FNB-FDSEA, que le recours suspendant la promulgation de la loi sur les génocides a pu être déposé devant le conseil constitutionnel. Pour mémoire, après le passage du projet de loi au Sénat, la FNB et les sections bovines des FDSEA s'étaient rapidement mobilisées pour éviter la rupture de toutes relations entre la France et la Turquie, alors que le léger rebond du marché de la viande bovine sur la fin d'année 2011 était en partie lié aux volumes exportés vers la Turquie.

77 sénateurs et 65 députés

Ce sont ainsi 142 parlementaires de l'ensemble des partis politiques qui ont répondu positivement à l'appel des FDSEA, évitant ainsi que la loi soit promulgué dans les 15 jours suivant son passage au Sénat. Le conseil constitutionnel dispose désormais d'un mois pour rendre son avis sur cette loi. Le recours était quant à lui fondé sur le fait que l'article 34 de la constitution n'accorde pas la compétence au Parlement de donner une qualification juridique à des évènements historiques, ainsi que sur un projet de texte qui contreviendrait à la liberté de penser et d'expression.

Des relations détendues

Le porte parole de l'ambassade de Turquie a quant à lui déclaré suite au dépôt de ce recours que les relations franco-turques allaient « se détendre » et que « la rupture avait été évitée ». Malgré tout, le gouvernement Turque reste en attente de la décision du Conseil Constitutionnel.

Dans l'attente, il convient de rappeler qu'aucune perturbation de marché n'a été à signaler dans les semaines écoulée, et qu'en dépit des alertes diffusées par les opérateurs de la filière, rien ne peut aujourd'hui justifier d'une baisse des prix à la production. En conséquence, nous appelons l'intégralité des éleveurs à veiller aux prix pratiqués et à ne pas céder des animaux dans des conditions financières plus défavorables qu'au cours des dernières semaines, d'autant plus que l'offre de bovins sur le marché reste aujourd'hui assez limitée. **S.L – FDSEA 58**

▶ En bref

Virus de Schmallenberg : 50 exploitations ovines touchées

Selon le ministère de l'Agriculture, le virus de Schmallenberg est présent dans 50 exploitations ovines de 14 départements, essentiellement du Nord de la France (02, 10, 14, 52, 54, 55, 57, 59, 60, 62, 67, 76, 80, 88). Le virus, qui n'affecte que les ruminants, n'est pas contagieux d'un animal à un autre, il provoque des malformations natales et des mortinatalités chez les agneaux. Il est transmis par des insectes. C'est une maladie d'élevage qui se manifeste par de la fièvre, une chute de production et des symptômes chez les femelles gestantes. D'autres cas ont été recensés en Europe (Pays-Bas, Allemagne, Belgique et Royaume-Uni) et les experts se mobilisent pour mettre au point un test sérologique de diagnostic et un vaccin. Côté commerce le virus a aussi des conséquences, puisque la Russie a annoncé qu'elle allait restreindre temporairement ses importations de bovins, ovins, caprins et matériel génétique en provenance des pays touchés. Il est recommandé aux éleveurs dont les animaux présentent des symptômes de ne pas sortir les animaux et de contacter leur vétérinaire dans le cadre de la surveillance clinique mise en place.



▶ Incendies criminels

Ça brûle encore à Baigneux

Déjà deux feux de bâtiments agricoles en 2012 dans le canton de Baigneux-les-Juifs. La série entamée en mai dernier continue....
«Les gens gueulent, ils veulent du renfort» : Jean Bertrand, le secrétaire général de la FDSEA, habitant le canton de Baigneux-les-Juifs, s'indigne de voir qu'un nouvel incendie agricole a eu lieu la semaine dernière dans son secteur.

Il s'agit du huitième incendie de bâtiments depuis le mois de mai 2011, le deuxième depuis le début de la nouvelle année. Mercredi 1er février, la victime était Jean-Pierre Viennot. Un hangar avec 40 tonnes de fourrages et une moissonneuse-batteuse partaient en fumée. Le 13 janvier, environ 700 bottes de paille, foin, luzerne étaient détruits chez Didier Robin, déjà victime en juillet dernier (1000 bottes).

Pour Marc Frot, conseiller général de Baigneux, les gens sont *«inquiets»* et se demandent *«sur qui la prochaine affaire va tomber»*. *«Le ras-le-bol est complet»* ajoute Marc Frot, préconisant un recensement des stocks de paille 10 kilomètres autour de Baigneux pour améliorer la surveillance. Jean Bertrand, informait, en fin de semaine dernière : *«Nous avons demandé un rendez-vous avec la sous-préfète mercredi 8 février, nous voulons faire le point sur les enquêtes, savoir où ils en sont. Nous voulons plus de gendarmes sur ces affaires pour cette période difficile»*.

Le compte-rendu de cette réunion dans la prochaine édition de Terres de Bourgogne.

AURÉLIEN GENEST

Jeunes agriculteurs

Arrêtez-vous à Plombières le 24 février

Le lycée agricole de Plombières-lès-Dijon accueillera l'assemblée générale des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or.

Quel est le point commun entre une station-service Total et l'assemblée générale des JA? Réponse : la phrase *«vous ne viendrez plus chez nous par hasard»*. Le thème choisi par les JA de Côte d'Or s'est inspiré du slogan de l'entreprise pétrolière. *«On vient aux JA pour s'engager !»* explique le président Antoine Daurelle, *«oui, nous mettrons une nouvelle fois l'engagement syndical au devant de la scène. Nous expliquerons en quoi il est capital pour les jeunes et l'agriculture»*.

Cette notion d'engagement sera d'autant plus importante cette année que l'assemblée 2012 est élective. Un nouveau conseil d'administration sera élu, de même qu'un bureau et peut-être un nouveau président.

Une table ronde sera organisée avec la participation de Claire Guichet, ancienne présidente d'un syndicat national d'étudiants. *«Il peut être intéressant de connaître le fonctionnement d'un syndicat extérieur à l'agriculture»* signale Antoine Daurelle.

Trois directeurs d'organismes professionnels agricoles compléteront cette table ronde : François Depuydt (Chambre d'agriculture), Pascal Demay (directeur terrain/approvisionnement de Dijon Céréales) et Michel Millot (Bourgogne élevage). *«Ces responsables d'OPA nous diront comment ils voient l'avenir, ce qu'ils pensent de l'engagement des jeunes. Les futurs administrateurs de leurs organismes sont aujourd'hui des JA»* ajoute Antoine Daurelle.

Le président du syndicat attend beaucoup de monde à cette réunion annuelle. Il avoue avoir été déçu de l'affluence enregistrée lors de l'assemblée générale 2011 organisée au lycée viticole de Beaune : *«je me souviens, l'après-midi, il y a avait plus de gens de l'extérieur que de JA..*
Cette année, nous avons fait beaucoup de relances par le biais de nos réunions cantonales, nous avons répété qu'il était important d'être nombreux à notre assemblée générale, tant pour nous que pour les élus qui seront présents, pour être légitimes et reconnus pour nos actions menées au quotidien».


Antoine Daurelle, président

AURÉLIEN GENEST

▶ Le programme

13h45 : accueil
14h00 : résultat des élections
14h05 : discours du représentant du lycée agricole de Plombières
14h15 : rapport moral
14h30 : rapport d'orientation, table ronde
16h00 : discours de clôture
17h00 : vin d'honneur

▶ Rendez-vous

Le 15 février dans le canton de Seurre (21)

Journée dédiée à la Parthenaise



Mercredi 15 février se déroulera l'assemblée générale du syndicat «La Parthenaise de l'Est» à Chivres, dans le canton de Seurre en Côte d'Or. La visite d'un élevage sera également au programme. La réunion débutera à 10 heures à la mairie avec, notamment, l'intervention de Rémi Ecalle, éleveur investi dans la filière viande. Vincent Loiseau, directeur de l'OS, participera à cette assemblée. Après un déjeuner pris en commun à la salle communale, la visite de l'élevage de Philippe Piot (16, Grande rue) sera proposée aux éleveurs. Les responsables du syndicat attendent beaucoup de monde, avec la proximité des départements du Jura et de la Saône-et-Loire.



▶ Communiqué

Le cassis de Dijon demande l'enregistrement en Indication géographique (IG)

Le Comité national des appellations d'origine relatives aux vins, aux eaux-de-vie et autres boissons alcoolisées de l'Inao a approuvé lors de sa séance du 2 février, le projet de cahier des charges du cassis de Dijon, dans la perspective de son enregistrement en Indication géographique par la Commission européenne.
Le cassis de Dijon appartient à la catégorie communautaire des crèmes de cassis. Cette boisson présente une teneur en sucre supérieure ou égale à 400g/litre. Le cassis de Dijon se caractérise par une robe rouge grenat très intense pouvant tirer sur le violet. Il dégage une intensité aromatique de cassis présente au nez comme en bouche. Ses arômes ont la fraîcheur et la vivacité des fruits frais. En fonction des variétés assemblées, l'acidité et l'astringence peuvent être plus ou moins marquées.
Le cassis de Dijon est élaboré à partir de fruits frais, qui macèrent ensuite à froid, dans de l'alcool éthylique, utilisé car inodore et n'altérant ainsi pas les saveurs de fruits. Cette étape de macération dure minimum cinq semaines. La macération permet ainsi d'extraire les constituants solubles du fruit pour ne conserver que le jus alcoolique appelé infusion.
Le cassis de Dijon est ensuite obtenu par addition de sucre blanc à l'infusion des baies de cassis. L'addition de sucre blanc et non de sirop favorise le maintien de la puissance aromatique de ce produit.
Le cassis de Dijon ne peut être produit qu'à Dijon, depuis le jugement rendu par la cour d'appel de Dijon en 1923, confirmé par celui de la cour de cassation en 1925.
La recette de la crème de cassis fut élaborée en 1841 à Dijon par Denis Lagoutte. Le succès fut immédiat et la notoriété du cassis de Dijon n'a cessé de s'affirmer depuis cette date.
L'indication géographique est un signe européen défini en 2008 pour les boissons spiritueuses. Ce signe assure au consommateur que le produit tire un ou plusieurs caractéristiques de son origine géographique.
Pour les producteurs, l'indication géographique garantira une protection de la dénomination *«cassis de Dijon»* sur tout le territoire de l'Union Européenne. Comme pour tous les produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine, des contrôles réalisés par des organismes indépendants permettent de s'assurer du respect des conditions et de la zone de production.

Données chiffrées en 2010
- 4 producteurs
- 13 millions de bouteilles commercialisées

Visite d'un élevage laitier

Le passage en logettes, des changements nets

Les journées bâtiments organisées par la Chambre d'agriculture et Côte d'Or Conseil élevage ont débuté mardi dans le canton de Pontailler-sur-Saône. Le thème de la visite : la transformation d'aires paillées en stabulation en logettes.



Gilles Roche, éleveur à Vielverge, a reçu 35 visiteurs mardi matin à l'occasion des journées bâtiments.

Une chose est sûre, Gilles Roche ne regrette pas d'avoir effectué des travaux dans son bâtiment, durant l'été 2009. En transformant son aire paillée en une stabulation en logettes, l'éleveur habitant Vielverge, dans le canton de Pontailler-sur-Saône, a obtenu ce qu'il voulait : une meilleure qualité du lait. A cela s'ajoutent d'autres avantages : un gain de place pour les animaux, des économies de paille, un gain de temps à la traite, une meilleure propreté et un bien-être plus prononcé pour ses Prim'Holstein.

Chute du taux cellulaire

«Avant cette transformation en logettes, nous avions des pics jusqu'à 400 000 cellules/ml..» se souvient l'éleveur du Gaec de Grand vie qui est littéralement *«tombé»* à 150 000 cellules/ml dès le premier contrôle après la transformation. *«Oui, ça a été très spectaculaire, on ne pensait pas avoir un tel résultat»* confie l'éleveur. La moyenne cellulaire oscille aujourd'hui entre 100 000 et 220 000 cel/ml.

Le Gaec côte d'orien remplit désormais les exigences de la laiterie qui lui verse ainsi la prime liée au taux cellulaire. Jean-François Dessolin, technicien à Côte d'Or Conseil élevage, fait remarquer qu'une meilleure maîtrise de la litière est permise grâce aux logettes, il n'y a plus d'échauffement de la litière comme on peut le constater en aire paillée. *«Plus généralement, selon les moyennes de plusieurs exploitations, le passage en logettes permet de perdre de 50 000 à 100 000 cellules. C'est très variable»* signale le technicien. Cette tendance à transformer les aires paillées en stabulation en logettes a été initiée depuis 2008 dans le département. Le Gaec de Grand vie reste l'un des premiers à avoir franchi le pas.



La seconde visite de la journée s'est déroulée non loin de là au Gaec Collin Père et fils, à Poncey-les-Athée. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le taux cellulaire est passé de 500 000 à 250 000 cel/ml, les places disponibles pour les vaches sont passées de 60 à104 et l'économie de paille s'évalue à 75%.

Des vaches plus propres

Le bâtiment de Gilles Roche et de son associé Ludovic Tarteret compte aujourd'hui 76 places en logettes. *«Avant, il y avait au maximum 57 Prim'Holstein, il y a un gain de places évident»* compare Gilles Roche. *«Généralement, avec la transformation en logettes, on peut mettre 25% d'animaux en plus»* précise Jean-François Dessolin. En ce qui concerne la consommation en paille, seulement 2,5 kg sont nécessaires par vache et par semaine. *«Cela représente quatre bottes hebdomadaires. Avant, il en fallait deux par jour»* mentionne Gilles Roche. Autre avantage : le gain de temps non négligeable enregistré lors de la traite: *«les vaches sont plus propres. Nettoyer les mamelles avec de la laine de bois, à sec, suffit amplement»*. Les vaches du Gaec de Grand vie ont même connu une hausse de production, et pas des moindres. Depuis deux ans, l'augmentation se chiffre pratiquement à 1 000 litres par vache. Si les raisons sont également alimentaires et génétiques, la part du *«confort des animaux»* lié aux logettes joue incontestablement un rôle dans cette augmentation de production.

AURÉLIEN GENEST

▶ Éléments économiques

Voici le détail des dépenses liées à cette transformation

A noter que le Gaec a touché 20 300€ du plan bâtiment d'élevage. Logettes, barrières, cornadis : 11 150€, maçonnerie (fourniture) : 2800€, racleurs: 20 500€, pompe à lisier : 4831€, rainurage (rails 1545€) : 2680€, bastaings: 700€, électricité (fournitures) : 550€, brosse : 1735€; diverses fournitures : 2300€, filet brise vent : 2500€. Total : 54 146€.



Adaptées et entretenues, les logettes peuvent apporter de nombreux avantages en comparaison à une aire paillée.



Malgré les apparences, les inconvénients existent aussi ! La gestion des effluents doit être maîtrisée et certaines surfaces sont à racler manuellement. La majorité du travail reste, heureusement, assurée par des racleurs automatiques.

Redistribution laitière de la campagne 2011/2012

Un travail syndical payant

Grâce à un travail de longue haleine durant l'année 2011visant à sensibiliser un grand nombre d'acteurs de la filière laitière ainsi que l'administration et les pouvoirs publics, la FDSEA de Côte d'Or et sa commission lait ont d'obtenu la mise en place de règles spécifiques de redistribution au niveau du bassin Grand Est, pour les départements à faible densité laitière.

La pression et le travail syndical ont donc été payant, ainsi un jeune agriculteur s'installant en lait en Côte d'Or a bénéficié sur cette campagne d'une attribution forfaitaire gratuite de 120 000 litres, soit le double de l'attribution gratuite appliquée dans le bassin.

De même, pour les réattributions de confortation gratuite, nous avons obtenu des retours supérieurs de moitié par rapport aux autres départements plus privilégiés en terme de tissus laitier.

Quelques heures avant Noël dernier, les 153 exploitations demandeuses de quotas gratuits de Côte d'Or (soit plus d'une exploitation sur deux du département) ont reçu un courrier de la DDT où leur étaient allouées deux forfaits :

l'un correspondant à 1,25% de leur quota

Ce volume provient du retour communautaire de 1% augmentée de 0.25% consécutif à la non réalisation du quota des trois bassins (Sud-Ouest, Poitou-Charentes et Centre) lesquels ne pouvant pas de ce fait obtenir de volume supplémentaire. Celui-ci se trouve alors redistribué au prorata du volume des bassins réalisant leur quota.

L'autre étant un forfait de 5160 litres par actif pour tous les chefs d'exploitation et les salariés (dans la limite de un salarié par exploitation).

Le forfait moyen étant dans le bassin de 3 440 litres et de 2752 litres en zone AOC Comté.

Ainsi la Côte d'Or a vu sa référence départementale laitière augmenter de 2 660 000 litres grâce à la redistribution gratuite (5 031 229 litres de retour pour 2 371 229 litres apportés par les cessations du département).

L'hémorragie du litrage tant redoutée de la Côte d'Or vers les autres départements du bassin n'a pas eu lieu, bien au contraire et finalement, notre département a bien su tirer profit de ce grand bassin Est, pourtant assez effrayant au premier abord pour les zones à faible densité.

Mais notre implication et notre travail à la construction de la FRPL et de l'interprofession Grand Est ont porté leurs fruits et nous ont permis premièrement de bénéficier de l'augmentation de quota communautaire de 1% (que nous n'aurions pas obtenue à travers une redistribution régionale) et deuxièmement d'obtenir des règles permettant un retour supérieur à notre contribution à la réserve (ce qui est impossible en gestion de réserve départementale).

Concernant les attributions payantes (TSST : transfert spécifique sans terre), la règle demandée et décrochée par les représentants laitiers de Côte d'Or va permettre aux producteurs voulant conforter leur référence par l'achat de quota,d'obtenir par actif 50 000 litres supplémentaires dans la limite de deux actifs. Ainsi une exploitation laitière, de plusieurs UTH,de notre département pourra prétendre à une attribution jusqu'à 100 000 litres.

Cette règle devrait permettre, dans les semaines qui viennent, aux 50 exploitations côte-d'oriennes demandeuses d'obtenir une attribution moyenne de 59 030 litres soit 20 000 litres de plus que ce que la réserve départementale a permis durant la campagne 2010/2011 soit un retour pour 2011/2012 de près de 3 millions de litres par les TSST. (cf DDT)

Mais même si durant la campagne en cours, les règles de redistribution de quotas au niveau du bassin Grand Est, nous ont été bénéfiques, nous devons rester extrêmement vigilants,déterminés et surtout nous devons poursuivre le travail entrepris au sein du bassin et ne rien lâcher pour la campagne 2012/2013.

Notre but étant de continuer de montrer le dynamisme des producteurs de nos zones à faible densité et de conforter notre référence départementale pour ainsi conserver une grande attractivité aux yeux des collecteurs et part de là, assurer un avenir à nos exploitations et à la Côte d'Or laitière.

Cependant, une nouvelle tombée vendredi dernier nous inquiète au plus haut point concernant les redistributions gratuites de la campagne prochaine: suite à une lettre auprès de la commission européenne de quelques producteurs français dénonçant le système de la TFA (taxe fiscale affectée permettant de gérer les volumes mis en marché, et donc de pénaliser les producteurs qui dépassent leur quota, même si la France ne dépasse pas le sien), Bruxelles a demandé à l'Etat français des explications; la procédure entre la Commission et la France risque de durer, on parle de 12 à 18 mois.

Un Conseil spécialisé France Agrimer exceptionnel a été convoqué pour le 14 février afin de faire le point sur ce dossier et donner la position du gouvernement français.

Les informations officieuses que nous détenons à ce stade sont les suivantes : le gouvernement entend se battre à Bruxelles pour défendre le mécanisme de la TFA.

Il le maintiendrait, dans l'immédiat, pour la campagne 2011-2012 Néanmoins, à titre conservatoire, il gèlerait les fonds perçus sur cette campagne qui étaient destinés à financer les futures ACAL.

Les ACAL de la prochaine campagne seraient donc financées uniquement par les TSST. (cf FNPL)

Il est toujours dommageable pour la profession agricole que l'intérêt de quelques uns prenne le pas sur l'intérêt général.Toutes ces informations demandent à être confirmées, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation à l'issue du Conseil spécialisé du 14 février.

LA COMMISSION LAIT DE LA FDSEA 21

Vente aux enchères

Quarante reproducteurs pour faire progresser vos élevages

Les charolais sélectionnés et rentrés le 12 septembre en station d'évaluation font leur sortie vendredi prochain au pôle agricole à Pouilly-en-Auxois, à l'occasion d'une vente aux enchères très attendue.



Olivier Berthiot, dans le canton de Liernais, ici avec un taureau acheté il y a quatre ans à l'EARL Musset à Allerey.

Le coup d'envoi sera donné vendredi 17 février à 14 heures au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Les quarante reproducteurs issus de la station d'évaluation charolaise seront mis en vente à plusieurs centaines d'acquéreurs potentiels. Jean-Pierre Godot, président du GIE charolais, est optimiste pour cette nouvelle vente : *«Il y a beaucoup d'engouement, c'est le moins que l'on puisse dire. Nous avons de nombreux appels téléphoniques, de nombreuses connexions sur le site internet* (www.stationevaluation21.com). *Le lot est très homogène. L'entrée en station a été très sélective avec 43 bovins retenus sur 100 proposés. Cette vente propose des taureaux améliorateurs en croissance, en aptitude bouchère, sans dégrader pour autant les qualités maternelles»*. Le succès de la vente par boîtiers électroniques connu l'an passé a amené les organisateurs à reconduire ce procédé.

«On sait ce qu'on achète»

Yves Berthiot, habitant Diancey dans le canton de Liernais, sera présent dans les gradins du pôle agricole vendredi prochain. *«Je m'y rends depuis que la vente existe, depuis une vingtaine d'années»* signale l'éleveur en Gaec avec sa femme Isabelle et son fils Olivier. Yves Berthiot, qui vend ses broutards et engraisse ses femelles, a déjà acheté à deux reprises à Créancey. La première fois il y a quatre ans, la seconde fois en 2011 (Farceur né chez François Lucand à Molphey). *«C'est un taureau très prometteur, avec beaucoup de développement. A ce jour, les six premiers veaux confirment ces espoirs»* se réjouit Yves Berthiot. Un nouvel achat ne sera pas d'actualité cette année mais l'éleveur de Diancey sait qu'il rachètera un jour, *«c'est même sûr»* dit-il, tellement la satisfaction est *«pleine»* avec les taureaux de la station : *«en achetant à Créancey, on sait ce qu'on achète avec toutes les données indexées qui nous sont présentées et fournies. Dans mon cas, je recherche des garanties sur la fertilité, des animaux typés élevages. Cette génétique amélioratrice m'a apporté ce que je recherchais: une descendance de qualité, des broutards bien lourds...»*

AURÉLIEN GENEST

Vente 2011 : rappels

L'an passé, 32 des 34 reproducteurs proposés avaient été vendus. Dix étaient partis hors Bourgogne, dont un à l'étranger (Allemagne). Un taureau avait pulvérisé le record de la vente en atteignant la somme de 5 460€.

Ventes de Charolais Sud Morvan

La météo a jeté un froid

Charolais Sud Morvan organisait une exposition-vente de veaux et taureaux reproducteurs, le 3 février, à Luzy. Les températures glaciales ont découragé plus d'un vendeur et plus d'un acheteur. Mais la demande en reproducteurs de 2 ans n'a pas pu être satisfaite.



Michel Marion compte sur le futur hall d'exposition de Luzy, dans deux ans, pour accentuer l'impact médiatique de son association.

Vendredi dernier, vers 16 heures, Michel Marion, le président de l'association de sélectionneurs Charolais Sud Morvan, faisait les comptes de l'expo-vente qu'il a organisée toute la journée sur le site de Montarmin, à la sortie de Luzy. La météo a un peu douché ses espoirs puisque bon nombre de ses adhérents, compte tenu de températures avoisinant les -10°c, ont préféré ne pas faire le déplacement: *«le grand froid implique plus de travail sur les exploitations et les adhérents ont choisi de s'y tenir»* expliquait Michel Marion. Ainsi, seuls 11 éleveurs nivernais sont venus présenter leurs animaux à la vente de vendredi. 25 veaux et taureaux étaient sur place et seuls 4 d'entre eux ont trouvé acquéreurs. *«Vu le temps, nous n'avons pas eu les apports voulus et moins d'acheteurs sont également venus»*.

Demande supérieure à l'offre

Ce qui agace le président de Charolais Sud Morvan, c'est que *«nous n'avons pas pu honorer la demande en reproducteurs de 2 ans. Quand la demande est supérieure à l'offre, ce n'est pas bon pour nous»* souligne-t-il. De fait, vendredi dernier, les 25 animaux étaient d'âges et de qualités différents mais les plus de deux ans n'étaient pas assez nombreux face aux demandes des acheteurs présents. Michel Marion explique cette situation parce que *«les ventes de la fin d'année 2011 étaient déjà plus prononcées, la nature s'étant réalignée au deuxième semestre après le mauvais début d'année causé par la sécheresse»*. Les stocks d'animaux ont ainsi fondu, d'autant plus que les sélectionneurs, dans une conjoncture économique morose, ont parfois préférer ne pas garder leurs animaux. *«La hausse des charges de toutes natures n'a pas été suffisamment couverte par l'amélioration des cours»* témoigne Michel Marion qui évoque un paradoxe. *«Quand, à cause de la crise, certains sélectionneurs ont préféré ne pas garder leurs animaux, les acheteurs, eux, pour ne pas avancer d'argent, ont préféré attendre avant d'acheter»*. De toute façon, le président de l'association relativise le résultat de l'expo-vente de ce début février. *«Notre rendez-vous principal est fixé à début septembre où nous accueillons toujours au moins le double d'animaux. Et, dans deux ans, nous comptons sur la livraison du futur hall d'exposition de Luzy pour accentuer l'impact médiatique et économique de notre association, pour mieux promouvoir la sélection génétique charolaise et mieux faire connaître notre savoir-faire»*. Au total, Charolais Sud Morvan compte 27 membres (dont 3 éleveurs limitrophes de Saône-et-Loire) pour 3169 vaches cotisantes. Les acheteurs sont surtout des éleveurs locaux, de la Nièvre mais aussi de toute la région Bourgogne.

E.C.

En bref

Un accompagnement agricole local pour cédants et futurs repreneurs

Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture-Odasea a créé un Répertoire départ installation pour les agriculteurs, communément appelé RDI. Les objectifs sont doubles. Pour les cédants qui recherchent un repreneur, le RDI permet d'élaborer des scénarios de transmission, de diffuser leur offre d'exploitation ou d'association et de rencontrer des porteurs de projet.
Pour les futurs agriculteurs, il permet de préciser leur projet de recherche d'exploitation et de rencontrer des cédants ou de futurs associés.
La communauté de communes entre l'Alène et la Roche à Luzy en partenariat avec la Chambre d'agriculture-Odasea a souhaité apporter à cet outil un ancrage territorial et permettre aux agriculteurs de bénéficier d'un interlocuteur local.
Que vous soyez cédants ou en recherche d'exploitation, le RDI vous permet d'être accompagné dans vos démarches de transmission et de prospections d'entreprise agricole. Si vous habitez le canton de Luzy, n'hésitez pas à contacter la communauté de communes qui vous recevra en rendez-vous individuel.
Contact :
Communauté de communes entre l'Alène et la Roche
58170 Luzy au 03 86 30 26 86
ou **cdcluzy.mark@orange.fr**

Sécurité routière

147 collégiens participent à «10 de conduite jeune»

Du 16 au 20 janvier, 147 élèves du collège Henri Wallon, de Varennes Vauzelles, se sont essayés à la conduite sur piste. Organisée par Groupama, avec l'appui de la Gendarmerie nationale, l'opération 10 de conduite jeune est faite, depuis 1995, pour sensibiliser les moins de 18 ans aux dangers de la route.

«C'est la première fois qu'ils ont un volant dans les mains. C'est pour les inciter à convaincre leurs parents du bien fondé de la conduite accompagnée dès 16 ans» résume Isabelle Chopin, présidente de la caisse locale Groupama de Decize et référente de l'opération dans le département.

Cette année, la piste ne s'est arrêtée qu'une seule fois dans la Nièvre, contre quatre en 2011. C'était la semaine dernière au collège Henri Wallon de Varennes Vauzelles.

Les 147 élèves de huit classes de 4*ème* et 3*ème* sont devenus *«des petits chanceux»* selon l'expression du Commandant de l'escadron départemental de sécurité routière de la gendarmerie. Car, ils sont peu nombreux à s'essayer à la conduite, dans un cadre protégé, avant d'en avoir l'âge légal officiel.
Par groupes de vingt, ils se sont succédés aux épreuves théoriques (sur le modèle du code de la route) et pratiques, avec une séance de conduite sur piste pour mieux appréhender les pièges de la conduite. Cinq gendarmes ont durant toute la semaine assuré l'accompagnement de ces conducteurs en herbe.

E.C.



Les lauréats, à l'issue des épreuves théoriques et pratiques.

Le palmarès

La coupe de la classe arrivée première est allée à la classe de 3ème3 du collège Henri Wallon. Individuellement, les lauréats de l'épreuve sont Julien Lick (3ème), Tom Jaboury (2ème) et Vincent Luczack (1er). Outre un chèque de 50 euros décerné par Groupama, le vainqueur est invité à participer à la finale régionale qui se déroulera à Lyon en avril prochain.



Formation

Améliorer ses techniques de vente directe

Tel est le titre d'une formation proposée par la Chambre d'Agriculture prochainement. Une foule de conseils simples et concrets permettent de tirer un profit immédiat de cette formation.

«*J'hésitais à y aller ; ça faisait encore deux jours à prendre à une période pas facile, et puis je ne suis pas très à l'aise quand il s'agit de me filmer*». Aujourd'hui, Céline Chamard, de Vandenesse, ne regrette pas : «*Les participants étaient tous très sympathiques, et Claudine, l'intervenante, a l'art de mettre les gens à l'aise et de dédramatiser. On n'est pas là pour être jugé, mais simplement observé puis conseillé*». Car vendre ne s'improvise pas. Il faut savoir parler de ses produits, et accessoirement de ceux des autres quant on décide d'élargir sa gamme et de travailler en groupe ; ne pas dire du mal d'un autre produit, mais dire pourquoi son produit est meilleur. Il existe des astuces pour mettre ses produits en valeur : pas d'étagère vide, faire des effets de volume, ne pas mettre les produits à plat. Choisir un matériau pour les étagères ou une couleur de peinture ou de carrelage sont autant de détails à étudier soigneusement car ils agissent sur l'acte d'achat du consommateur. Sans parler de l'attitude à avoir devant le client «*désagréable*».

Les deux journées ne sont pas de trop pour aborder toutes ces questions. L'essentiel de la formation se fait à partir des réalisations des participants qui apportent des photos de leur magasin ou de leur stand sur le marché, et par des jeux de rôle : chacun vend son produit dans un décor de stand reconstitué pour l'occasion. La vidéo est ensuite visionnée par l'ensemble du groupe, et le comportement du vendeur soigneusement analysé. C'est sans doute la partie qui a posé le plus de difficulté à Céline : «*Je craignais d'être filmée, mais c'est très formateur. On voit vraiment tous ses défauts, et on peut se corriger*».

La formation est assurée par Claudine Blanckaert, experte en marketing du point de vente et décoratrice dans l'Yonne.

ANNE METZGER
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

Rendez-vous

Améliorer ses techniques de vente directe

Formation de deux jours, les 12 et 19 mars 2012 à Nevers
Programme : Le fonctionnement du client (comportements, attentes, perception des vendeurs...), l'argumentaire de vente, le comportement du vendeur, la présentation visuelle des produits. Les étapes logiques d'une vente.
Méthodes pédagogiques : analyse des points de vente des participants ; jeux de rôle filmés avec les produits des participants, puis analysés en groupe ; exercices pratiques et apports théoriques.
Renseignements et inscription auprès de:
Maud Perroy, Chambre d'Agriculture de la Nièvre ;
Tel : 03 86 93 40 14 ou maud.perroy@nievre.chambagri.fr

Prix de la dynamique agricole

Le Morvandiau Pascal Fichot récompensé à Beaune

Terres de Bourgogne s'est déjà fait l'écho du travail de Pascal Fichot, éleveur biologique à Gacôgne, dans le Morvan, qui s'occupe d'un troupeau de vaches Highland Cattle pour le compte du Parc Naturel régional, dans le cadre des restaurations de prairies humides. Il vient de remporter une récompense dans la catégorie «*Agriculture durable*».



Les prix de la dynamique agricole ont été remis le 27 janvier au Palais des Congrès de Beaune.

Les prix de la dynamique agricole ont été attribués à Beaune, le 27 janvier dernier, par la Banque populaire Bourgogne Franche-Comté, pour la 9ème année consécutive. Parmi les nombreux dossiers de qualité présentés, le jury, composé de représentants du monde agricole et de la banque, a sélectionné huit lauréats dans quatre catégories: «*Création d'entreprise agricole*», «*Valorisation, innovation et savoir-faire technique*», «*Initiative collective*» et «*Agriculture durable*». Dans cette dernière catégorie, c'est un agriculteur biologique du Morvan qui a été distingué. Il s'agit de Pascal Fichot, éleveur de vaches écossaises Highland Cattle, sous convention avec le Parc naturel régional, à Gâcogne.

Déjà récompensé

Ce n'est pas la première fois que Pascal Fichot obtient des distinctions, pour son travail dans le Morvan. Il a, en effet, déjà été distingué à plusieurs reprises lors de sa participation au concours des prairies fleuries, organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Il a reçu en 2010 le premier prix ex-aequo «*d'Excellence agri-environnementale*» du Parc du Morvan et a décroché une seconde place au niveau national. Cet agriculteur morvandiau travaille, par ailleurs, depuis mai 2010 en étroite collaboration avec le Parc, afin d'entretenir et restaurer les praires humides de Montour, grâce à ses Highland Cattle, adaptées à ces milieux particuliers.

E.C.

Sedarb

Tour de plaine bio à Taconnay

Le Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne organise divers tours de plaine chez des agriculteurs bio de toute la région. Le 30 janvier, c'était à Taconnay et Brinon-sur-Beuvron, dans la Nièvre.

Après un échange sur l'itinéraire technique des cultures semées dans les trois prochains mois (orge de printemps, pois de printemps, blé de printemps et méteil), à la salle des fêtes de Taconnay, le 30 janvier dernier, le Sedarb a organisé son tour de plaine nivernais.

C'était chez Christophe Blaise, agriculteur biologique en conversion à Taconnay, et Didier Beaumier, exploitant bio à Brinon-sur-Beuvron. Cinq agriculteurs biologiques de la Nièvre avaient fait le déplacement et ont pu constater sur le terrain l'état des parcelles.

Pois et triticale en avance

Sur une première parcelle, les agriculteurs ont pu constater que le pois et le triticale étaient en avance, en raison du redoux qui s'est annoncé jusqu'à la fin du mois de janvier. «*Le pois étant sensible au gel, il doit être semé tard mais là il était à un stade 7-8 étages de feuilles, ce qui est important pour un mois de février*» observe Guylain de Gryse, le technicien du Sedarb. Semer tard est tout ce qu'on peut conseiller à propos du pois. Les températures glaciales de ces derniers jours plaident d'ailleurs en ce sens. Les agriculteurs ont aussi pu constater «*un fort développement du triticale, avec une densité importante. Le producteur a sursemé, ce qui permettra au printemps d'enlever les adventices afin que la conduite soit plus agressive*» explique-t-il. Cette parcelle avait été semée fin octobre et reste très propre malgré une météo favorable à ces adventices.

Le vulpin sur le blé

Sur une deuxième parcelle, dédiée au blé, Guylain de Gryse et les agriculteurs présents ont relevé «*une forte population de vulpin, une adventice graminée non négligeable qui a été contrôlée par un désherbage mécanique d'automne. Celui-ci a permis de réduire la pression et le blé, qui s'est bien développé, aura besoin d'un ou deux désherbages au printemps*». Là, le producteur avait le choix entre un pois de printemps et une céréale de printemps (orge, blé) avec un engrais vert à base de légumineuse (vesce, avoine ou trèfle sous couvert) qui libère de l'azote pour nourrir la culture suivante. Il a choisi le blé, en non-labour, et «*les faux-semis d'automne ont mal fonctionné: les vulpins ont levé en un rien de temps*» précise le technicien du Sedarb.

Moutarde comme engrais vert

Chez Didier Beaumier, à Brinon-sur-Beuvron, les agriculteurs biologiques ont fait un point sur l'orge. «*La parcelle était très propre avec peu d'adventices, excepté quelques geraniums, sur une terre argilo-calcaire plus ou moins superficielle*». Le contexte est moins porteur pour les cultures de printemps et les préconisations du Sedarb favorisent une alternance pour une meilleure gestion des adventices. Un échange s'en est suivi sur l'utilité des engrais verts pour les cultures de printemps, comme par exemple la moutarde ou la phacélie «*qui est plus appropriée mais plus difficile à mettre en place*». Le choix peut donc se porter sur une moutarde blanche avant un pois de printemps l'année prochaine, selon Guylain de Gryse. Le Sedarb, comme quatre fois par an, programme déjà un prochain tour de plaine dans le même secteur, courant mars, à destination des polyculteurs éleveurs et des céréaliers biologiques.

Le thème sera d'ailleurs «*le retour des effets des engrais verts sur les semis sous couvert*» et offrira un partage d'expériences des exploitants sur le développement de leur production.

E.C.

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne

Une mandature s'achève

Rencontre avec le président des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, Emmanuel Simonnet, dont le mandat se termine et le secrétaire général de la structure, Samuel Legrand.



Emmanuel Simonnet et Samuel Legrand, avec Ophélie, animatrice à JA 89.

Tous les deux sont agriculteurs céréaliers. L'un achève sa mandature de président départemental après deux ans d'exercice, pour briguer la fonction de président cantonal, le second se représentant au poste d'administrateur. Rencontre avec Emmanuel Simonnet et Samuel Legrand, à la veille de l'assemblée générale des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne qui se déroulera cette année le 10 février, au lycée la Brosse.

■ Terres de Bourgogne : A quoi sert la fonction de Secrétaire Général ?

Samuel Legrand : *«On a coutume de dire aux JA que le secrétaire général allume la poudre quand le président l'éteint ! Généralement, il a en charge l'animation du réseau, le lien entre les cantons, le relais de toutes les manifestations…Mais après, dans une petite structure comme la nôtre, les tâches se confondent».*

■ Comment êtes vous arrivés aux JA ?

Emmanuel Simonnet : *«La première fois, tu y vas parce que tu es invité. Pour rencontrer des gens dans la même situation que toi, du même âge, qui ont un peu les mêmes problématiques. C'est seulement après que tu te dis : maintenant, je vais faire des choses».*

■ Samuel Legrand : *«Peu de gens viennent la première fois pour faire du syndical. C'est d'abord la convivialité avant tout. Moi, j'ai rejoint les JA pour y retrouver des copains, même si l'engagement est arrivé très rapidement».*

■ Vous êtes tous les deux agriculteurs céréaliers mais avec un parcours différent

ES : *«Sans aller jusqu'à dire que je suis né avec une cuillère dans la bouche, moi, je savais que je prendrais la suite de l'exploitation familiale. Avec mon frère, on a repris celle de mon oncle et l'assolement est resté le même qu'il y a 25 ans. On avait une structure qui fonctionnait, pourquoi tout casser ? C'est vrai que je n'ai jamais eu à me poser de questions. On m'a dit un jour, tu veux reprendre ? Ben oui ! Mais peut-être ai-je moins «la fibre» que Samuel ? »*

SL : *«Moi c'était un rêve de gamin. J'ai monté mon projet et me suis installé hors cadre familial alors que j'étais salarié à l'extérieur. Un contexte qui fait que tu balaies ton projet différemment. C'est « ton bébé » que tu crées, une volonté personnelle d'amener ta barque là où tu l'auras choisi. Après, de là à dire que c'est plus facile ou moins facile que l'expérience d'Emmanuel, c'est autre chose…»*

■ Vers quoi tend le combat principal des JA aujourd'hui ?

SL : *«La première des batailles reste l'installation, ce qui ramène au problème du foncier, avec l'urbanisation massive que l'on connaît et l'agrandissement des structures. On ne peut être contre cet agrandissement, mais il faut trouver le juste milieu. Aujourd'hui, le but, il est là : avoir une structure et orienter les jeunes sur des systèmes viables avec le développement de valeurs ajoutées sur l'exploitation. Se pose aussi le problème du cheptel pour les jeunes éleveurs. Une exploitation de 80 ha avec un quota de 600 000 l de lait qui faisait vivre hier deux familles, un jeune qui la reprend aujourd'hui, aura bien du mal à se dégager un salaire !»*

■ Vous avez tous les deux de jeunes enfants. Souhaitez-vous les voir un jour vous succéder sur l'exploitation ?

ES : *«J'essaierai de leur inculquer les principes du métier, après, ils feront ce qu'ils voudront, c'est sûr. C'est bien beau d'inciter des jeunes à s'installer, mais si on n'est pas capable d'expliquer à ses propres enfants : «tu sais, c'est un beau métier !», ç'est un peu dommage !»*

SL : *«C'est un souhait, pas une volonté. Ce qui est certain, c'est qu'on leur fera moins peur que ce qu'on a pu connaître ! Quand je me suis installé hors cadre familial, ils étaient nombreux, les fils de paysans à me dire : «mais tu connais pas la misère que c'est !» Sûr que ça me ferait plaisir si le gamin ou la gamine aimaient ça, mais s'ils sont passionnés par autre chose, ils auront le choix. Ce qui me ferait mal au cœur quand même, c'est qu'au final l'outil de production que j'ai créé soit bradé !»*

■ Thème de la table ronde à l'AG cette année : «Doit-on se mobiliser pour les autres ?» Pourquoi ce choix ?

ES : *«On a de plus en plus l'impression aujourd'hui que les gens, face aux difficultés ont tendance à se replier sur eux même et s'ouvrent un peu moins. Prêts à s'investir pour une journée, mais pour une mandature de deux ans, c'est autre chose ! Et puis l'engagement peut faire peur aussi. Tu représentes une idée et on te demande de la défendre. Pas toujours facile de défendre des intérêts communs au département, qui ne sont pas forcément ceux de ton canton au départ».*

SL : *«Même si on se plaint, peut-être après tout que ça ne va pas si mal, ce qui peut expliquer en partie qu'on ait du mal à motiver un plus grand nombre de jeunes. Une chose est sûre, c'est vraiment au niveau du canton que tout commence ! Le poids du local prend de plus en plus d'importance».*

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

publi-information

La semaine du pneu chez Jeandot, *c'est la semaine prochaine !*



A vos tablettes ! **14 et 15 février à Joigny, 16 et 17 février à Tonnerre**, 4 jours entièrement destinés aux agriculteurs. Ce rendez-vous organisé depuis 12 ans par Christophe Jeandot et Bruno Chauvière, est un lieu d'échanges entre partenaires: les plus grands manufacturiers (Michelin-Kléber, Taurus, Firestone et Vredestein), les agriculteurs et Jeandot Pneus. La notion de partenariat est très forte chez Jeandot qui considère que la vente d'un pneu agraire s'accompagne nécessairement de conseils et de services personnalisés tant les besoins des agriculteurs sont différents d'une exploitation à l'autre. Afin d'assurer un service le plus adapté possible, Jeandot Pneus dispose de 6 camions de dépannage et d'un stock permanent de 300 pneus pour la plus grande satisfaction des clients du Loiret, de l'Aube, de Côte d'Or et de l'Yonne. Ces efforts valent à l'entreprise la distinction *«Michelin Exelagri»* depuis 2004, label certifié par l'AFNOR chaque année et portant sur le stock, les compétences techniques des 28 salariés, le matériel SAV, la formation… Autre particularité de Jeandot Pneus : la vulcanisation à chaud, un atelier unique dans l'Yonne. Grâce à cette technique reconnue par les compagnies d'assurances, 80% des pneus entaillés ont une seconde vie.

Durant ces 4 jours, les agriculteurs pourront profiter des prix les plus bas de l'année et d'un financement à 0%. Une autre surprise attend les visiteurs de Joigny : **les 35 premiers acheteurs** de 4 pneus Michelin ou Kléber (voir conditions à Joigny) seront invités à **visiter l'unique usine de pneus agraires Michelin de Troyes** courant 2012, un privilège puisqu' aucun dirigeant de Jeandot Pneus (créé en 1924) n'a pu visiter une fabrication du manufacturier de Clermont Ferrand !

JEANDOT PNEUS Joigny 03 86 62 18 84 - TONNERRE PNEUS JEANDOT Tonnerre 03 86 55 45 75

▶ En images

Saint Vincent a sorti ses mitaines !



A l'heure du traditionnel défilé dominical des confréries et des villages du chablisien.

Bravant un froid polaire, des milliers de visiteurs ont envahi le village de Courgis qui accueillait pour la troisième fois de son histoire la Saint-Vincent tournante du Chablisien. Une juste récompense pour le travail mené depuis deux ans par le village mobilisé tout entier pour assurer le succès de cette 45ème édition. Il ne faisait pas chaud ce dimanche matin au pied de l'estrade, à l'heure des discours et intronisations, raccourcissant d'autant les interventions de chacun ! Le couvre chef était très tendance cette année et de rigueur : du bonnet de laine, façon sports d'hiver de François Patriat au chapeau type Stetson du ministre Henri de Raincourt en passant par la version casquette du préfet de l'Yonne, tous ont joué la prudence ! Doigts gelés, la fanfare de Chablis a du en revanche renoncer, après sa prestation accompagnant le défilé des Saints dans les rues du village : pas facile de jouer d'un instrument avec des gants !
Spectacles et musiques de rues ont rythmé la journée, guidant les visiteurs, verre en bandoulière, vers les 9 caveaux ouverts pour l'occasion. Des caveaux qui, à certains moments de la journée, l'affluence aidant, s'apparentaient plus au métro à l'heure de pointe ! Manière sans doute de se réchauffer, avant la longue remontée vers les voitures restées tout la haut sur le plateau. Au revoir Courgis, bonjour Préhy, prochaine étape 2013 pour le saint patron des vignerons chablisiens !

DOMINIQUE BERNERD



Un verre dans chaque main, un autre de secours autour du cou… Les amis Belges venus comme à l'accoutumée *« faire l'ambiance »* avaient tout prévu !



La capsule à vis a pris le pas sur le bouchon pour cette Cuvée Saint-Vincent 2012 vinifiée par la cave coopérative La Chablisienne.

▶ Infory

A la découverte des métiers de l'agriculture

Chaque année, le salon Infory permet à plusieurs milliers de collégiens de l'Yonne, de découvrir les différentes formations technologiques et professionnelles, accessibles dans le département. Parmi lesquelles les filières agricoles et métiers de la nature.



De gauche à droite : Michael, Nicolas, Alexis, Jérémy, tous quatre élèves de seconde pro à la MFR de Villevallier.

Organisé par le Conseil général de l'Yonne, l'Inspection académique et la Chambre économique de l'Yonne, le salon Infory a réuni pour sa 19e édition 67 participants, répartis sur onze pôles professionnels et accueilli près de 4000 visiteurs. Trois jours durant, les élèves de 3e et ceux de cycle long à la recherche d'une orientation professionnelle ont pu découvrir les différentes filières accessibles dans le département, que ce soit par le biais de la formation en alternance ou de la formation initiale.
Parmi les pôles professionnels représentés : l'agriculture et l'environnement. Mention spéciale pour la MFR de Villevallier, qui n'a pas hésité pour l'occasion à installer une mini ferme et connu un vif succès avec sa vache Vénus accompagnée de son veau. Ambiance salon de l'agriculture à l'heure de l'inauguration d'Infory, lorsque les cris des pintades ont couvert les discours du président du Conseil général, André Villiers !
Jérémy, Nicolas et Michael sont tous les trois en seconde pro à la MFR de Villevallier. Un but dans la vie : *«devenir agriculteur !»* Une passion qu'ils ont cherché à faire partager aux visiteurs passant devant leur stand, même si, reconnaît Michael : *«certains s'imaginent et viennent nous dire qu'on est toujours le cul sur un tracteur. A nous de leur faire comprendre que l'agriculture, c'est avant tout la diversification et que ça se résume pas à être avec sa vache ! »* Pour les y aider, un quizz sous forme de jeu de l'oie, des variétés de graines à reconnaître ou une exposition de différents types de terres.

Un salon pour aider à l'orientation professionnelle des jeunes

Un peu plus loin, sur le stand de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, des fiches explicatives par type de métier attendent les élèves en recherche d'orientation. Pour Nathalie Adnet, responsable du département *«développement des compétences»* à la Chambre, ce constat : *«on a beaucoup de demandes concernant les jardins, les espaces verts, des secteurs offrant des niveaux de métiers plus ouverts à des jeunes qui seraient en difficultés scolaires. On rencontre aussi nombre d'enseignants, soucieux de l'avenir de leurs élèves, qui découvrent l'ensemble du secteur professionnel et tous les débouchés possibles»*. A ses côtés, France Lahutte, animatrice emploi à la FDSEA l'Yonne et Arefa Bourgogne, a pour sa part renseigné nombre d'adultes demandeurs d'emploi tout au long de ces trois jours de salon. Avec là aussi des pistes possibles, notamment au travers du dispositif Adema.
Et pour ceux qui s'imagineraient qu'au lycée agricole de la Brosse ne sont dispensées *«que»* des formations agricoles, un petit tour par le stand pour connaître l'étendue des filières possibles, alliant seconde pro, générale ou laboratoire. Quand au CFPPA, combien sont-ils à savoir qu'on peut y suivre une formation de *«conducteurs d'engins de travaux publics»* ? Bien représentées également, les MFR du département, avec notamment un superbe parterre paysager créé *«en direct»* sur le salon, par les élèves de Gron.
Ce chiffre rappelé par le président du Conseil général, André Villiers, lors de son discours inaugural : *«ils sont aujourd'hui 130 000 élèves d'une classe d'âge de 3e, à sortir du système éducatif, sans aucun diplôme, soit 16% des effectifs»*. Au moment crucial des choix d'orientation, nombre de jeunes et leurs parents sont démunis, faute de connaissance des filières proposées. Répondre à une partie de leurs interrogations est l'objectif d'un salon comme Infory. Un objectif réussi au vu de l'enquête de satisfaction menée l'an passé, avec un taux de plus de 81 % de réponses positives.

DOMINIQUE BERNERD

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49
Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Hiver

Coup de froid dans les élevages !

La chute brutale des thermomètres enregistrée depuis plus d'une semaine dans le département n'est pas sans conséquence pour les élevages, comme on peut le constater avec ce petit tour des filières.



Bien à l'abri derrière leur muraille paillée, ces jeunes veaux n'ont que faire de la glace qui s'est formée au pied de leur abreuvoir

Bien à l'abri derrière les ballots de paille qui les protègent des courants d'air, à l'affût du moindre rayon de soleil, les veaux ne semblent même pas remarquer la glace qui s'accumule au pied du système goutte à goutte de l'abreuvoir. Installés depuis 14 ans en élevage laitier à Germigny dans l'Yonne, Marie-Noëlle et Didier Wieme ont retenu les leçons du passé : *«une année, à nos débuts, on avait pas anticipé, se contentant de calfeutrer la salle de traite sans vraiment chauffer. Résultat, tout avait gelé, c'était l'enfer ! Avec une traite qui ne démarrait pas avant 10 ou 11 heures le matin»*. Aujourd'hui, équipés d'abreuvoirs chauffants et de trois radiants dans la salle de traite, ils affrontent les rigueurs de l'hiver avec plus de sérénité. Même si tout n'est pas rose pour autant : *«des tracteurs d'alimentation qui ne démarrent pas occasionnant du retard et c'est toute la journée qui s'en trouve bouleversée»*. Obligation matin et soir, de tout isoler et calfeutrer avec des bâches. Sans compter la pénibilité des conditions de travail : *«le froid, les mains dans l'eau en salle de traite, les glissades sur les quais gelés…»*

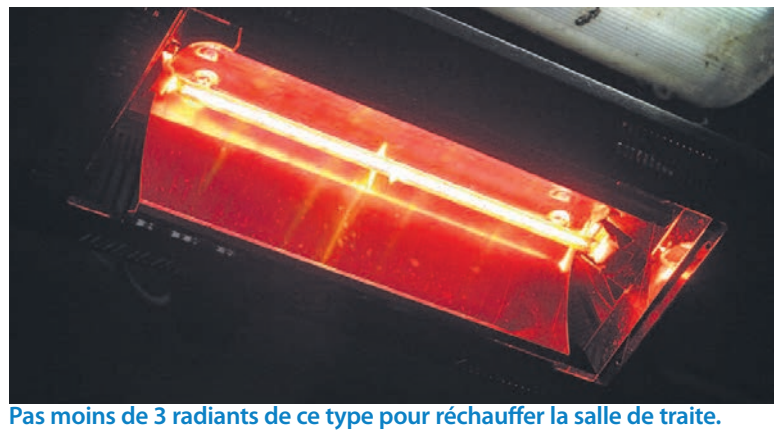
D'une manière générale, l'on dit que les bovins de boucherie résistent mieux au froid que les races laitières. Dans l'Avallonnais, nombre d'animaux passent tout l'hiver à l'extérieur, sans difficultés. La race charolaise ayant une capacité d'adaptation aux basses températures plus importante qu'une race laitière comme la Prim'Holstein. Un impératif toutefois : que les animaux puissent se protéger des intempéries et disposent d'un endroit sec, comme l'explique ce vétérinaire en milieu rural : *«l'essentiel est que l'animal ne patauge pas dans la boue et se trouve abrité du vent, avec des bosquets où il peut se coucher. Quand il fait très froid, l'ajout d'une aire paillée est recommandé. En général, les bovins s'acclimatent bien d'un froid sec comme on connaît en ce moment, leur panse fournissant de la chaleur en permanence. Jusqu'à 10 ou 12° sous zéro, ça passe assez bien. Et pour vous donner une idée, sachez qu'on élève des charolais jusqu'en Sibérie !»*. Conséquence du froid toutefois : un stress, que l'animal doit combattre en augmentant son rythme métabolique pour produire davantage de chaleur corporelle. D'où l'importance à doubler sa ration fourragère pour répondre à ses besoins nutritionnels.

Éleveur laitier, Jean Vanlauwe, comme tous ses collègues, s'accommode de l'hiver. Un souci supplémentaire toutefois, avec la vitre de la caméra de son équipement robot traite qui givre ! D'où l'achat d'un chauffage électrique supplémentaire pour y remédier. Pas de chance ! La prise électrique n'est pas assez puissante. Il va falloir attendre le passage de l'électricien.

«La première fois que je gèle dans un bâtiment !»

Producteur de poulets en plein air, Christian Boname n'avait encore jamais connu ça : *«c'est la première fois que je gèle dans un bâtiment !»* Abreuvoirs et arrivées d'eau hors service, il faut s'adapter. Autre conséquence du froid : *«l'obligation à fermer les bâtiments nous provoque de la condensation à l'intérieur, avec le risque de litières humides pouvant à terme entraîner des problèmes pathologiques, avec des risques de mortalité supplémentaires»*. Quant à ses poules pondeuses, le fait qu'elles boivent moins risque d'entraîner très rapidement une chute des pontes. Installé en Puisaye, Philippe Ricbourg est quant à lui plus chanceux avec le calendrier : *«mes prochains poussins ne rentreront que fin février début mars. Une chance, compte-tenu de la consommation de gaz supplémentaire nécessaire en période de démarrage avec une aussi longue période de froid !»*

Dès lors qu'ils ont un abri abondamment paillé, les protégeant des vents et de l'humidité, les porcs peuvent supporter eux aussi des températures extérieures très basses. Emmanuel Bras est l'un des rares producteurs d'animaux de plein air encore présents dans le département, à la tête d'un cheptel de 80 truies : *«équipés d'ordinaire d'un réseau d'eau avec des flotteurs à niveau constant, compte tenu du froid on est obligé de leur apporter de l'eau avec la tonne, d'où un travail supplémentaire»*. La lutte contre le froid passe là aussi par une nourriture plus riche : *«par rapport à une truie en bâtiment qui consommera environ 1200 kg à l'année, en plein air on est plus proche des 1 700 kg»*. Toutes les trois semaines ont lieu des mises bas, l'origine de la mortalité hivernale des porcelets étant parfois surprenante : *«un peu plus de paille dans les abris et les petits vont s'y cacher, avec le risque supplémentaire que la mère les écrase faute de les avoir vus»*.



Pas moins de 3 radiants de ce type pour réchauffer la salle de traite.

DOMINIQUE BERNERD



Poireaux et choux gelés… En maraîchage, on fait le gros dos, en attendant des jours meilleurs. Comme ici, aux *«Jardins de Laborde»*, en périphérie d'Auxerre. Température extérieure : - 9° !

JOURDAIN
FABRICATION FRANÇAISE
N°1 MONDIAL DU TUBULAIRE BOVIN
ÉVIDEMMENT, LE MEILLEUR CHOIX
ROBUSTESSE ET FIABILITÉ INCONTESTABLES
Une gamme complète pour l'intérieur et l'extérieur
Produits de première qualité
Un réseau averti de distributeurs stockistes
Meilleur rapport qualité-prix
pour le bien-être animal et le confort des éleveurs
Fait pour durer...
JOURDAIN - ZI - 45300 ESCRENNES - Tél.: 02.38.34.00.00 - Fax : 02.38.34.02.99 - contacts@jourdain.fr
Visitez-nous sur www.jourdain.fr
#2

Ovinpiades des Jeunes Bergers en Bourgogne

Éleveurs ovins aujourd'hui, un métier en mutation

Le concours national des Ovinpiades des Jeunes Bergers est organisé par Interbev Ovins et destiné aux jeunes et adultes en formation âgés de 16 à 25 ans. Il est composé de cinq épreuves pratiques et théoriques: tri de brebis, appréciation de l'état corporel, parage des onglons, utilisation du quad, quizz technique et reconnaissance de races ovines.

Tous les partenaires de la filière ovine (Organisations de Producteurs, Chambres d'Agriculture et Syndicats ovins) ont eu à cœur de participer à la 7ème édition des Ovinpiades en organisant une finale régionale qui s'est déroulée le 19 janvier dernier, sur le Pôle Régional Ovin de Charolles. L'organisation a été confiée par Interbev Ovins Bourgogne à la Chambre régionale d'Agriculture et au site ovin de l'EPL de Fontaines (71).
Six établissements scolaires de la région Bourgogne ont répondu présents, Legta de Semur-Châtillon 21, Legta du Morvan 58, CFA de Fontaines 71, CFA de Gueugnon, MFR de Villevallier 89, Legta de La Brosse 89 ont été représentés par 64 jeunes concourant pour essayer d'atteindre la note maximale de 20 de moyenne!
Le jury composé d'éleveurs et de techniciens ovins de la région a été très impressionné par l'enthousiasme, la motivation et le sérieux de ces jeunes dont certains ont fait part de leur envie de s'installer en production ovine. Une mention particulière pour les quatre établissements qui ont concouru dans l'épreuve collective ; une nette amélioration des prestations depuis la première édition de 2009-2010.

Palmarès

Les trois premiers lauréats ont été récompensés et les 2 premiers sont sélectionnés pour la finale nationale le 25 février prochain au Salon de l'Agriculture et peut-être pour les 4èmes rencontres européennes des jeunes bergers qui se dérouleront en Irlande en juin prochain. Si le premier se détache avec une moyenne de un point en plus, les deuxième et troisième sont départagés par un troisième chiffre après la virgule.

L'ÉQUIPE RÉGIONALE OVINE



Jean Baptiste Gougeon

«64 jeunes motivés à la finale bourguignonne du 19 janvier 2012 au Pôle Régional Ovin de Charolles !»



Jean Baptiste Gougeon

Les trois premiers.

▶ Repères

Objectifs et intérêt pédagogique des Ovinpiades des Jeunes Bergers

- **Objectifs:** Valoriser l'élevage ovin auprès des élèves, des apprentis et des stagiaires des établissements d'enseignement agricole
Donner une image moderne du métier d'éleveur
Motiver les jeunes pour se diriger vers l'élevage ovin.
- **Intérêt pédagogique:** Acquisition de connaissances en zootechnie
Aptitude à organiser des interventions pratiques sur les animaux
Maîtrise et savoir-faire
Gestion de l'intervention dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

▶ Le palmarès

- 1er : Matthieu Bagnariol
moyenne: 17,1
(élève au CFA de Fontaines)
- 2ème : Etienne Debarnot
moyenne : 16,8
(élève au CFA de Fontaines)
- 3ème : Ophélie Duval
moyenne : 16
(élève au Legta du Morvan)
- 1er prix féminin :
Ophélie Duval,
moyenne : 16 (élève au Legta du Morvan)
- Trophée du meilleur établissement
CFA de Fontaines

Élevage

En quête d'informations sur la paillage à la plaquette de bois

Suite à la sécheresse du printemps dernier, de nombreux éleveurs se sont vus en manque de paille pour l'hivernage actuel. La plupart des éleveurs ont importé des quantités conséquentes de paille provenant des zones de grandes cultures, mais d'autres se sont essayés à la litière avec de la plaquette de bois.
Afin de faire un premier bilan de cette technique, la Chambre d'agriculture de Bourgogne, en partenariat avec la Fédération régionale des Cuma de Bourgogne (antenne de la Nièvre – Etienne Bourgy), souhaite recueillir un maximum d'informations sur l'utilisation des plaquettes en litière.
Ce bilan s'effectuera en deux phases :
• une première phase se déroulant actuellement durant laquelle on va s'intéresser aux plaquettes de bois, au type d'animaux concerné par ce paillage ainsi qu'aux techniques de paillage et,
• une seconde durant les mois d'août et septembre sur le compostage et l'épandage de cette litière.

Cette enquête en deux phases permettra de connaître l'avis des éleveurs sur les avantages et les inconvénients de cette technique, et ce, afin de mieux conseiller demain.

Si vous paillez vos animaux (bovins, porcins, équins, ovins, caprins, etc.) avec de la plaquette de bois, seule ou en mélange avec autre produit et que vous souhaitez partager votre expérience, n'hésitez pas à contacter avant le 1er mars 2012 :
Baptiste Gillot (Chargé d'études Energie à la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne) au 03 80 48 43 41 ou par mail à l'adresse suivante :
baptiste.gillot@bourgogne.chambagri.fr

Un forum pour informer les collégiens

Les métiers de la nature font leur pub...

Le collège Montchapet vient d'organiser un forum des métiers de la nature et de l'environnement, l'occasion pour l'agriculture et ses représentants de transmettre une image positive de ses nombreux métiers.

Une pause déjeuner pour faire le plein d'idées sur les métiers d'avenir… c'est ce que le forum des métiers organisé par les élèves de la classe DP3 (Découverte professionnelle) du collège Montchapet à Dijon, proposait aux élèves en recherche d'orientation. Le forum centré sur les métiers de la nature et de l'environnement a attiré une centaine d'élèves qui se sont portés en petits groupes à la rencontre des professionnels réunis à cette occasion : agriculteur, éleveur, paysagiste, chef de chantier «gestion des espaces naturels», conseillère à la Chambre d'agriculture, viticulteur, vétérinaire, ingénieur environnement… ont chacun raconté leur métier et fait partager leur passion aux élèves qui ont découvert une multitude de métiers qu'ils ne connaissaient pas ou sur lesquels ils avaient développé des a priori du fait d'informations incomplètes ou erronées.
La réussite de l'organisation et l'efficacité des échanges doivent beaucoup à la mobilisation de nombreux professionnels (JA, la FDSEA, l'Unep, la Chambre régionale d'agriculture, de l'Apecita, Teeb, du Rotary Club Dijon Bourgogne et de l'Arefa Bourgogne) venus répondre aux collégiens de 5ème et au-delà. «*Le principe*» souligne Emilie Callot, chargée de mission emploi / formation FRSEA Bourgogne / Franche-Comté, «*était de réunir des professionnels d'horizons très différents, ayant pour point commun d'avoir un métier en rapport avec la nature et/ou l'environnement et de permettre à tous les élèves du collège qui le souhaitaient de venir rencontrer ces personnes et leur métier dans un cadre tout à fait convivial et informel*».
La formule, initiée par le principal adjoint du collège Montchapet dès l'an passé, ayant fait ses preuves, il est prévu de réaliser environ trois forums par an sur différents thèmes.

En dix ans ils ont su construire une filière pérenne

Les agriculteurs, champions du tri des déchets

La Bourgogne agricole vient de fêter 10 ans de gestion des déchets agricoles. Du déstockage à la mise en place de filières pérennes, la profession et ses partenaires se sont collectivement engagés dans un cycle vertueux, unique en Europe. Une plaquette de la Chambre régionale d'agriculture retrace les principales étapes de cette gestion au long cours et dresse le bilan des actions.





Advilor


Advilor


Advilor


Advilor

Dix années déjà que la Bourgogne et la France font figure de tête de pont avancée dans la gestion des déchets agricoles. En dix ans on est passé de la prise de conscience de quelques uns à une évolution radicale des comportements, au point que la presque totalité déchets issus de l'activité agricole a fini par trouver une voie de recyclage. Quelques ombres au tableau subsistent encore, mais avec le temps, chaque problématique spécifique est étudiée et à tous les niveaux, les acteurs de la gestion des déchets travaillent à l'amélioration constante des systèmes de collecte et des process de traitement des produits collectés.

Collecter pour lancer la dynamique

«La collecte c'est fondamental», avertit Sébastien Souchon, d'Advilor, car plus le gisement est important, plus il va être attractif pour les entreprises d'aval qui s'ingénient alors à lui trouver une nouvelle vie. Au final, les agriculteurs français et la filière dans son ensemble sont les champions d'Europe du tri des déchets agricoles. De quoi en remontrer aux pays du Nord que l'on prend souvent comme modèles, et à la filière des déchets ménagers, qui peine à entrer dans le cercle vertueux. Car sur ce plan là, nous trions mieux que nous recyclons, en revanche, en matière de déchets agricoles, la spirale vertueuse n'en finit pas de se déployer depuis dix ans.

Ces dix années ont donc été fêtées de façon fort conviviale à la Coopérative Bourgogne du Sud, pionnière de la démarche, en présence des représentants agricoles, des techniciens spécialisés des Chambres d'agriculture, de la Chambre régionale d'agriculture et des convaincus de la première heure, qui ont donné dès le début l'élan nécessaire au déploiement d'une vraie dynamique collective.

Au premier jour de la collecte des déchets, la Saône-et-Loire, département pilote, a lancé le mouvement, initiant une prise de conscience régionale, alors qu'au plan national, rapidement les organisations professionnelles, les coopératives et les négociants, les entreprises de l'agro-industrie et de l'agro-fourniture ont créé Advilor, un exemple unique en Europe d'organisation dédiée à la gestion des déchets d'origine agricole.

Un mouvement collectif

La filière comme le souligne Etienne Henriot, président du comité de pilotage, *«est en phase de pérennisation, pour tous les acteurs le processus fonctionne»*, le tri comme la collecte se sont imposés en douceur. Au point que rapidement les objectifs initiaux de collecte ont été dépassés. La communication a été efficace parce que les bonnes volontés se sont aussi mobilisées chez des agriculteurs, au travers des FDSEA, des organisations professionnelles et des organismes stockeurs. Car, comme le rappelle Sébastien Souchon d'Advilor, face au flou de la réglementation, la profession agricole devait s'organiser pour répondre à une obligation réglementaire. Au terme de la loi, le producteur est le garant de la bonne élimination de ses déchets, à partir de là il a fallu tout construire et bâtir une organisation pérenne.

Au sein d'Advilor, structure opérationnelle à responsabilité partagée entre tous ses acteurs, créée il y dix ans, chacun a un rôle à jouer. L'agriculteur, comme apporteur, au moment de la préparation et du premier conditionnement de ses déchets, le distributeur pour la collecte proprement dite, le contrôle de la qualité et la production de l'attestation de remise des déchets et enfin les industriels qui transportent et valorisent les matières récupérées. Les Chambres d'agriculture et les organisations professionnelles jouent pleinement leur rôle de courroies de transmission au niveau du terrain, ce qui permet de démultiplier l'efficacité des actions.

Développer le recyclage et la valorisation des produits

Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale d'agriculture, a salué *«une action exemplaire que cette construction d'une filière pérenne, soutenue par l'adhésion de la grande majorité des agriculteurs»*. La veille qui s'est organisée au plan régional par l'intermédiaire des Chambres d'agriculture permet d'orienter les recherches et d'apporter des réponses structurées au fur et à mesure que se posent les questions et que les problématiques s'élargissent.

Le nouvel accord cadre 2011-2015 qui vient d'être signé par Advilor avec le ministère de de l'Ecologie et du développement durable prévoit d'accentuer la valorisation des produits en développant les activités de recyclage. Car il faut également être conscient que tout déchet a un coût, même s'il est récupéré et valorisé par la suite. La *«qualité»* initiale du produit à récupérer et à recycler conditionne ce coût. 90% des plastiques agricoles sont aujourd'hui recyclés, dans des usines spécialisées, comme il en existe notamment en Italie. Pour les années à venir on s'oriente donc vers le renforcement de la chaîne de contrôle pour améliorer le recyclage et en diminuer le coût à chaque étape.

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Les grandes étapes de la construction de la filière

2000 Etat des lieux régional du gisement de déchets. Premières collectes des sacs d'engrais, ficelles ; EVPP. Premiers déstockages de PPNU.
2001 Premières collectes de films d'enrubannage et de bâches d'ensilage.
2002 Organisation régionale. Démarrage d'un partenariat avec Advilor. Généralisation de la collecte des EVPP. Première collecte régionale de déstockage des PPNU.
2003 Interdiction de nombreux produits phytosanitaires. C'est un tournant majeur pour le développement de l'activité de récupération des déchets.
2004 Deuxième collecte régionale des PPNU avec Advilor. Démarrage de la collecte des déchets vétérinaires en Saône-et-Loire.
2005 Opération pilotes de films usagés (FAU). Premières collectes de déchets vétérinaires en Côte d'Or.
2006 Collecte régionale d'arsénite de soude avec Advilor. 3ème collecte régionale des stocks PPNU. Comité de pilotage régional des collectes des FAU. Généralisation des collectes de déchets vétérinaires.
2007 Démarrage d'une filière pérenne de PPNU avec Advilor.
2009 Généralisation à la Bourgogne des collectes des FAU.
2010 Rubrique *«Déchets agricoles»* sur le site internet de la CRAB. Démarrage de la collecte des EVPHEL (emballages de produits d'hygiène de l'élevage laitier).
2011 *«Fini les pneus de couverture des silos : guide sur les solutions alternatives en Bourgogne»*. La filière de recyclage des pneus s'est organisée, l'agriculture ne *«recycle»* plus les pneus usagés sur ses silos. Reste à trouver une solution de recyclage pour le stock existant et souvent en très mauvais état.

▶ Une nouvelle vie pour une majorité de produits

Au plan national, 80% des emballages et films plastiques usagés collectés ont été recyclés en 2010. Le recyclage a un coût, mais il permet aussi de limiter les importations de matières premières et contribue aux économies d'énergie.
Cependant, ces filières sont sensibles aux cours des matières premières, qui augmentent ou diminuent d'autant les coûts et rendent les produits recyclés plus ou moins attractifs pour les plasturgistes.
Certains produits ne trouvent pas toujours de recycleurs du fait de leur composition : c'est le cas des ficelles et des filets qui sont mis en décharge car porteurs de trop de matières organiques (paille, foin).
Les pneus très dégradés des silos posent aussi un sérieux problème de gestion et de recyclage du stock existant.



PMBE 2012

Des consignes ministérielles ahurissantes !

Sans consultation de la profession et sans même que certaines réglementations ne soient existantes, le ministère de l'Agriculture a dernièrement communiqué, via deux notes de service auprès des DDT. Incroyable mais vrai …

En date du 4 janvier dernier, le ministère de l'Agriculture a fait parvenir aux Draaf et DDT deux notes de service concernant la mise en œuvre du PMBE (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage) en 2012.
La première d'entre elles visait notamment à informer les services déconcentrés de l'Etat quant aux modalités d'instruction des dossiers au regard de l'application de la directive nitrates. La seconde avait pour objectif d'introduire des critères nationaux dans le choix des dossiers en lien avec les plans stratégiques des filières.

Appliquer une réglementation inexistante !

Fait inimaginable, les agriculteurs demandant à bénéficier du PMBE en 2012 devront, selon les notes ayant été diffusées, anticiper dans leurs projets les évolutions réglementaires à venir en matière de stockage des effluents sous peine de ne pouvoir faire une nouvelle demande de soutien pour adapter leurs installations dans les prochaines années. Perturbant tout de même, lorsque l'on sait que les calendriers d'interdiction d'épandage ainsi que les nouvelles zones concernées ne seront connues que mi-2013 pour une application effective de la réglementation au 1er juillet 2016.

Et puisque le ridicule ne tue pas …

Autre incontournable notoire, la décision d'introduire des critères de priorité nationaux pour le choix des dossiers PMBE, en cohérence avec les plans stratégiques mis en œuvre dans les filières. Les nouveaux critères concerneraient en bovin lait, les exploitants qui ont suivi ou s'engagent à suivre une formation type Vivea sur les composantes du revenu de l'exploitation et le coût de production et dont le projet correspond aux orientations définies par les conférences de bassins. En bovin viande seraient concernés les engraisseurs de JB qui réaliseront un diagnostic technico-économique sur la faisabilité du projet, qui disposeront d'un contrat avec l'aval et seront engagés dans un contrat d'appui technique. La note précise qu'une circulaire PMBE reprenant ces instructions est sur le point de paraître.

Une fois de plus la stupéfaction est de mise lorsque l'on constate que le ministère fait référence a des décisions issues de groupes de travail en cours de réflexion et sans qu'aucune conclusion n'est pour le moment été tirée. C'est ainsi que la FNSEA et la FNB se sont vivement offusqués des méthodes de l'administration qui sans aucune consultation avec la profession a fait le choix de diffuser aux DDT des éléments irréalistes et infondés. Nous ne pouvons accepter de tels procédés autant sur le fond (infaisabilité pour les exploitants d'anticiper des réglementations) que sur la forme. Une affaire à suivre …

S.L – FDSEA 58

FDSEA de Côte d'Or

Les cantonales : un moment fort de la FDSEA 21

Les assemblées cantonales sont toujours un grand moment pour la fédération. Elles permettent de se rapprocher du terrain, et d'aller à la rencontre de l'ensemble des adhérents pour débattre et échanger. Elles sont également l'occasion de revenir sur les actions menées et acquis obtenus au cours de l'année écoulée.

Cette année, c'est le canton de Gevrey-Chambertin qui a lancé la première cantonale de la FDSEA. Rencontre avec le Laurent Garnier, président cantonal.



Première réunion cantonale 2012 pour la FDSEA de Côte d'Or dans le canton de Gevrey-Chambertin. Un moment privilégié de rencontres et d'échanges entre les adhérents.

■ Vous avez l'honneur d'ouvrir le bal des réunions cantonales. En tant que président de canton, que représente pour vous ces assemblées ?
LG : *«Les réunions cantonales sont une des rares occasions de se rencontrer avec l'ensemble des agriculteurs, pour échanger sur les problèmes personnels, locaux ou départementaux. Elles permettent également de refaire une approche des actions syndicales sur le département et d'apporter aux adhérents de l'actualité française et européenne. Dans l'idéal il faudrait renouveler ces rencontres deux fois dans l'année, pour renforcer le lien entre agriculteurs et partager nos expériences.*

■ De votre point de vue, quels sont les avantages pour les agriculteurs d'adhérer à la FDSEA ?
LG : *«A mon avis, la principale motivation d'être adhérent à un syndicat réside dans le fait de déployer une organisation collective qui soit sérieuse, qui appuie et relaye les attentes de la profession au niveau départemental et national via le réseau. A titre d'exemple, les actions syndicales en faveur de la détaxation des biocarburants apporte une plus-value directe sur le prix du colza et tournesol payé aux producteurs. Malgré tout, ces actions manquent de concret au niveau local. C'est pourquoi la FDSEA, de par les prestations qu'elle propose pour l'achat groupé de fioul, la téléphonie, noue une relation directe et de proximité avec effet positif direct. L'action de la fédération sur la gestion du foncier créé aussi un lien direct au niveau local avec les exploitants. Mais il ne faut pas oublier les actions de fond qui apportent une plus-value sur le long terme, comme la mise en place du GEF (groupement export France) qui commence à porter ses fruits, dans le monde de l'élevage».*

■ Afin de consolider ce lien dans les territoires ruraux, qu'elles actions devraient être intensifiées ?
LG : *«Faire du lien avec la société qui nous entoure, c'est faire de la communication. A titre personnel nous avons ouvert l'exploitation a deux reprises et nous avons constaté de la part des visiteurs un grand intérêt porté a notre métier, aux productions et à nos pratiques. Présenter des plantes, la graine, expliquer la transformation, goûter le produit fini, voila des choses simples à réaliser que tout les agriculteurs peuvent faire. Pour défendre notre métier, nous avons besoin de l'opinion public et des médias, pour lutter contre l'ignorance et la méfiance».*

Rendez-vous

Liste des réunions cantonales fixées pour la semaine prochaine.
- **14 février à 09h30 : Canton d'Auxonne**
- **15 février à 09h45 : Canton de Recey (Petite salle du foyer rural à Recey)**
- **15 février à 14h15 : Canton de Grancey (Salle de mairie à Grancey)**
- **17 février à 09h30 : Canton de Laignes (Salle communale de Marcenay)**
- **17 février à 14h00 : Canton de Sombernon (Salle des Fêtes à Grenand)**
- **17 février à 14h15 : Canton de Montbard (Maison des associations à Montbard)**

▶ Point de vue

Nous voici arrivés à la période des assemblées cantonales. C'est, pour nous responsables élus de la FDSEA, un moment privilégié de rencontres et d'échanges avec les agriculteurs du département et pour vous l'occasion de nous faire savoir ce qui vous préoccupe et ce que vous attendez de vos élus départementaux.
Vous le savez, de grands sujets comme la Pac, la conditionnalité, le GEF Export, les bassins laitiers, les dégâts de gibier seront forcément abordés lors de ces rencontres et vos avis nous permettront d'avoir une vision globale du département pour la poursuite de la défense de ces différents dossiers en 2012.
Les cantonales sont aussi pour nous l'occasion d'aborder d'autres sujets beaucoup moins médiatisés du fait de leurs spécificités locales (puits, méandre de la Seine, ligne LGV, emprises sur les terres agricoles, Parc National…). Mais pas moins importants en termes économiques. C'est la raison pour laquelle, au quotidien, les responsables et l'équipe FDSEA travaillent sur l'ensemble de ces dossiers, en relation avec les autorités compétentes.
La FDSEA est au service de ses adhérents qui payent des cotisations afin d'avoir une défense du métier et de ses intérêts, cohérente pour une agriculture viable. Bien sûr, tout ce travail de fond profite à tous (revalorisation de la prime ovine, prix de la viande et du lait, TIPP, fiscalité…) et malheureusement beaucoup trop d'agriculteurs pensent encore que la cotisation FDSEA est trop chère.
C'est pourquoi, pour terminer je voudrais juste vous rappeler que la FDSEA vit par ses cotisations et que notre avenir est lié à la puissance du syndicalisme. Ce ne sont pas que des mots et nous pouvons le vérifier dans d'autres secteurs d'activités.
Alors oui, rejoindre la FDSEA c'est participer au développement des zones rurales.

JEAN BERTRAND, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FDSEA 21



FDSEA de la Nièvre

Les anciens à la rencontre des parlementaires

Dans la dernière ligne droite avant les élections présidentielles, la Section Départementale des Anciens Exploitants de la FDSEA a pris le parti d'aller à la rencontre des parlementaires Nivernais. Même si la période s'y prête, les anciens attendent autre chose que des promesses.

« *On nous écoute, mais quant à nous entendre …* ». C'est en ces mots que le président de la Section Départementale des Anciens Exploitants a, le 6 février dernier, introduit l'entrevue avec Christian Paul, député de la troisième circonscription de la Nièvre. Car si il existe une constante en matière de combat syndical pour les retraites agricoles, c'est que les promesses fusent, mais pour le reste …

Une plate forme de revendications

Convaincus de l'injustice frappant les retraités de l'agriculture, Jean Monais, Bernard Savignat et André Morle, sont donc repartis en campagne pour faire entendre la voix des anciens exploitants. Mettant l'accent sur ce qui paraît essentiel à court terme, ils ont au cours d'une entrevue d'une cinquantaine de minutes fait part de leurs doléances dans un échange à bâtons rompus avec Christian Paul, convenant que la situation de nombre retraités de l'agriculture se dégrade au quotidien avec l'envolée du coût de la vie et des pensions d'un niveau en totale déconnexion avec le monde d'aujourd'hui.

Quatre dossiers prioritaires identifiés

A l'issue de cet échange, Christian Paul a convenu de faire remonter les revendications de la SDAE auprès de ses instances nationales sur des points qui auraient vocation à rapidement redonner un souffle d'oxygène aux retraités les plus précaires. Ainsi, il a institué au rang de priorité la question de la retraite minimale à hauteur de 75 % du Smic, l'ouverture à tous les assurés non salariés agricoles des majorations des plus petites retraites, la suppression des minorations pour carrière incomplète ainsi que la demande portée par la FNSEA d'établir une retraite portant sur les 25 meilleurs années, point sur lequel le député s'est dit déterminé de l'efficacité et de la justice sociale qu'une telle mesure pourrait apporter.

Reste désormais à espérer que la campagne électorale 2012 sera un bon cru et qu'elle ne se traduira pas, comme trop souvent, par un listing de bonnes intentions qui au premier jour de l'entrée du Président de la République à L'Élysée, terminera sa course dans la corbeille à papiers. Dans l'attente, la SDAE rencontrera le 13 janvier Martine Carillon-Couvreur et l'intégralité des candidats à la présidence de la République, en Mars, au cours de l'assemblée générale de la SNAE, à Paris. A cette occasion, les pétitions nationales pour les retraites agricoles, collectées durant tout l'hiver par les FDSEA, leur seront remises. **S.L, FDSEA 58**

Zoom sur…

Les revendications de la SDAE 58

- **Un minimum de pension pour des agriculteurs ayant cotisé une carrière complète à au moins 75 % du SMIC, dans le respect de la loi sur la RCO, voté à l'unanimité en 2002**
- **Amener ce minimum de 75 à 85 % du SMIC, comme pour le régime des salariés d'ici 5 ans**
- **Suppression de l'exigence de 17,5 années de cotisations non-salariés agricoles pour avoir accès aux majorations des plus petites retraites**
- **La suppression des minorations en cas de carrière incomplète pour des personnes n'atteignant pas le minimum vieillesse**
- **Le calcul de la retraite sur les 25 meilleures années pour les futurs retraités**
- **La RCO accessible aux conjoints et aux aides familiaux**
- **Le relèvement du revenu fiscal de référence de 1000 € suite à la suppression de la demi-part fiscale pour les veufs et veuves**
- **Le maintien sur tout le territoire de service de santé et la nécessité d'avancer vers une prise en charge plus juste de la dépendance.**

En bref

TIC La FNSEA obtient une nouvelle fois l'éxonération pour 2011

Après de nombreuses relances et un travail de lobbying particulièrement intense, la FNSEA a une nouvelle fois cette année obtenu, dans le cadre de la quatrième loi de finances rectificative pour 2012, la reconduction du dispositif de remboursement de la TIC (ex TIPP) pour les carburants achetés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011. Outre le fioul domestique et le fioul lourd, le Gazole Non Routier (GNR) est également concerné par la mesure. Ainsi les niveaux de remboursements s'élèveront à:
- 5 € par hectolitre pour le fioul domestique et le GNR
- 1,665 € par kilo de fioul lourd

Alors que certaines organisations s'agitent stérilement depuis quelques semaines pour dénoncer une mesure qui permettra à l'agriculture française d'alléger le coût de la main d'œuvre des salariés permanents pour une enveloppe de 210 millions d'€, la FNSEA elle se contente d'œuvrer avec acharnement pour l'intégralité des paysans français. La discrétion et le travail ont du bon … Il est néanmoins dommageable que ces valeurs ne soient que le pain quotidien de la FNSEA. **S.L – FDSEA 58**

Bourgogne Notre Région

2 PAGES SUR L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL SPÉCIALES BUDGET

Plus d'informations dans votre magazine gratuit disponible dans votre boîte aux lettres à partir du 13 février :

et sur www.cr-bourgogne.fr



" Face à la crise, résister et préparer l'avenir ! "

Entretien avec **François PATRIAT,**
Président du conseil régional de Bourgogne

« Nous serons présents, malgré les difficultés, aux côtés des Bourguignons pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes. »



Bourgogne Notre Région : Dans le contexte de crise, vous avez fait le choix de ne pas baisser les bras. Comment cette volonté se traduit-elle dans le budget 2012 ?

François Patriat : pour ce budget 2012, nous avons fait le choix de la responsabilité et du volontarisme. La responsabilité, c'est la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour assurer l'activité quotidienne de nos lycées, de nos trains, des centres de formation d'apprentis, des associations... Le volontarisme, c'est le choix d'augmenter le niveau des investissements. Nous avons ainsi voté l'engagement de 261 M€ d'investissements pour soutenir l'économie bourguignonne, et donc l'emploi, mais aussi assurer le développement d'un service et d'équipements publics de qualité. Pour préserver leur pouvoir d'achat, nous maintenons nos aides aux familles.

Quelles sont vos priorités pour limiter les effets de la crise sur l'emploi ?

Pour les demandeurs d'emploi, nous développons le Service public de la formation professionnelle, qui garantit l'égalité d'accès à la formation et à la qualification, la gratuité de la formation... Les contrats ressources, les écoles de la 2e chance ou les emplois tremplins facilitent l'accès à l'emploi des jeunes. Lutter contre le chômage, c'est aussi anticiper et accompagner les mutations économiques. Avec la création cette année du Plan pour les continuités professionnelles, nous soutenons les personnes les plus exposées et permettons aux salariés de se former pour retrouver plus facilement un emploi.

Votre priorité va aussi à l'innovation.

La Maison régionale de l'innovation ouvrira en 2012. Elle abritera notamment la Technopole régionale qui animera le réseau des acteurs de l'innovation et permettra à chaque porteur de projet innovant d'identifier un interlocuteur unique pour l'appuyer dans ses démarches. Nous apportons aussi notre soutien au rapprochement des universités de Bourgogne et de Franche-Comté.

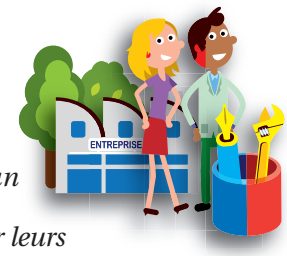
Le développement durable fait aussi partie de vos engagements.

Le développement durable est une formidable opportunité pour répondre à des problématiques économiques, sociales et écologiques particulièrement aiguës en période de crise. Avec notre Plan Bâtiments de demain, nous favoriserons l'innovation dans les écomatériaux, aiderons les professionnels à se former aux nouvelles techniques de construction et investirons pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, en particulier dans les logements sociaux. De plus, nous adopterons en 2012 un Plan climat énergie et une Stratégie pour la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau et nous poursuivrons le soutien à l'essor des énergies renouvelables. ■

Retrouvez l'intégralité de l'entretien dans le magazine Bourgogne notre région n°25

Bourgogne
Conseil régional

Parcours professionnels : un nouveau plan en faveur des salariés

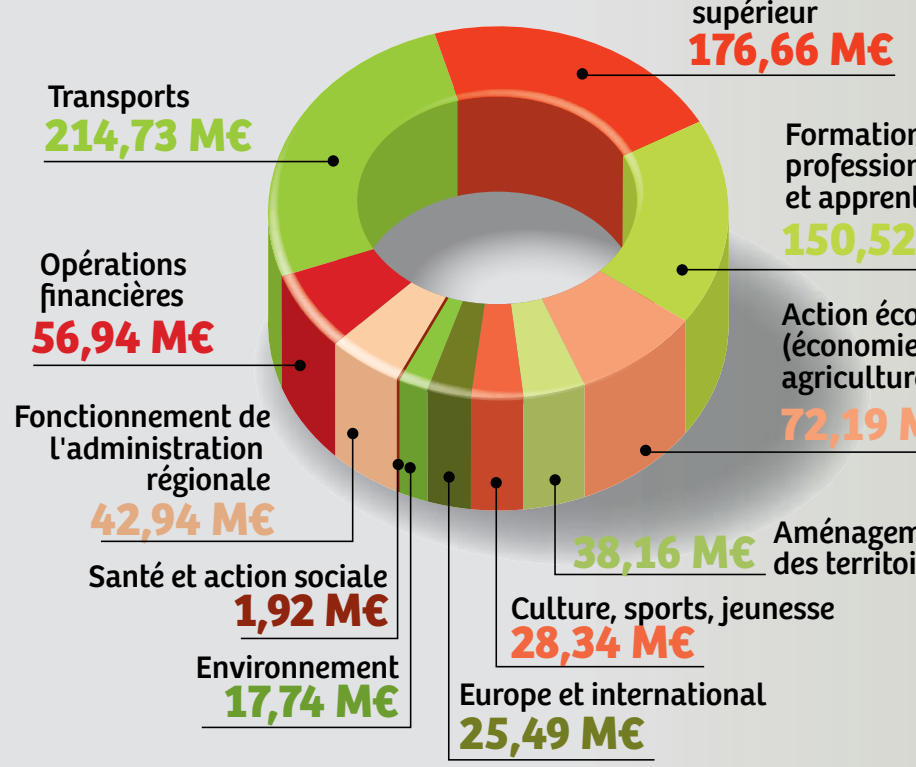


Le conseil régional met en place un Plan pour les continuités professionnelles. Objectif : aider les salariés à faire évoluer leurs compétences et leur qualification, pour conserver leur emploi ou en retrouver un rapidement en cas de chômage. La Région a travaillé en concertation avec l'État et les partenaires sociaux. Parmi les propositions avancées : un comité régional des financeurs pour rendre les nombreux dispositifs existants plus efficaces, un site internet et un numéro vert pour mieux informer les salariés sur ces aides, un nouveau dispositif de conseils en évolution professionnelle... Le Plan pour les continuités professionnelles, soumis au vote des élus le 20 février, sera signé prochainement. ■

Un budget p

825,63 M€

Les dépenses de la Région pour 2012



Innovation : une Maison régionale



L'inauguration de la Maison régionale de l'innovation aura lieu à l'automne prochain au sein de l'ERIE (espace régional de l'innovation et de l'entrepreneuriat) à Dijon. Située à deux pas du campus universitaire, elle regroupera sur 4 000 m² les principaux acteurs chargés d'accompagner les créateurs et les entreprises innovantes. Elle accueillera la Technopole régionale qui sera déployée sur tout le territoire : ce réseau des acteurs, répartis dans sept villes bourguignonnes, permettra à tout porteur de projet innovant de disposer d'un interlocuteur unique, proche de chez lui, qui lui apportera les compétences et les financements nécessaires. Certains de ces sites pourront être spécialisés pour répondre aux besoins spécifiques des territoires. ■

Service public de la formation professionnelle : une réponse aux enjeux de l'emploi



Proposer une formation gratuite à tout demandeur d'emploi, quel que soit le lieu où il vit : c'est la vocation du Service public régional de la formation professionnelle.
Dans ce cadre, le conseil régional s'appuie sur plusieurs outils et structures, parmi lesquels son programme annuel qui propose 300 formations en phase avec les besoins des entreprises et des Bourguignons, mais aussi le chéquier formation pour des actions spécifiques. Pour accompagner les Bourguignons les plus en difficulté, la Région finance aussi les plateformes d'accompagnement à la qualification (PAQ) et les Écoles de la 2e chance. ■

Écoles de la 2e chance : pour se construire un avenir



Le conseil régional de Bourgogne participe au financement des Écoles de la 2e chance, véritables outils de lutte contre l'exclusion par la formation.
Ces écoles offrent aux nombreux jeunes (18-30 ans) sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification l'opportunité de se construire un avenir professionnel. La démarche pédagogique repose sur l'alternance école-entreprise, une remise à niveau des savoirs de base, un travail approfondi sur le projet professionnel et des activités de développement personnel. Deux écoles de la 2e chance existent dans la Nièvre et en Côte-d'Or, une troisième ouvrira ses portes dans l'Yonne en 2012, et une quatrième en Saône-et-Loire en 2013. ■

our rebondir

Le budget du conseil régional s'élève à 825,63 M€. Il a été adopté les 12 et 13 décembre derniers.

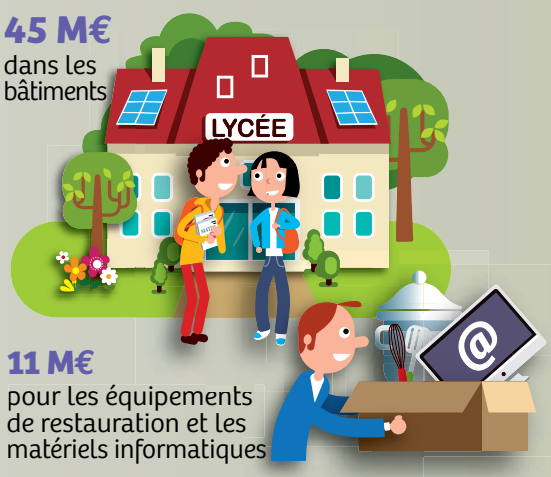
Avec 261 M€, la Région augmente ses investissements en 2012

ZOOM SUR SES PRIORITÉS

dans les lycées

45 M€ dans les bâtiments

11 M€ pour les équipements de restauration et les matériels informatiques



le long des canaux et rivières

12 M€ sur 3 ans pour aménager véloroutes, plages, bases nautiques…



pour les routes

6 M€



dans les écoles sanitaires ou sociales

6,8 M€ pour l'institut de formation en soins infirmiers de Nevers



dans les agglomérations et les territoires ruraux

28 M€ pour créer des maisons de santé, des crèches, des pépinières d'entreprises, des terrains multisports…

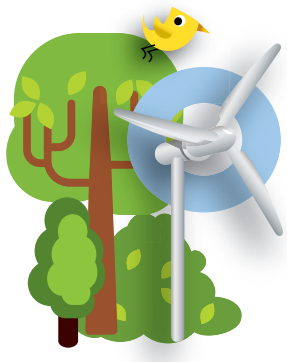


Circuits courts : un soutien aux filières locales



La Région favorise le rapprochement des producteurs locaux et des consommateurs.
Le Charolais est à l'honneur dans les assiettes des lycéens grâce à l'opération « steak haché Charolais de Bourgogne » encourageant l'achat, par les gestionnaires de la restauration collective, de viande produite en région.
Le site **www.loc-halles-bourgogne.fr** met en relation les producteurs bourguignons et les acheteurs de la restauration collective. Pour soutenir l'utilisation des bois bourguignons, le guide du bois local (www.region-bourgogne.fr/guide-bois-local) informe sur l'offre de produits en région et sensibilise les acheteurs publics à l'introduction, dans leurs marchés, d'éco-critères favorables à l'achat de bois locaux. ■

Éolien en Bourgogne : un souffle créateur



La Région joue un rôle moteur dans le développement de l'éolien en Bourgogne, en accompagnant les initiatives des collectivités et des entreprises.
La Bourgogne possède un bon « potentiel vent » et compte 4 parcs éoliens, soit 47 éoliennes rejointes dans un futur proche par 50 autres mâts. Un rythme de développement soutenu, encouragé par le conseil régional qui ambitionne, pour 2020, un parc pouvant fournir 1 500 mégawatts avec plus de 5 000 éoliennes. La Région a contribué à l'émergence du cluster Wind for Future, une « grappe » d'entreprises qui entend favoriser les projets entre les entreprises, les écoles d'ingénieurs, les lycées, les centres de formation d'apprentis, les laboratoires de l'université pour relever le défi de l'emploi. ■

Période de vêlages

Les conseils de deux vétérinaires

La saison des vêlages bat son plein. Période-charnière dans la vie de l'exploitation, c'est aussi le moment de suivre un certain nombre de précautions. Nous avons rencontré deux jeunes vétérinaires associées de Magny-Cours, les Dr Anne-Cécile Thirion et Anne Balthazart, qui délivrent ici leurs préconisations.



Les docteurs Anne-Cécile Thirion (à gauche) et Anne Balthazart sont associées depuis octobre 2011 dans le cabinet vétérinaire de Magny-Cours.

« Aucun vêlage ne se ressemble mais un vêlage bien préparé est un vêlage à moitié fait». Cette maxime du Dr Anne-Cécile Thirion est un engagement à bien mesurer, observer et accompagner cette période cruciale dans la vie des vaches. Et bien respecter la biologie des animaux permet de préparer cette étape avec plus de sérénité. Voici quelques conseils:

Avant le vêlage

Alimentation de la vache: *«il lui faut une ration par laquelle elle ne maigrit ni n'engraisse pas trop. Nous préconisons une alimentation équilibrée en minéraux (calcium, magnesium, phosphore et oligo-éléments). Dans notre région, les sols étant carencés en oligo-éléments de type sélenium, iode, zinc, cuivre, il est nécessaire d'apporter des compléments»*.

Environnement: *«Avant le vêlage, il faut éviter tout stress à l'animal, avoir fait ses lots avant ou, s'il est au pré, ne pas l'avoir rentré la veille, ce qui peut entraîner un vêlage prématuré dans de mauvaises conditions»*.

Prévention: *«selon la conduite d'élevage, il faut penser à déparasiter les mères avant vêlage. Ce sont les mères qu'on vaccine également parce que c'est par leur colostrum qu'elles apportent les anticorps et la mise en place du système immunitaire aux veaux. Par ailleurs, on peut apporter une cure de vitamines A, D3, E sous forme buvable, avec une pompe doseuse dans la boisson»*.

Autour du vêlage

«Prévoir un box de vêlage propre, qui ne sert qu'au vêlage. Dans 95% des cas, à la suite d'une bonne sélection génétique, les vaches vêlent toutes seules même si l'éleveur doit observer et accompagner l'animal».

«L'indicateur le plus fiable qui annonce le vêlage, c'est quand la température corporelle de la vache chute de 1°C par rapport à sa température corporelle habituelle. Cette température peut varier d'une vache à l'autre et en fonction de l'heure de la journée, aussi il est indispensable de prendre la température toujours à la même heure. Il y a d'autres indicateurs, comme par exemple, dans les semaines ou les jours qui précèdent, le pis qui gonfle, la vulve qui s'allonge et se tuméfie, le ligament sacro-iliaque du bassin qui se détend. Dans ce cas, les éleveurs disent que «la vache se casse».

«Lorsque la vache a des contractions abdominales, le vêlage est imminent. Elle change de comportement, se lève, se couche, se relève, s'isole, se montre inquiète et mange moins. En général, l'éleveur surveille, va voir la vache toutes les demi-heures ou l'observe par le biais de la caméra, mais il n'intervient pas encore ».

Le vêlage: règle générale

«Si tout se passe bien, dit le Dr Thirion, *les deux poches fœtales qui entourent le veau sortent de la vache et se vident»*. Les éleveurs disent que *«la vache fait les bains»*. *Si le vêlage est normal, la présentation du veau est antérieure, c'est-à-dire que le veau est sur le ventre et que sortent en premier la tête et les deux pattes avant. La vache est couchée, les contractions continuent, le veau sort normalement: il n'y a pas besoin d'intervenir. Bien dégager les côtes. Il faut que le veau puisse ouvrir son thorax et qu'il dégueule pour éliminer une sorte de glaire. Si celui-ci n'est pas extériorisé, il est possible de tenir le veau par les pattes arrières. Très vite, il faut qu'il respire: on peut lui mettre de l'eau froide dans l'oreille pour le faire réagir. En cas de manque de tonicité à la naissance, si le veau reste sur un seul flanc, il faut le retourner afin d'éviter, plus tard, qu'il ait un poumon plus faible que l'autre. Après la naissance, le veau doit être debout dans l'heure. Il faut qu'il se redresse donc très vite. Sa deuxième mission, c'est de têter le colostrum, celui de sa mère de préférence. Il ne faut pas que la vache soit tétée par des veaux plus vieux: il faut donc un box de vêlage spécifique. Il ne faut pas plus de trois semaines d'écart entre le veau le plus jeune et le plus vieux dans une même cage. Une fois le vêlage terminé, il faut être vigilant sur le nombril du veau, par lequel peuvent entrer de multiples infections. Après l'avoir coupé correctement, faire attention à ce qu'il soit bien propre et éventuellement utiliser un traitement (antibiotique, désinfectant, betadine ou teinture d'iode). Sinon, le veau peut subir des abcès, péritonites et éventuellement de la mortalité. Le colostrum de la mère est important pour le veau. Il doit en ingurgiter 1,5 litre dans les six heures après la naissance. Celui-ci passe la barrière digestive et se retrouve dans le sang. C'est ce qui conditionne la mise en place du système immunitaire du veau. Quand le veau va bien, qu'il secoue la tête, en profiter pour refouiller la vache au cas où il y aurait un 2ème veau ou une déchirure. La vache doit se relever rapidement et qu'elle délivre dans les 12 heures après le vêlage. Elle peut remanger normalement dans la journée. Ne pas oublier qu'elle doit être en bon état pour prendre soin de son veau. Une fois que celui-ci est debout, ce qui est très important, c'est le meconioum, c'est-à-dire son premier caca. C'est qu'il évacue les résidus transmis par sa mère et non pas son premier bol de lait»*.

Le vêlage: cas particuliers

«Dans le cas d'une présentation postérieure, que certains éleveurs qualifient « d'anormale », le veau est soit sur le dos, soit les deux pattes arrières en premier. Pour nous, c'est un vêlage tout aussi normal: on a déjà vu des veaux naître sans assistance selon ces critères».

«Il peut y avoir des mauvaises positions où il est nécessaire d'intervenir. Par exemple, quand l'éleveur met les mains et qu'il constate que seules se présentent les pattes mais pas la tête. Il faut rentrer les pattes et recommencer à tirer après avoir remis la tête en place. Le mieux est d'être deux, l'un qui tire la vêleuse ou tient les pattes et l'autre qui maintient la tête dans l'axe. Parfois, c'est une patte qui manque. Il faut la remettre comme il faut. Quand çà traîne, que la vache ne vêle pas, il faut penser à repousser le veau. Tant qu'il est à l'intérieur, il n'y a pas de risque majeur. Par contre, quand il est comprimé dans le bassin de sa mère, çà lui appuie sur les yeux, çà entraîne un réflexe vagal, cela peut entraîner des complications. Ne pas hésiter à replacer le veau».

«Dans le cas de jumeaux, il faut prendre le temps de les démêler. Il vaut mieux être deux pour vérifier que la bonne tête va bien avec les bonnes pattes. Il faut évaluer la viabilité. Si, au bout d'une demie heure, rien ne se passe, il faut penser à appeler le vétérinaire».

Épisiotomie: *«en cas de dilatation de la vulve, le veau peut coincer. Cela arrive parfois à des génisses dont c'est le premier vêlage. L'éleveur doit prendre le temps de masser la vache. Si au bout de vingt minutes, le veau ne passe pas, qu'il a la langue bleue, mieux vaut appeler le vétérinaire»*.

Siège: *«quand le veau se présente les fesses en premier, c'est-à-dire par le siège, que l'éleveur voit le bout de la queue mais pas les pattes, il peut essayer de se débrouiller seul. Mais dans certains cas, il vaut mieux faire pratiquer une césarienne par le vétérinaire»*.

Torsion utérine: *«cette torsion, qui peut être avant ou après le col utérin, est une vraie menace pour le veau, qui peut mourir par étouffement. Quand la vache traîne, qu'elle se dandine ou qu'elle a la colique, il faut mettre la main et faire faire à l'utérus un tour sur lui-même et un soleil au veau. Quand on arrive à détendre manuellement, le vêlage peut se faire, sinon ou si la torsion est derrière le col, il faudra envisager une césarienne»*.

Césarienne: *«elle intervient dans plusieurs cas: lorsque le veau est trop gros ou mal formé, en cas de torsion utérine, quand le col utérin est fermé c'est-à-dire qu'il se dilate mais se fond dans la paroi externe, ou encore lorsque le veau est coincé au cul. Dans ce cas, il faudra pratiquer une embryothomie, c'est-à-dire découper le veau s'il est mort ou l'euthanasier s'il est encore vivant. Il faut être vigilant quand on essaie de faire passer le bassin du veau par le bassin de la vache. Cela peut finir par paralyser le système nerveux de celle-ci»*.

Complications: *«Plusieurs cas peuvent se produire, comme une déchirure dans le vagin, une hémorragie vaginale, une hémorragie utérine (derrière le col), ce qui peut faire mourir la vache en 5 minutes si elle se vide de son sang, une fracture de la patte d'un veau à la vêleuse (le plâtrer et parfois l'opérer selon la valeur du veau), ou encore la mort du veau ou un renversement de la matrice (prolapsus utérin, lorsque la vache sort son utérus). Dans ce dernier cas, ne pas hésiter à appeler le vétérinaire qui remettra la portée en place et humidifier la portée pour qu'elle reste propre. Enfin, la césarienne peut elle aussi entraîner des complications comme une déchirure de l'utérus, une péritonite, des hémorragies ou un prolapsus»*.



Quand le veau ne peut pas passer par le bassin de sa mère, le vétérinaire pratique la césarienne.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

1ère Conférence régionale Élevage

L'économie et l'autonomie alimentaire des exploitations en démonstration

L'élevage régional poursuit depuis des années des recherches et des expérimentations pour répondre aux grands enjeux qui se dessinent. La première conférence régionale Elevage vient de se tenir au lycée agricole de Fontaines en Saône-et-Loire, à l'initiative de la Chambre régionale d'agriculture et en présence de Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional en charge de l'agriculture. L'occasion de communiquer largement sur les travaux et expérimentations en cours.



Le pâturage d'autome suppose de disposer d'une herbe de qualité en quantité suffisante.

Nous sommes sur de grands enjeux» souligne Jean-Pierre Fleury, président du Corel, à l'ouverture de cette première conférence régionale Elevage.

Des enjeux en termes *«de compétitivité, d'attente des marchés de produits de qualité, de durabilité des systèmes»*. Avec en filigrane, des stratégies fines de gestion de l'herbe, pour une meilleure valorisation d'une production et d'une ressource essentielle aux élevages de ruminants. Organiser ce type de réunion apparaît fondamental à plus d'un titre, comme l'a rappelé également Jacques Rebillard, en appréciant *«cette occasion de valoriser les résultats des travaux et des recherches, de les diffuser et de fédérer les initiatives autour des enjeux et des défis du secteur»*. L'économie et l'autonomie des exploitations sont au centre des actions.

Il s'agit de produire des références *«systèmes»* qualitatives et quantitatives en s'appuyant sur les recherches et les expérimentations conduites en Bourgogne dans les filières herbivores, au travers des réseaux d'élevage et des pôles expérimentaux, tous connectés au plan national et bénéficiant de l'expertise de l'Institut de l'élevage et de l'Inra.

Une recherche développement qui colle au terrain

Ces pôles expérimentaux -la ferme de Jalogny (Bovins viande), les fermes des lycée agricoles de La Brosse (89), de Fontaines (71) et de Semur-Châtillon avec La Barotte (21) pour le Pôle laitier régional, le pôle régional ovin de Charolles, ainsi que le pôle caprin de Macon-Davayé, ont présenté certaines de leurs expérimentations, destinées à renforcer le panel des outils d'aide à la décision existant et à tracer de nouvelles voies pour les exploitations d'élevage, dont il faut assurer la pérennité et la *«vivabilité»*.

A partir des préoccupations de terrain, les Chambres d'agriculture et leurs partenaires des filières herbivores ont construit des programmes de recherche et développement, en fonction des objectifs ciblés.

Pour renforcer la compétitivité des exploitations sont notamment explorées les pistes concernant l'économie de main d'œuvre, donc les pratiques d'affouragement, la diminution du temps de traite, le vêlage à deux ans, les coûts de production… Sur le thème de la réponse qualitative aux attentes du marché, les expérimentations concernent la production en période creuse, l'adaptation de la ration avec du colza gras et de la luzerne pour la production laitière, la recherche de protéines de substitution au soja…

En 2012, les expérimentations et les réflexions vont se poursuivre, visant en priorité les économies de charges, le renforcement de l'autonomie alimentaire des systèmes de production en élevage, une gestion affinée du système fourrager, avec la perspective d'un bulletin d'avertissement sur la production fourragère.

Seront également poursuivies les expérimentations en élevage ovin. Preuve, comme l'a précisé Jacques Rebillard dans sa conclusion, que *«l'élevage est un secteur qui bouge, il faut donc le montrer»* et communiquer largement sur *«des travaux qui allient qualité et rigueur scientifique»*.

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Zoom sur...

Bovins : une stratégie herbe à conforter

Au départ il s'agissait d'élaborer un protocole plus économe d'engraissement des femelles, afin de pallier l'augmentation du coût des matières premières utilisées pour la finition des animaux. L'alternative étudiée repose sur le remplacement du foin par un enrubannage de très bonne valeur alimentaire, pour renforcer l'autonomie et l'économie du système. L'expérimentation, qui a eu pour cadre la ferme de Jalogny, est encore récente, puisqu'elle date de 2010. Les premières observations montrent que si le fourrage a été apprécié et bien consommé par les animaux, son assimilation pose quelques problèmes. Au final, les gains de poids sont moins rapides et la finition moins bonne (-25kg par rapport au lot témoin). *«L'efficacité alimentaire n'est pas au rendez-vous»* observe Julien Renon, qui suit l'essai pour la Chambre d'agriculture. Les deux années d'expérimentation montrent que la rentabilité n'est pas assurée du fait en particulier d'un problème de transformation des matières ingérées. Le transit est trop rapide et l'acidose latente freine les performances. En 2012, l'expérimentation se poursuit avec le souci d'améliorer le transit digestif et avec un objectif économique maintenu d'efficacité alimentaire : augmenter la rentabilité du système d'engraissement à l'herbe, par rapport au kilo de viande produit.

Lait : l'atout des protéines locales

Les AOC fromagères de la région Bourgogne souhaitent limiter l'impact économique de l'utilisation du soja non OGM. L'expérimentation conduite permet d'évaluer l'efficacité zootechnique d'une ration remplaçant le tourteau de soja par du tourteau de colza à 10% de MG, associé dans un premier temps à de l'extrait concentré de luzerne à 50% de protéines, puis plus récemment à de la luzerne déshydratée à 26%.
La démonstration d'une possible alternative au soja a été faite : l'utilisation du tourteau gras de colza couplé à de la luzerne riche en protéines permet une augmentation de la production laitière (+2 à +2,6 kg) sans impact sur le taux protéique mais avec une baisse du taux de matière grasse par dilution. La ration est plus efficace, plus économique et offre un bon profil en acides gras (rapport oméga 3/oméga 6).
Impact non négligeable, les résultats positifs de l'expérimentation ont permis de valoriser les filières locales , la luzerne concentrée étant produite en Champagne, la luzerne déshydratée en Côte d'Or sur le site de Baigneux-les-Juifs et les tourteaux de Colza, en Saône-et-Loire, par Extrusel.

Ovins : pâturer l'herbe d'automne

L'objectif était de mesurer les effets et la pertinence d'une conduite au pâturage des brebis en lactation en automne, pour celles qui agnellent en fin d'été. Il fallait également vérifier que l'herbe d'automne suffisait qualitativement et quantitativement à assurer une bonne lactation.
Au terme des essais, il apparaît que le pâturage d'automne permet de réduire de 25% les charges opérationnelles (ce qui concerne essentiellement les brebis car les agneaux conservent les mêmes apports en concentré). On observe toutefois un allongement de la finition des agneaux de 25 jours, du fait d'un poids de sevrage inférieur. L'économie réalisée par brebis s'élève à 130kg de foin et 23kg de concentré, tout en conservant un état corporel satisfaisant.
Au kilo de carcasse, l'économie réalisée se monte à 25% sur les charges opérationnelles. La pratique se révèle intéressante quand le parcellaire s'y prête et que le stock d'herbe à l'automne est de qualité et suffisant en quantité. Avantage subsidiaire, complète Thierry Besançon, professionnel référent sur cette expérimentation, *«le pâturage améliore la productivité de la prairie»*.

Caprins : améliorer la productivité de l'atelier fromager

L'étude conduite par le Centre fromager de Bourgogne et la Chambre d'agriculture de Saône et Loire visait à déterminer les conséquences d'un apport de graines de tournesol (60gr) sur les performances des chèvres et la qualité des fromages. L'expérimentation consistait à observer les éventuelles conséquences néfastes de leur utilisation sur l'atelier. Les performances du troupeau et la qualité du fromage n'ont pas été impactées par cet apport. En revanche, le taux butyreux augmente de façon appréciable à +1,4g/kg. L'apport des graines de lin en augmentant la teneur en matière grasse du lait augmente le rendement fromager. Depuis ces expérimentations, plusieurs élevages ont introduit les graines de lin dans la ration.



110 Bourgogne et Capserval

En route pour l'agriculture de précision !

Proposer un signal de correction compatible quelle que soit la marque du tracteur et du matériel de guidage, ne relève plus de l'utopie. Depuis juin 2011, date de création de *«Precisio»*, 110 Bourgogne et Capserval, ainsi que 16 autres coopératives au plan national, peuvent apporter une solution *«complète et clef en main»*.



Photo Service Agro-Développement SEINEYONNE

Le Service Agro-Développement Seineyonne utilise l'autoguidage avec le signal PRECISIO 2.

C'est la société Géodata Diffusion, propriétaire et opérateur du réseau Orphéon, qui fournit les signaux de correction. De couverture nationale, ce système est équipé de 160 stations espacées en moyenne tous les 60 km. Une fois l'autoguidage mis sous tension, la position du tracteur est transmise par le serveur central d'Orphéon via le réseau de téléphonie mobile. Cela permet à Capserval et 110 Bourgogne de proposer, aux agriculteurs, deux types de signaux selon les besoins et les systèmes de cultures :

- Precisio 2 utilisant la norme technique de correction RTK (Real Time Kinematic) et offrant une précision absolue et répétable, de 2 cm.
- Precisio 10, système DGPS (Differential Global Positionning System), dont la précision est d'environ 10 cm.

Un simple abonnement suffit !

Le signal de correction Precision s'adapte au matériel de guidage existant. Pour le recevoir, il faut s'assurer que le tracteur est équipé d'un modem pouvant recevoir une carte Sim (modem GPRS, se renseigner auprès du concessionnaire de matériel agricole). Indépendant du type d'opérateur, le signal peut être reçu via une carte Sim Orange, Bouygues Telecom ou SFR. L'antenne du modem a une capacité de réception supérieure à celle d'un téléphone mobile. Ainsi, lors de tests réalisés par Géodata Diffusion en zones réputées mal couvertes, le signal était utilisable 97 % du temps. Precisio développe également des solutions adaptables à chaque exploitation ayant pour objectif de tendre vers les 100 % de couverture. Citons par exemple, le modem capable de recevoir trois cartes Sim. Développé depuis cet hiver spécifiquement pour Precisio, celui-ci permettra de passer d'un réseau GPRS à un autre, automatiquement en fonction de la couverture réseau, sans perte de signal.

La réception du signal Precisio 2 ou Precisio 10 est soumise à une offre d'abonnement. De l'ordre de 1000 €/an, l'abonnement varie suivant la précision apportée et le rayon d'exploitation. L'atout de Precisio, en plus de sa compatibilité avec l'ensemble des équipements, est de s'affranchir de l'acquisition d'une balise RTK et d'une redevance annuelle auprès de l'Arcep. Avec ce nouveau service, il n'y a pas de maintenance.

Pourquoi développer l'agriculture de précision ?

Cette démarche s'inscrit dans la ligne droite de l'agriculture durable, axe de développement des deux coopératives. *«Produire plus et mieux»*, en permettant à leurs agriculteurs :

- Une économie d'intrants.
- Une amélioration du bilan carbone (moins de recouvrement, de l'ordre par exemple, de -13% en travail du sol).
- Le maintien de la productivité (éviter les manques, gain économique moyen de 10 à 23 €/ha)
- Un confort accru de travail (guidage et autoguidage).

Pour diffuser cette nouvelle technologie, les deux coopératives s'organisent et donnent plusieurs rendez-vous à leurs adhérents. Après trois réunions de présentation animées par la société Precisio, regroupant une centaine d'agriculteurs, les coopératives passent maintenant à la phase de démonstration. En effet depuis décembre, un tracteur dédié aux travaux d'expérimentation du Service Agro-Développement est équipé avec un système d'autoguidage et reçoit le signal Precisio 2. Ce matériel sera présent lors des visites *«Bout de Champ»* des mois de février et de juin. Véritable outil de démonstration, il n'en est pas moins utile à l'expérimentation, notamment dans le cadre des plates-formes Artemis* mises en place pour 7 ans, testant entre autres des alternatives au désherbage tout chimique.

Quelle correction pour mon exploitation ?

L'objectif des coopératives, au-delà de l'abonnement au signal de correction, est de guider les agriculteurs dans le choix le mieux adapté à leur besoin. C'est pourquoi, 110 Bourgogne et Capserval ont nommé trois techniciens référents spécifiquement formés sur l'agriculture de précision.

Quelle précision pour quelle intervention (semis, pulvérisation, binage, strip-till,…), pour quelle largeur d'outil et quelle vitesse d'avancement ? Les réponses à ces questions permettront aux techniciens référents d'aiguiller correctement l'agriculteur dans le choix d'un signal de correction.

Pour plus de proximité avec leurs adhérents, des techniciens référents sont attribués à plusieurs secteurs :

- Arnault Beaudot (Territoires Sénonais et Bas-Gâtinais)
- Vincent Forey (Territoires Châtillonnais et Tonnerrois)
- Fabien Bouron (Territoire Auxerrois et Puisaye)

* Artemis : Animation du Réseau de travail sur l'Expérimentation, la Mécanisation, les Intrants et le Sol. Ce réseau regroupe les coopératives de 110 Bourgogne, Bourgogne du Sud, Capserval, Dijon Céréales, Interval et Terre Comtoise

AMÉLIE PETIT
RESPONSABLE AGRO-DÉVELOPPEMENT
SEINEYONNE

Qualité, Robustesse avec PALMS

PALMS



• Grue palms de 4.7 m à 8.4 m de portée

NOUVEAU possibilité homologation route 25 km/h sur toute notre gamme

• Remorque palms de 7t à 14t de charge

Matériel Forestier ASTIC

Ensemble grue et remorque - à partir de 9390 €HT

TVA 19,6% en + départ magasin

RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE

Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr



Photo Service Agro-Développement SEINEYONNE

Le Service Agro-Développement Seineyonne explique les atouts de l'agriculture de précision aux agriculteurs des deux coopératives.

TIC et TICGN

Vous avez jusqu'au 15 avril pour déposer vos formulaires de remboursement

Dans un communiqué, la DDT de l'Yonne rappelle les modalités à respecter pour le remboursement de la Taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIC), applicable au fuel-oil domestique et au fuel lourd, ainsi que de la Taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN).

Comme pour les procédures précédentes, les mesures de remboursement de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIC) applicable au fuel-oil domestique et au fuel lourd ainsi que la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN) est ouverte pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 dans les mêmes conditions que pour les campagnes précédentes.
Les demandeurs continueront d'indiquer séparément leur consommation des premier et second trimestres.

Comme précédemment, le formulaire complété, doit être accompagné des pièces suivantes :
• Copie des factures de fuel-oil domestique, de fuel lourd et/ou de gaz naturel dont la date de livraison est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011 inclus, établies au nom du demandeur (personne physique ou société) ; seules les factures correspondant à des volumes donnant droit au remboursement doivent être comptabilisées (toute fraude ou fausse déclaration qui viendrait a être constatée lors de contrôles sur dossier ou sur place expose son auteur aux sanctions prévues par l'article 441-6 du code pénal). Concernant le gaz naturel, s'il s'agit de contrats d'approvisionnement, le demandeur devra présenter un justificatif permettant de déterminer les quantités de gaz naturel livrées pendant la période concernée (ce remboursement ne s'applique pas au gaz propane et butane déjà exonérés de taxe)

• relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur

• copie de relevé de cotisations du demandeur à un régime de sécurité sociale agricole, comme bénéficiaire d'un tel régime ou en tant qu'employeur de salariés relevant de ce régime

• les sociétés non spécifiques de la production agricole devront joindre en outre un extrait des statuts ou extraits K-bis mentionnant la nature agricole (production agricole, exploitation forestière, travaux agricoles ou forestiers) de tout ou partie de leurs activités. Ceci s'applique notamment aux Sarl, aux Cuma dont l'activité ne se limite pas aux travaux agricoles, aux autres coopératives dont l'activité n'inclut généralement pas la production agricole.
Pour que la demande soit acceptée par l'administration, toutes les pièces jointes (factures, RIB, relevé de cotisations sociales, etc.) doivent être au nom de la personne ou de la société figurant sur le formulaire de demande.
Pour chaque type de remboursement, il n'est accepté qu'une seule demande par personne ou société. Toutes les demandes multiples seront rejetées.
Les formulaires de demande, remplis et complétés par toutes les pièces nécessaires, doivent être envoyées à l'adresse suivante :
Direction départementale des Finances publiques - Cellule remboursement TIC- TICGN - Rue Marie Noël 89000 Auxerre
Date limite de dépôt : 15 avril 2012

Renseignements complémentaires au : 03 86 48 41 21
Les formulaires sont disponibles sur le site Internet de la DDT : www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 89

Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: **2 990 €HT** hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - Distributeur Veosys - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55
VéOsyS

Garage **du MOUESSE**
Agent POLARIS
VENTE, QUADS NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 Nevers
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr


EARL **CUNIN**
Pédicure tous bovins
(cage spéciale pour taureaux)
21210 JUILLENAY - Tel. 06 17 49 08 63


NICHES À VEAUX AVEC LAMPE CHAUFFANTE
VELEUSE - ÉCORNEUR
CAGE à ÉCORNER - LONGE
L'Éleveur Bourguignon
J.P. CLERGET **Tél. 06 80 34 11 73**
21320 POUILLY en AUXOIS - **Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48**

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Firmes & machinisme

Ets Gauvain
Une page se tourne pour Jacques Couturier

Jacques Couturier, responsable du service Occasions des Ets Gauvain, concessionnaire John Deere à Is/Tille (21), va faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er avril prochain, après 40 ans passés dans la machine agricole…et dans la même entreprise ! Excusez du peu ! Entré comme vendeur sur le secteur de la plaine dijonnaise en 1972, il a pris la responsabilité du service Occasions en 1995. Les Ets Gauvain ont été l'un des premiers concessionnaires à créer un service occasion dédié. Même s'il a déjà prévu beaucoup d'occupations comme le jardinage, le bricolage et les randonnées, Jacques Couturier avoue que le contact avec ses clients agriculteurs ou revendeurs (+ de 2500 clients différents en 15 ans) lui manqueront. On n'efface pas facilement 17 années avec le téléphone rivé à l'oreille. Son successeur est déjà bien en place. Arrivé en septembre dernier, John Rémond, 29 ans, justifie de six années comme responsable occasions chez Equip TP (concessionnaire CASE) à Beaune. Son objectif est d'épauler les vendeurs secteurs pour la partie occasion, mais aussi de subvenir aux demandes particulières des clients en favorisant les échanges inter-concessions. L'entreprise continue de développer son activité à l'export (+ de 20% en 2011) avec des ventes réalisées au Chili, Uruguay, Lituanie, et autres pays de l'Est. Rappelons que les Ets Gauvain commercialisent plus de 300 matériels par an et disposent d'un stock occasions d'environ 200 machines en permanence sur leurs sites d'Is/tille et Bletterans.


Jacques Couturier (à gauche) et son successeur John Remond.



TDB1152 P22-23__ 08/02/12 15:46 Page1

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 25/01/12	Corbigny 16/01/12	Bourg-en-Bresse 07/02/12	St Christophe-en B. 01/02/12	M.Engilbert *maxi* 31/01/12	National : 18/01 au 24/01/12
Effectifs		-	292	422		-	
Génisses	U	3,85 €		4,10 €	4,04 €	-	3,90 €
	R	3,66 €		3,75 €	-	-	3,59 €
	O			3,25 €	-	-	3,01 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		4,04 €	-	
	R	-	-		3,74 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,37 €	
	U	3,70 €	nc	3,65 €	3,66 €	2,15 €	3,70 €
	R	3,58 €	nc	3,45 €	3,53 €	1,89 €	3,46 €
	O	3,20 €	nc	3,10 €	3,13 €	-	2,99 €
Taureaux	U	-	-	2,80 €	2,74 €	1,61 €	2,66 €
	R	-	-	2,70 €	2,67 €	-	2,60 €
Broutards (335-380 kg) *maxi*			2,58 €				
Génisses (24 -36 mois) *maxi*			1,99 €				

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 06/02/2012*

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
255 à 370 kg	750-990 €	2,52-2,92 €
390 à 430 kg	980-1070 €	2,43-2,53 €
435 à 490 kg	1080-1230 €	2,34-2,58 €
Laitonnes		
280 à 355 kg	600-820 €	2,03-2,32 €
345 à 430 kg	-	-
Génisses		
550 à 620 kg (24-36 mois)	1150-1240 €	1,86-2,11 €
495 à 865 kg (24-36 mois)	-	-
Vaches		
légères	800-1750 €	
entre-deux	-	
lourdes	-	
Bovins gras		
Génisses de viande	3,46 à 3,66 €/kg viande	

Tendance :
Vente plus discutée en broutards, cours reconduits en sujets de moins de 450 kg et de bonne conformation. Recul des tarifs en mâles lourds et de qualité plus ordinaire.
Cours stables en laitonnes, vente quasi-totale. Peu d'apports en vaches. Vente toujours active et totale à des tarifs très fermes.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 23 au 29 janvier*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,57 €	2,48 €
350 kg	-	2,52 €	2,46 €
400 kg	-	2,46 €	2,40 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	2,33 €
500 kg	-	2,31 €	2,26 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,23 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,06 €	-

Tendance :
Baisse saisonnière de l'offre, bonne tenue des cours en mâle et hausse en femelles.

Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 07/02/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,55 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,25 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,30 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,80 €	2,40 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,40 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,15 €	1,70 €	nc

Tendance : Malgré moins d'apports, cours reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 01/02/12*

Charolais mâles	U	R
250 à 300 kg	3,13 €	2,93 €
300 à 350 kg	3,03 €	2,79 €
350 à 400kg	2,80 €	2,34 €
Charolais femelles		
< 220 kg	3,21 €	2,51 €
220 à 300 kg	2,70 €	2,36 €
> 300 kg	2,39 €	2,28 €

Tendance :
Apports moins importants dus aux intempéries. Hausse dans les laitonnes. Léger tassement des cours dans les taurillons lourds.

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 07/02/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,84-3,05 €	2,76-2,82 €
300 à 350 kg	2,68-2,76 €	-
350 à 400 kg	2,52-2,72 €	2,41-2,53 €
400 à 450 kg	2,45-2,62 €	2,36-2,45 €
450 à 500 kg	2,42-2,59 €	2,30-2,44 €
> 500 kg	2,29-2,47 €	-
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,44-2,48 €	2,21-2,44 €
250 à 300 kg	2,32-2,44 €	-
300 à 350 kg	2,30-2,38 €	2,18-2,29 €
350 à 400 kg	2,28-2,35 €	2,24-2,28 €
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois)	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,22-2,32 €	2,17-2,22 €
450 à 540 kg (12-24 mois)	2,10-2,23 €	2,01-2,08 €
(24-36 mois)	1,90-2,04 €	1,81-1,91 €
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,77-2,02 €	1,65-1,80 €
5 à 10 ans	1,76-2,09 €	1,58-1,75 €
+ 10 ans	1,60-1,82 €	1,53-1,75 €

Tendance :

- La météo actuelle ne laisse pas beaucoup de temps aux éleveurs pour se rendre sur le marché, et continue de perturber les apports. Dommage, car de nombreux acheteurs sont présents et justifient leurs besoins par un taux de vente qui dépasse 98%
- Broutards: Forte demande en sujets de 300 à 420 kg, notamment si le rappel FCO excède 60 jours. Cours reconduits dans les autres catégories de poids.
- Laitonnes: vente totale à des cours qui progressent légèrement.
- Génisses 2 ans: Meilleure demande en génisses 2 ans, toujours mieux recherchées à cette période de l'année.
- Génisses 2 ans, vaches: L'offre s'est brutalement restreinte, rendant les tarifs encore plus fermes. Génisses 3 ans, vaches: l'offre s'est brutalement restreinte, rendant les tarifs encore plus fermes.

Tendances

Semaine du 6 au 10 février

Bovins de boucherie

La tendance positive de ces dernières semaines se confirme, faute de disponibilité suffisante dans les campagnes. L'épisode neigeux et le froid qui saisit une grande partie de la France ne sont pas là pour arranger les choses, en rendant la circulation délicate sur les petites routes de campagne pour le ramassage des animaux. La vente est assez fluide avec des tarifs qui se maintiennent sans difficulté pour les génisses charolaises de qualité bouchère, alors que les tarifs peinent à progresser pour les bonnes vaches viandées. Les échanges demeurent soutenus dans les allaitantes de choix secondaire, qui voient leurs tarifs progresser. Dans les réformes laitières, les industriels peinent à couvrir leurs besoins et sont obligés d'accorder de nouvelles plus-values dans les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, la faiblesse de l'offre sur le marché permet une certaine stabilisation des cours dans les Charolais.

Broutards

Les sorties sont perturbés par la neige et les températures sibériennes qui s'abattent sur la France. Les éleveurs sont largement occupés a soigné les animaux.
La tendance reste au plafonnement des prix dans les charolais lourds (+450kg). Les sujets de 300 à 400 kg restent par contre très recherchés pour la repousse ou l'export vers le Maghreb, avec des cours sensiblement reconduits. Dans les femelles, le commerce est plus régulier avec des tarifs facilement maintenus.

ENTRÉE ABATTOIR *Bassin Centre-Est - Cotations régionale des gros bovins entrée-abattoir du 30/01 au 05/02*

en Euro/kg net

	Jeunes Bovins Etat d'engraissement : 3				Taureaux Etat d'engraissement : 2	Boeufs Etat d'engraissement : 3			Vaches Etat d'engraissement : 3						Génisses Etat d'engraissement : 3	
Typologie / Conformation et tiers de classe	Viande	Blonde d'aquitaine	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande	Mixte	Lait	Viande -10 ans +350kg	Blonde d'aquitaine -10 ans +350kg	Charolaise -10 ans +350kg	Limousine -10 ans +350kg	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande +350kg
E	-	-				-			-	-						-
U+	3,99	-				-			-	-		-				-
U=	3,94	-			-	-			-	-	-	-			-	-
U-	3,90	-			-	-			3,60	-	-	-			3,90	3,90
R+	3,84				-	-			3,54	-	3,51	-			3,65	3,63
R=	3,67		-		-	-			3,47						3,53	3,55
R-	-		-		-	-	-		3,43				-		-	-
O+			-	-	-	-	-		-				-		-	
O=			-	3,29	-		3,26	3,21					3,17	2,97	-	
O-				3,24	-			3,20						2,96	-	
P+				-				3,20						2,96		
P=				-				-						2,87		
P-														2,70		

ENTRÉE ABATTOIR - *Cotations nationales des gros bovins entrée-abattoir du 30/01 au 05/02*

en Euro/kg net

	Jeunes Bovins Etat d'engraissement : 3				Taureaux Etat d'engraissement : 2	Boeufs Etat d'engraissement : 3			Vaches Etat d'engraissement : 3							Génisses Etat d'engraissement : 3	
Typologie / Conformation et tiers de classe	Viande	Blonde d'aquitaine	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande	Mixte	Lait	Viande Toutes races	Viande -10 ans +350kg	Blonde d'aquitaine -10 ans +350kg	Charolaise -10 ans +350kg	Limousine -10 ans +350kg	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande +350kg
E	4,03	-				-			4,73	-	-					-	-
U+	4,03	4,10				-				4,25	-		-			4,35	4,36
U=	3,99	4,25			2,86	3,90			3,80	3,96	4,41	3,66	4,00			4,17	4,19
U-	3,91	4,01			2,90	3,83				3,76	4,28	3,61	3,90			3,90	3,91
R+	3,87				2,93	3,73				3,61	3,90	3,58	3,83			3,75	3,76
R=	3,77		3,51		2,82	3,69			3,54	3,56				3,23		3,60	3,63
R-	3,62		3,44		2,74	3,57	3,30			3,49				3,28		3,42	3,48
O+			3,47	3,39	-	3,33	3,28			3,35				3,24	3,16	3,26	
O=	3,36		3,37	3,26	-	-	3,25	3,14	3,25					3,20	2,97	3,17	
O-			-	3,23	2,63	-	3,23	3,16						3,12	2,94	2,64	
P+				3,22				3,16							2,93		
P=				3,14				2,95	2,80					2,96	2,89		
P-															2,79		

Prix moyen pondéré Entrée Abattoir Etat d'engraissement 3 3,41 (+0,02)

Veaux

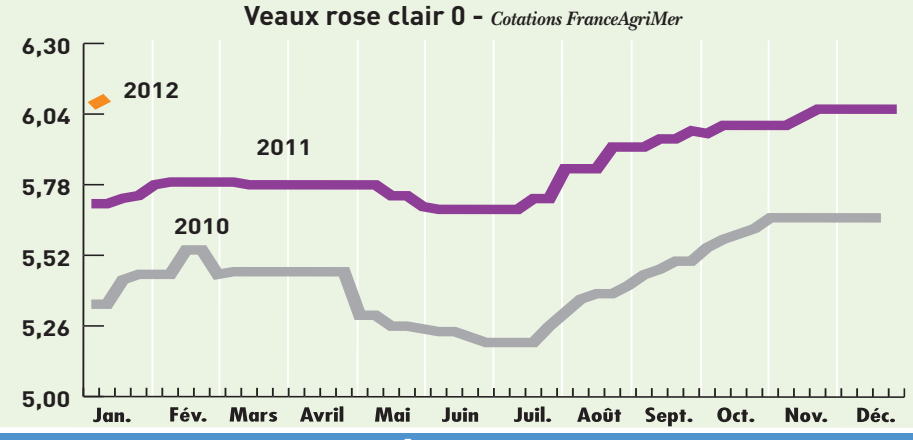
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 18/01 au 24/01/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,70 €**	-	-	-
U	**7,95 €**	**7,34 €**	**5,91 €**	-
O	**6,24 €**	**6,11 €**	**5,09 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 30/01 au 3/02/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**73**	**515-600 €**	**435-510 €**	**200-305 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**120**	**220-560 €**	**200-480 €**	**150-270 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**80**	-	-	**100-150 €**	**10-145 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**587**	-	-	**110-175 €**	**100-165 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Équins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 16/01 au 22/01/2012*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,45 €**	**1,54 €**	**–**
Bons	**2,27 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/12*

Agneaux (169)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,82-2,97 €**	**2,51-2,89 €**
Gras (38-44 kg)	-	**2,91-3,21 €**	**2,54-2,79 €**
Gras (44-50 kg)	-	**2,66-2,92 €**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,40-3,04 €**	-
Laitons (38-44 kg)	-	**3,22-3,32 €**	-
Laitons (+44 kg)	-	**3,15-3,20 €**	-
Brebis (81)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	0,94-1,27 €	**0,86-1,15 €**	**0,31-0,62 €**

Tendance
Agneaux La faiblesse de l'offre permet de maintenir les cours élevés, dans les agneaux gris, comme dans les quelques lots de laitons.
Brebis L'offre est de bonne qualité. Les besoins paraissent illimités et les cours continuent de progresser.
Béliers-Caprins Bonne vente

Divers	
Agneaux maigres	**2,11 à 2,89 €/kg**
Béliers (15)	**86 à 111 €/animal**
Chèvres (3)	**15 à 30 €/animal**

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 23/01/12*

Amenés:100	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**90-130 €**	**2,18-2,59 €**
Brebis	**60-100 €**	**0,99-1,76 €**
Béliers	**70-115 €**	-

Apports de saison. La présentation est de qualité hétérogène en agneaux, le placement reste toutefois rapide à des tarifs sensiblement reconduits. Demande toujours forte en brebis, cours très fermes. **Prochain marché le 06/02/12**

Ovins

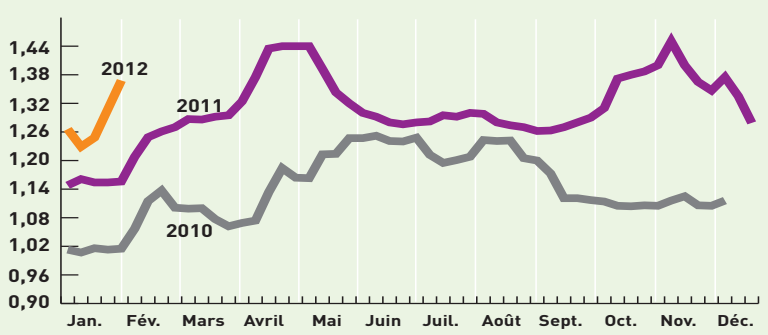
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 23/01 au 29/01/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,76 €**	**6,49 €**	**5,90 €**
Couvert	16-19 kg	**6,58 €**	**6,35 €**	**5,73 €**
Gras	13-16 kg	**4,83 €**	**4,71 €**	**4,33 €**
Gras	16-19 kg	**4,66 €**	**4,39 €**	**4,11 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 23/01 au 29/01/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	-	**6,36 €**

Agneau moyenne nationale

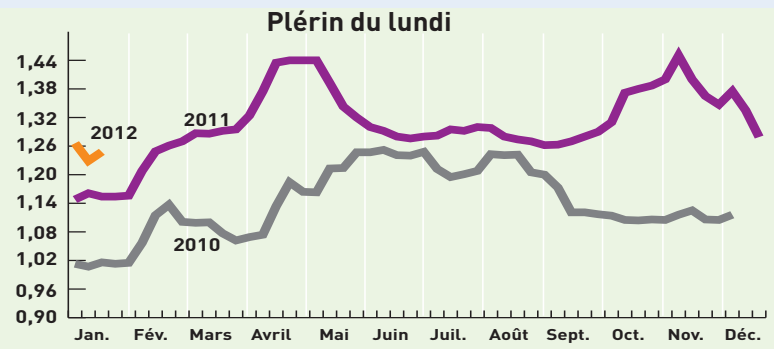


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 705 porcs présentés) — *Cotations du lundi 23/01/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,248 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 06/01/2012 au 12/01/2012*

1,49 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 04 à 06
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
04/2012	**2**	**16 550**	**0,24**	**0,24**	**0,24**	**3**
05/2012	**1**	**8 000**	**0,22**	**0,22**	**0,22**	**2**
06/2012	**1**	**8 700**	**contrat**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 1/02/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 6,00 à 6,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,70 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,50 à 5,80 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,70 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,05 euros/tonne du 1er au 15 février pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	fév.-mars	200	N C
	BPMF	fév.-mars	200	N C
Sud Est	BPMF	fév.-mars	210	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	fév.-mars	205	N C
Nord Côte d'Or	-	-	-	-

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	fév.-mars	270	T C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	fév.-juin	193	A C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	fév.-mars	195	N C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 07/02/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,62 €**	**0,60 €**	**0,56 €**
Céleri-rave France	**0,70 €**	-	**0,70 €**
Chou frisé France cat. I	**0,65 €**	-	-
Courge France	**0,47 €**	**0,60 €**	**0,45 €**
Echalote France cat.I	**1,25 €**	**1,50 €**	**1,15 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,15 €**	**1,50 €**	**0,85 €**
Epinard France cat.I	**2,50 €**	**2,80 €**	**2,20 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**1,00 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,50 €**	-	**1,50 €**
Navet rond violet France	**1,05 €**	**1,25 €**	**1,15 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,18 €**	-	**0,15 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**1,15 €**	**1,35 €**	**1,25 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm	**0,60 €**	-	-
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,27 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,63 €**	-	**0,55 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**		-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	**0,85 €**	**0,70 €**

Matériel

Tracteur

21 - Vds tracteur JD 7430, année 2008 autopower autotrac ready, révisé en concession, 1 560 h, TBE, 69 000 euros (réf. 050D)
✆ **06 76 43 55 63**
06 82 42 08 75

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vd Valtra T 132 D de 2011 HE 980 Pneu av 480 70 38 - ar 580 70 38 Rel avant
✆ **06 08 86 47 21**

39 - Vds Deutz M 610, an. 09 clim. PDF rel. av. cab. pont sup. 1 020 h, 53 000 euros
✆ **03 84 42 70 27**

42 - Vds VL fraîche lait, tarie montb. + prim'holstein logettes off. non. Indem IBR
✆ **06.77.92.40.65**

54 - Vends trac MXM190 jumelage trac Case 240 MX, semoir Amazone, herse rotative adp 4 m rotec, chisel Kver lclc 3,80 m + rouleau Agrisem S, disco Mulch 3 m.
✆ **06 08 84 44 20**

58 - VENDS tracteur Renault 11054, TBE, de 2000, 6 800 h., clim., pn. neuf, - broyeur Kuhn 4951. (réf. 050B)
✆ **06 26 15 49 08**

70 - Vends Tracteur Claas Celtis 426 RC + Quick 45 et RLT Cerès 335 TBE.
✆ **06 84 20 23 21**

71 - Vds Fiatagri G170, an. 95, 7.950 H, 170 CV, rel. av. 4DE boîte Powershift, TBE, 18.900 E.
✆ **06 77 80 36 99**

74 - Vds tract Deutz Agrotron 85 ch 4600 h, 1996, 30 km/h, pneu av neuf, charg Stoll, tract bon état révisé 22 000 euros.
✆ **06 89 10 12 69**

89 - VENDS JCB 2135 4 WS, 4 000 h., 29 000 euros, disp. 01/06, - MB Deutz 4065 HTS, coupe 4.20 m., chariot cochet. (réf. 0611)
✆ **06 87 18 74 35**

Travail sol

38 - Vds planteuse Super Prefer type UT 4 rangs 8 pinces fertiliseur engrais à soc.
✆ **06 83 89 56 50**

38 - Vibro court 3 mètres attelage automatique, prix 350 euros.
✆ **04 74 92 73 27**
06 73 13 88 80

55 - Vends Terrano Horsch 4FX, 2003, très bon état, 12.000 euros.
✆ **06 30 62 16 92**

69 - Vds porte outils RAU SICAM X - Sem 3 porte Acours - Rouleau Paker 2000 euros.
✆ **06 12 50 46 56**

89 - VENDS brabant 4 S Bugnot 2 000 euros, - Mixi N6 Kongskilde 21 d., 3 500 euros, - cover crop JD Bru, monoliner 28 d., 15 000 euros (réf. 0612)
✆ **06 87 18 74 35**

Récolte

01 - Vds petite pirouette 4 toupies Deutz Fahr
✆ **06.15.73.20.88**

21 - ACHETE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominateur, 56, 66, 76, 80, 85, 86, - John-Deere, 952, 965, 970, 975, 1065, 1075, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, - MF 440, 507 et autres, - presses moy. densité, - RB 120 x 120 (réf. 050E)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Recherche presse à balle ronde faire offre au :
✆ **04 74 20 37 34**
ou 06 09 81 76 57

38 - Vds presse balles rondes New Holland 5850 volume variable filet 5000 euros, cueilleur tournesol Fantini 7 rangs à 55 cm, TBE : 9000 euros.
✆ **06 87 45 71 74**

38 - Vends faucheuse Krone AM242 largeur 2,40 bel état peu servi prix 2100 E HT année 1993.
✆ **06 12 95 45 43**

42 - Recherche MB Claas série 78, 88, 98, 108 et Méga 204
✆ **06 23 19 33 18**

58 - VENDS MB JD 1550 CWS, 5.5 m. suivie au sol, 960 h, batteur, TBE, chariot, cochet, coupe 618 (réf. 060A)
✆ **06 75 86 52 20**

71 - Vds presse haute densité NH D 800, révisée par concessionnaire, bon état.
✆ **06 63 53 42 10**

71 - Vds presse balle ronde Claas Variant 260, année 2005, 4.000 bts, pick-up 2 m, liage filet.
✆ **06 32 03 43 04**

Arbo-viti

69 - Vend matériels fruitiers : calibreuse Paillet 2 lignes, arroseurs, caisses cueillette plastique, divers
✆ **06 79 96 90 54**

Epandage

89 - VENDS semoir céréales Cogeai 6 m. + sépéba, 2 000 euros, - semoir engrais traîné 6 T., MV 60, Moreau, 24 m. Bache, 3 500 euros, le tout bon état (réf. 0608)
✆ **03 86 75 23 65 HR**

Cave

69 - Vds plaques thermoformées pour stockage bouteilles
✆ **06 31 41 50 35**

Agri. divers

01 - Achète presses moy. dens., round baller, semoir à maïs pn., cover crop, charrue 3-4 corps, moiss.-batt. & tracteurs 4 RM.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - ACHETE presses moyenne densité , round baller,- semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., tracteurs 4 RM (réf.060D)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS bétaillère 1 place, - plateau 6 m., - 1 essieu, - groupeur petites bottes, - roues étroites 8.3-44 (réf. 0502)
✆ **06 70 09 19 09**

21 - VENDS MB New Holland 8050, cabine, clim., broyeur, - presse John-Deere 590, - pulvé Berthoud 21 m., porté, 1 200 l., - semoir engrais Sulky 1 500 DPX, - vibro Sicam 5.50 m., - dessileuse pailleuse Audureau 3050 semi-portée, commande monolevier, le tout bon état. (réf. 050F)
✆ **06 36 66 97 60**

21 - VENDS semoir Roger repliable 8 m., 3 rangées, 1999, - cover-crop Bugnot VRV 36 disques, 4.60 m., 2006, repliage hydraulique, - faneur Kuhn ga 280, - vis sur chariot 10 m., diam. 140 (réf. 060E)
✆ **06 15 68 80 21**
06 14 49 34 73

26 - Vds Tr. J Deere 7430 - 900H - Presse Welger - Herse 5m20 - Tonne Pichon - Faucheuse FR Paille fourrage
✆ **06 68 46 23 06**

26 - Vds Paille botte ronde + Tracteur IH 644 avec fourche à remettre en état
✆ **04 75 59 10 98 (HR)**

38 - Vds gros treuil 3 points, parfait état avec câble : 6000 E, visite dans le 38.
✆ **06 86 51 21 64**

38 - Vds 2 nourrisseurs veaux cuve fuel 1000 l charrue quadrisoc salle de traite 2x4.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds une tronçonneuse Sthill 0,46 guide de 40 cm avec 2 chaînes neuves, un élévateur à bottes Samas 11 m sur pneus avec moteur électrique triphasé 2 rouleaux plat avec attelaage, tracteur, 1 rateau faneur Mc Cormick EU 23 (bas prix), un groupe électrogène 230 volts neuf, une cuve en fonte de pétrin mécanique.
✆ **04 74 84 74 78 HR**

38 - Vds perceuse à colonne cone n°3 tourelle + étau 4 vitesses - Vds fendeuse hydraulique vertical 380 v 12 tonnes servie 1 semaine cause décès achat 2200 E vendu 1700 E.
✆ **04 74 95 67 10**

38 - Cherche 1 remorque ancien Ferguson, 1 charrue ancien Ferguson, 1 tract. 201 SFV, 1 charrue non stop 4 socs, 1 herse rotative Lely 3 m pr pièces, 1 semoir Nodet 3 m à disques pr pièces, 2 pneus 13,6x24, 2 pneus 16,9x28, 2 pneu 18.6x38, 2 pneu 11,5x15, 16.9/14, 16/70x20, 1 pneu 16x24, 1 roue complète 18,4x26 8 trous, 1 essieu complet 10,50x13.Vends 1 semoir ptes graines Markewitz : 200 E, 1 masse avant ou ar 1200 kg : 600 E, 1 épave de charrue Agrolux 5 socs : 100 E, 4 roues complètes 215x40x17 4 trous, 1 pompe Caprari 60 m3 : 500 E, 1 bétaillère (camion transformé 6/7 bêtes) : 800 E, 1 tonne à eau 7000 l (camion) : 700 E, 1 lot de pneus, occasion à trier de 10 à 100 E, 1 lot de tuyaux arrosage 3 pouces 40 l : 500 E, 2 portes de garage en tôle : 100 E, 7 cuves plastiques 1000 l : 200 E, 2 bacs à eau de prairie : 100 E, 22 m2 de dalles 40x40 : 200 E, épave Ferguson TEA20 : 100 E, Karcher eau chaude HDS 1210 : 500 E, cuves à mazout 300 l, 1000 l + 500 l 1F le L, pegolama 3 m dents neuves
✆ **06 71 69 97 76**

38 - Vds tank à lait Serap 1300 l.
✆ **06 83 74 14 89**
04 74 88 51 85 HR

38 - Vend coupe de bois avec terrain bien situé.
✆ **06 42 61 50 26 HR**

38 - Vds mat. espaces verts : tondeuse autop. etesia, broyeur Saelen, godet et broyeur Desvoys, empierreuse, etc...
✆ **06 31 14 33 45**
06 33 63 08 46

42 - Vds citerne souple 180 m3 + pompe immergée silo résine 7 t, moulin Toy. 5 CV, tanck Japy 1 600 l, demi cercle ch lait
✆ **04 77 30 88 69**

42 - Vds salle de traite bovins, 5 postes, dessileuse portée 1 m3
✆ **04 77 20 84 92**

71 - Vds Same Silver 95, an. 05, 3.900 H, clim., toit vitré, charg. TBE, par finan. 2,99 % sur 7 camp.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds Same Expl. 80 avec charg. par finan. 2,99 % sur 7 camp., dist. engrais Sulky 1.450 L, TBE.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds TA sans reprise, 1 Renault Cérès 85, 13.800 E HT, 1 Lambo 950, 95 CV, tripleur, 13.980 E HT.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., bennes 8T, 10T et 12T, charrues nonstop 2-3-4 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - 07-Vends cadre Gard 5 barres charrues ou côtes melons + déca Egretier mécanique + grifon queue cochon.
✆ **06 12 54 68 73**

89 - VENDS bétaillère Peugeot J9, an. 1990, - épandeur Krone 4.5 T., - 6 bacs à eau Galva 800 l., - 3 auges à mouton Galva 2 m., - 1 ratelier à mouton BR couvert Galva. (réf. 0518)
✆ **06 03 67 02 18**

Elevage

01 - Vds salle de traite TPA 2x8 compteur préleveur Manus Cherche tracteur 100 CV 2 ou 4 RM
✆ **06.08.09.92.25**

38 - Vd moulin à farine avec caisson 5,5 kw triphasé, 3 grilles dif. très bon état : 250 E.
✆ **06 70 35 20 70**

71 - Cse retraite vds évacuateur à fumier Albert, rampe 8 m orientable, 100 m de chaîne de curage 2 ans, 50 stalles comtoises, vêleuse Vink A800, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds Partner D 1L9 1999 Pneus cour, dist alter Pompe eau injec neufs CT Ok 240000km 800e
✆ **04 75 31 93 51**

58 - VENDS vito frigorifique, bon état général, entretien fait, contrôle OK, année 2002, prix : 7 000 € TTC. (réf. 0606)
✆ **06 07 14 60 83**

69 - Vds Peugeot Expert 2,0 L. HDI 07/2004 181000 km dist. nv 3 ou 6 pl. Hab. bois 5300 euros.
✆ **06 84 55 08 79**
ou 04 74 01 15 48

69 - Vends J9 bétaillère pour pièces an 1992 boite cinq direction assistée caisse alu + MF 42.
✆ **04 78 48 03 38 HR**

71 - Vds Renault G270 bétaillère 19 T, de 1996, caisse 8,70 m + Master 120 bétaillère, 2007, caisse alu.
✆ **06 87 39 25 00**

Tourisme

01 - Vds Grand Modus dynamique DCI 85 eco2 beige cendré, 10 2009, 9 000 km
✆ **04 74 25 38 70**

01 - Vds Grand Modus dynamique DCI 85 Eco2 beige cendré 10-2009, 9 000 km
✆ **04 74 25 38 70**

38 - Vds Fiat Panda 1996, 96000 kms.
✆ **04 76 07 61 38**

38 - Vds Peugeot 406 HDI 6 cv, 11 dcv 145000 kms TBE 2001, 1ère main.
✆ **06 80 22 12 91**

84 - Cherche moto ancienne, avant 1960, toutes marques, même mauvais état : Terrot, Monet, Goyon etc.. (moteur, cadre).
✆ **06 49 80 55 38**

89 - VENDS toyota Land Cruiser LJ 73, année 1987, bon état général, CT OK, 203 000 kms. (réf. 0613)
✆ **06 16 74 46 93**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia 1m90 à 1,90 Euros et chataigner 1,60 E
✆ **06.62.35.74.56**

01 - Vds regain très bonne qualité botte 130x120 secteur Coligny
✆ **06.29.05.28.34**

01 - Vds 100 BR 2011 + 30 BR regain
✆ **06.10.43.65.69.**
ou 04.74.25.96.46

07 - VDS 300 bottes paille 20kg 2 euros HT la botte accès camion
✆ **06 87 38 27 30**

21 - A vendre 25 ha d'herbe sur pied prix : 130€ l'hectare en fauche, 160€ l'hectare en fauche et regain. (réf. 0609)
✆ **06 84 18 91 12**

26 - vds 35 bottes de paille bio sous hangar DIA 120
✆ **06 17 96 58 51**

• Peugeot 206, 1.4 HDi Trendy,	2007	diesel	1 012 km	**6 790 €**
• Opel Antara 2.0 CDTI 150 FAP Cosmo Pack A,	2007	diesel	6 044 km	**5 900 €**
• Dacia Sandero, 1.2, 16V, 75 eco2 Ambiance,	2011	essence	6 297 km	**8 200 €**
• Kia Sportage 2.0 CRDI Active 4x4 A,	2005	diesel	9 100 km	**10 300 €**
• Kia Picanto, 1.1 L, 65 Best,	2009	essence	3 080 km	**6 590 €**
• Toyota Yaris 85 VVT-I, Linea Luna,	2005	essence	1 064 km	**4 490 €**
• Renault Clio, 1.5 DCI 85, Dynamique, Eco 2,	2009	diesel	6 431 km	**11 490 €**
• Peugeot 407 Confort, 2.0 HDI, 16 V, 136,	2004	diesel	8 200 km	**8 900 €**
• Suzuki Sx4, 1.9 DDIS GLX 4WD,	2007	diesel	9 980 km	**9 790 €**
• Renault Twingo, Dynamique, 1.2, 16 V, 75BHP, Eco 2,	2008	essence	3 850 km	**7 690 €**

SA DESCOLLONGES
Dijon - Talant - **Tel. 03 80 58 29 89**

26 - Vd Luzerne 1»-2»-3» et 4» coupe en balle ronde 120/120
✆ **06 81 39 05 52**

38 - Recherche paille en andain pour la récolte 2012.
✆ **06 98 58 08 85**

38 - Vds foin sur pied récolte 2012 luzerne dactyle prairie naturelle région Crémieu.
✆ **04 74 83 83 80 HR**

58 - VENDS enrubannage 1ère qualité regain 2011. (réf. 060C)
✆ **06 72 77 44 76**

69 - Vends Pommes de terre Bintje producteur Monts du Lyonnais
✆ **06 73 10 83 06**

69 - Vds cerises pour distillation en tonneaux de 100 l. ou 200 l.
✆ **04 74 70 80 23**
ou 06 87 89 48 97

74 - Vds foin et regain en balle rectangulaire 80x90x240 et enrubannage balle ronde livraison possible à partir de 5 tonnes.
✆ **06 07 32 64 32**

89 - VENDS foin prairie, extra, balles rondes 120 x 180, 40 T., prix à débattre (réf. 050A)
✆ **03 86 32 57 04 après 20 h**

Fourrage

38 - Vds foin 2011, 25 E la balle ronde région Morestel.
✆ **04 74 80 19 40 HR**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

74 - Vds foin regain 2011 extra livré en Haute-Savoie et Ain.
✆ **06 23 25 79 98**

74 - Agriculteur de Haute Savoie vds foin regain AOC de 2011, BR120, livre région Sud Est Centre.
✆ **06 23 25 79 98**

Pépinière

26 - Vds Plants de chênes truffiers blancs et verts sélectionnés 1 et 2 ans
✆ **06 76 92 81 71**
ou 04 75 04 74 33

Propriété

21 - CEDE exploitation d'élevage en Côte d'Or, 180 ha, DPU. (réf. 040A)
✆ **09 75 23 45 75**

84 - Vends oliveraie 90 arbres pleine production, terrain 3 500 m² situé La Roque sur Pernes (84) – Prix : 40 000 euros.
✆ **06 78 83 85 05**

88 - Sud Epinal loue maison F5 cuisi équip 3 ch metza grand sous sol 2 gara ter 700 euros.
✆ **03 29 30 11 71**

89 - RECHERCHE terres dans 89 à acheter ou louer pour J.A.. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (réf. 0607)

Divers

21 - VENDS piquets acacia épointés ou non. (réf. 0505)
✆ **06 82 44 28 60**

21 - VENDS chaudière cuisinière avec bouilleur franco-belge, bon état, prix raisonnable. (réf. 05VB2)
✆ **03 80 35 00 84 HR**

- 1 tracteur IH 644, 2 roues révisé avec fourche et surélévateur
- 2 cages à écorner MAZERON
- 3 barrières césarienne

Ets BONORON
58 Moulins-Engilbert
Tel. 03 86 84 20 22

38 - Vends 30 DPU agricole dans l'Isère 150 euros l'un.
✆ **06 82 22 07 98**

38 - Cherc. pneus d'occasions 11, 12 ou 13-5-70, 16 bon état, région Rhône-Alpes.
✆ **04 76 64 24 86**
06 82 75 11 03

39 - VENDS bon foin et regain, - piquets acacia 1.80 et 2 m., livraison à domicile. (réf. 0511)
✆ **06 80 32 00 90**

43 - Vds DRECHE de brasserie, Corngluten, balles de maïs ensilage.
✆ **06 84 09 59 82**

54 - Donne citerne 40 m3 pour réserve d'eau, à retirer sur place Nancy.
✆ **06 62 09 65 18**

67 - Vends tracteur JCB 3185, an. 01, 5200 h, 185 cv, 4 RM, pneus 50%, révisé.
✆ **06 26 20 31 22**

70 - Vds Groupe électrogène PRAMAC GBL 30 avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 EUR TTC (TVA Récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 (HR)**

89 - VENDS bocaux deux litres Le Parfait (réf. 0603)
✆ **03 86 40 21 86**

Location

Agricole

21 - Futur retraité CHERCHE repreneur chèvre et pondeuse, local de transformation, bâtiment matériel, maison confort, possibilité association avant retraite, plateau Langres (réf. 0411)
✆ **03 80 81 02 09**

69 - J.A. recherche terrains agricoles en location pour installation sur Vallée du Rhône.
✆ **06 50 86 32 73**

Autre

01 - Eleveuse cherche terrain ou bâtiment ou ferme à louer pour 10 chiens petite taille Ht Bugey/Jura Sud
✆ **06.48.20.04.71**

26 - Apiculteur pro propose abeilles pour pollinisation rucherduclos
✆ **0685302612**

Offre

Emploi

07 - Recherche agent d'élevage pr exploit. caprins-ovins transfo sud 07 CDD ou CDI, tps plein, logement possible
✆ **04 75 88 35 46**

Concession FENDT (21)
Recherche **MECANICIEN (H/F)**
Envoi lettre motivation + CV à
sarl **VALAGRI**
ZI - 21470 Brazey en Plaine

21 - CHERCHE chauffeur tracteur, moisson 2012, Nord Côte d'Or. (réf. 0601)
✆ **03 80 93 74 12**
06 37 50 03 69

SV-PRO *Concessionnaire John Deere depuis 1962* — JOHN DEERE
Siège social: 6 rue des Caillottes,
Z.I. Plaine des Isles, 89470 MONETEAU
RECRUTE (H/F) Pour son site de Chatillon/seine
TECHNICIEN
Matériels Agricoles
(niveau Bac Pro) - Poste en CDI
Contact:Alain CAPUT **06.76.73.86.81**
Adresser CV par E-mail à **sv-pro.recrute@sv-pro.com**
Rejoignez une équipe gagnante !
www.sv-pro.com

26 - Recherche 1 ouvrier polyvalent sur exploitation arboricole sachant conduire tracteur
✆ **06 70 23 44 82**

58 - Exploitation agricole polyculture-élevage région Morvan RECHERCHE salarié agricole 16 à 20 h par semaine, connaissances et expériences milieu agricole exigées. (réf. 0602)
✆ **06 83 57 20 65**

71 - Cherche ouvrier agricole polyculture vaches laitières.
✆ **03 85 74 40 01**

84 - Verger arbo pomme/cerise recherche chef d'équipe, expérience obligatoire en arbo. Siret 434 375 853 00018.
✆ **06 20 78 55 10**

Agri Ressources 21

SALARIÉ(E) AGRICOLE POLYVALENT(E)

CANTON	• Aignay le Duc
CONTRAT de TRAVAIL	• CDI temps plein
SECTEUR d'ACTIVITÉ	• Polyculture élevage
STATUT de L'ENTREPRISE	• Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21
DATE prévue D'EMBAUCHE	• Immédiatement
SALAIRE	• 1440,87 € brut mensuel
LIEU de TRAVAIL	• canton d'Aignay le Duc
DATE de L'OFFRE	• 25 janvier 2012
FORMATION	• CAPA
EXPÉRIENCE	• Expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés
DESCRIPTIF du POSTE	• **Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recherche un(e) salarié(e) agricole polyalent(e) pour une mise à disposition chez trois exploitants en élevage bovin lait, viande et grande culture. Le(a) salarié(e) aura pour mission, dans le respect des consignes des exploitants, la traite du soir, les travaux des champs (semis, engrais, labour...), le bois et les clôtures.**

Si le poste vous intéresse, veuillez contactez >
Groupement d'employeurs départemental Agri Ressource 21
Céline FLÜCKIGER
Tel. 03 80 68 67 68 - cfluckiger.fdsea21@orange.fr

71 - Urgent - Exploitation polyculture/élevage, secteur Saint-Germain-les-Chenailly (21), recherche second d'exploitation (conduite de matériel, intervention sur animaux...). Expérience impérative, être autonome. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : le plus rapidement possible. Salaire : 1.300 € net mensuel + compte épargne entreprise + logement indépendant (cuisine, séjour, chambre, salle de bain, chauffage et électricité inclus). Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex - service.emploi
✆ **03 85 29 56 50**

Entreprise Suisse
CHERCHE DE SUITE
UN CHEF DE CULTURE POUR LA VIGNE
AVEC FORMATION ET EXPÉRIENCE, DISPONIBLE, AVEC PERMIS DE CONDUIRE
Escalier de la Dame, Granges Yves
1907 Saxon (VS) - 027 744 32 62

Service

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Demande

Emploi

57 - Recherche salarié motivé CDI pour expl. laitière. Possibilité de logement.
✆ **06 86 95 06 07**

Mariage

Rencontre

69 - Agri 27 ans désire rencontrer JF 22/27 ans pour relations sérieuses aimant le milieu agricole. Ecrire au journal :
✆ **Réf. : 274**

89 - Agriculteur 58 ans, seul, motivé dispo. aider agricultrice travail bovin et vie chez elle, sit. indiffé. (réf. 0610)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

70 - Entreprise spécialisée dans la production de veaux de boucherie RECHERCHE éleveurs ou bâtiment d'élevage. (réf. 0402)
www.veauplaisir.com

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

73 - Vds génisse abondance terme le 14/2 idem. IBR toutes garanties sanitaires.
✆ **06 22 63 45 94**

74 - Vds taureau reproducteur Salers 20 mois docile.
✆ **06 13 81 33 01**

74 - Vds chienne Patou Berger des Pyrénés 5 ans pour troupeau ou compagnie + chiots 3 M. tat. mère 2BZG845.
✆ **04 50 58 29 61**

89 - VENDS matériel hypodermigue télinject complet avec tous accessoires, 150 euros ferme. (réf. 05VB1)
✆ **03 86 45 41 66 HR**

Bovin

Élevage Dessert (03)
vend gros taureaux charolais issu IA, prêts à la monte
06 88 96 23 63

01 - Vds cse cess vaches Charolaises suitées + taureaux repro 18 mois au choix issus IA HBC - Pauget Daniel 01 St Trivier de Courtes
✆ **06.28.32.17.48**

01 - Vds vaches Montb vêlage 06/04/2012 conviendrait pour élever veaux boucherie cause leuco + boeuf croisé charolais 24 mois
✆ **06.25.28.45.80**

VENTES DE REPRODUCTEURS CHAROLAIS

PORTES OUVERTES à Charmoy le 10/02

VENTES AUX ENCHERES 15 et 22/02 station de Charmoy (89)
29/02 station de Créancey (21)

Garanties sanitaires et de reproduction - UNION CHAROLAIS CROISSANCE

Contact : 06.10.11.37.63

01 - Vds vaches Montb vêlage 06/04/2012 conviendrait pour élever veaux boucherie cse leuco + boeuf croisé charolais 24 mois
✆ **06.25.28.45.80**

01 - Vds vaches Montb vêlage 06 avril 2012 conviendrait pour élever veaux de boucherie cause leuco + boeuf croisé charolais 24 mois
✆ **06.25.28.45.80**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (réf. 03VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, - vaches garanties pleines. (réf. 0206)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 030A)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 et 2 ans, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte. (réf. 0413)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - Elevage charolais HBC VEND 1 taureau 6 ans, - 1 de 2 ans et reproducteurs 1 an. Tursin B. 21210 Villargoix (réf. 0412)
✆ **06 73 95 62 82**
03 80 64 25 25

21 - VENDS taureaux charolais HBC 2 ans et 15 mois. GS. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0508)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, - vaches et génisses 2 ans, cause surnombre, HBC, IND IBR, ancien Elevage Musset G. - 21230 Allerey (réf. 0516)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

21 - El. charolais HBC EARL Gabory - Jeux les Bard PROPOSE choix important 30 taureaux de 12 à 14 mois dont des fils de Noaille, vêlage facile, TGS, IBR A. (réf. 05VB3)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42

21 - Elevage charolais inscrit VEND très bons taureaux 2 ans et 14 mois, TGS. GAEC Lechenault Frères. (réf. 0519)
✆ **06 24 24 69 93**

25 - RECHERCHE troupeau vaches allaitantes. (réf. 060B)
✆ **06 82 66 55 60**
03 81 50 46 81

38 - Vds 5 vl Holstein en lactation garantie sanitaire CL 9500 kg cause quotas.
✆ **04 74 84 48 93**
04 74 84 41 28

39 - Vds pour la reproduction taureau holstein 13 mois orig. Tasman/Drake/Jesther
✆ **06 87 85 77 27**

42 - Vds taureaux 14 mois HBC IBR TBO Capelli Patrick St-Germain-Les-pinasse
✆ **06 79 60 00 45**

42 - Vds taureaux prêts à saillir, Montbéliards et Prim'holstein, issus mère à taureaux, poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds génisse montb. à terme indem. IBR
✆ **04.77.24.79.27, portable**
06.65.09.97.79

58 - VENDS taureau 4 ans HBC, - très bons veaux HBC 15 mois, mères bien indexées, vêlage facile. EARL Cloix (réf. 0301)
✆ **06 67 83 84 65**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, bonne origine, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 0503)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS reproducteurs limousins 1 - 2 et 5 ans, type viande, très doux, hivernés à l'attache. (réf. 0518)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 1 et 2 ans, HBC, IND IBR. (réf. 0514)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres au pré, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 0605)
✆ **03 86 58 36 54**
06 47 59 78 09

58 - VENDS confiance TB T HBC 5 ans, surnombre G T 2 ans, - veaux reproducteurs charolais, limousins. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0604)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS reproducteurs 1 et 2 ans HBC ou non VF, prix raisonnable. Pautet - Savigny (réf. 06VB1)
✆ **06 13 33 44 38**

69 - Vds taureaux charolais 16 mois bon. origine HBC Ind. IBR BVD vel. facile.
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

69 - Vd deux génisses blonde d'aquitaine 15 mois issu ins. père Ulfila.
✆ **06 34 38 70 45**
ou 04 74 26 18 29 le soir

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 030D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Elevage charolais HBC vd 1 taureau 4 ans, veaux 12-14 mois, hivernés au pré, TGS, IBR A, livraison assurée. Gauthey Alexis.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds 20 taureaux repro. 14 mois, HBC. Gaec d'Azu, Griveaux/Lhoste, 71230 St-Romain-ss-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Vds vaches charolaises HBC pleines, veaux reproducteurs, cause cessation.
✆ **03 85 24 15 93**

73 - Prends vaches laitières en alpage, tarine et abondance, Zone beaufort.
✆ **06 83 85 91 74**

74 - Éleveur Aubrac 74, vds 2 taureaux repro 9/10M, TB origines, dociles habitués attache, ttes garanties sanitaires. Poss livraison.
✆ **06 75 50 92 59**

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0415)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

Caprin

12 - Cse santé vds troupeau caprin CL Genes+ 2/3 Saanen 1/3 Alpin + qq croisées environ 40% issues IA - 160 chèvres écornées + 15 cornées MB de 02 à 04, 70 chevrettes cornées MB de fin 01 à 05 écho début 12, possibilité de faire des lots si tout est vendu
✆ **06 80 28 35 06**

26 - Vds 37 chèvres mis bas début 03 12 Saanen cause retraite
✆ **06 32 30 67 85**

Equin

42 - 2 000 euros de récompense rech. 2 ânesses disparues à Dargoire 42800, le 18 déc. 2011
✆ **06 07 87 78 31**

Chien

63 - A réserver 5 chiots type Beauceron NON LOF, nés 29.12.11. N° mère 250 269 800 958 560.
✆ **04 73 71 52 44 ou 06 21 31 40 65**

69 - Vends 2 chiots Border Coli nés le 30/11/11 N° Mère 250268710063012
✆ **04 74 70 15 34**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

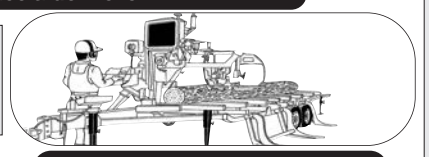
26 - 26 AICA dans le Diois Chasse gros gibier postes approche carte annuelle
✆ **06 08 82 09 42**

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile

SCIAGE À FAÇON
plots, poutres, chevrons, planches, etc.

VENTE DE PLAQUETTES CHAUFFAGE BOIS



SCIAGE DE GRUMES & VENTE DE BOIS AU DÉPÔT

William TESTA
CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM001109 - CÔTE-D'OR
RESPONSABLE DE CAVE H/F
Domaine viticole. Assurer les opérations nécessaires à l'élaboration du vin depuis la récolte jusqu'à la mise bouteille. Rendre compte de l'avancement de ttes les opérations. Être force de proposition ds les choix techniques : suivi et interprétation des données analytiques sur les vins, répartition des tâches et optimisation du travail. Assurer l'hygiène et l'entretien du matériel. Gérer les stocks (pdts oenologiques, bouteilles, bouchons, étiquettes...). Organiser et participer à l'habillage des bouteilles, suivre le stockage et assurer les chargements lors des expéditions. Occasionnellement, accueil des clients au caveau de dégustation le samedi, et participation à des événements. Formation en viticulture/oenologie (BTS et/ou DNO ou équi). Maitrise outils informatiques. Aptitude à la conduite de chariot élévateur. Motivé par le travail de terrain, dynamique, rigoureux et organisé. Expérience 1 an mini ds poste similaire indispensable. CDI à pourvoir rapidement. Logement possible sur la propriété.

AM001316 - BAS RHIN
TECHNICO COMMERCIAL AGRICOLE H/F
Groupe familial impt, leader ds son secteur d'activité (collecte et mise en marché céréales et produits grande culture) Développer et pérenniser un secteur commercial sur le 67. Mettre en place stratégie de l'entreprise. Créer et développer nouvelles activités ds cadre mise en place services traçabilités. BAC+2/+5 agricole ou commercial, avec exp. réussie 1 an mini. CDI. 24-30 K€ selon profil.

AM001184 - COTE D'OR
FORMATEUR EN ZOOTECHNIE H/F
Centre de formation agricole par alternance. Assurer les cours en zootechnie/production bovine auprès des apprentis en CAPA et Bac Pro CGEA. Bac+3 minimum dans le domaine d'enseignement exigé. Une expérience en enseignement serait un plus. CDD 5 mois. Remplacement congés maternité. Poste à pourvoir rapidement. Rémunération selon grill.

AM001126 - SAONE ET LOIRE
FORMATEUR H/F
Pour centre de formation par alternance. Animer des séquences de cours auprès de jeunes adolescents en formation professionnelle Bac Pro Technicien Conseil-Vente en Alimentation Option Produits alimentaires. - Rencontrer les professionnels lors de visites de stage pour des évaluations de jeunes. - Organiser des visites professionnelles. - Avoir un rôle éducatif. Ingénieur agri / Maîtrise ou licence Biochimie, biologie, physique chimie / Ingénieur agroalimentaire. Etre motivé par la formation et apprécier le contact avec les jeunes. Savoir travailler en équipe. CDI à temps plein. Entrée immédiate. Salaire brut de base selon convention collective : 240 points x 7,04 euros/point.

AM001301 - COTE D'OR
TECHNICIEN EXPERIMENTATEUR AGRICOLE H/F
Entreprise spécialisée dans l'expérimentation de produits phytosanitaires. Sera chargé du suivi d'essais en grandes cultures et vignes. BTS Agricole production végétales. Bac+3 acceptés également. CDD 7 mois. Entrée le 05/03/2012.

AM001134 - SUD YONNE
CHEF DE SILO H/F
Entreprise familiale de négoce, spécialiste reconnu dans la collecte de céréales et agrofournitures. Prendra en charge après une période de formation la gestion d'un site de collecte et d'approvisionnements en produits destinés aux agriculteurs. Connaissance du milieu agricole et de ses contraintes et goût du contact. Entrée immédiate. CDI. Poste autonome et à responsabilités. Salaire selon expérience.

AM001201 - COTE D'OR
TECHNICIEN DE CULTURE H/F
Exploitation agricole d'un étab. formation. Conduite de l'atelier PV : observation des cultures, tour de plaine, travail du sol, semis, fertilisation organique et minérale, protection des cultures (lutte physique, biologique et chimique), irrigation, récolte. Entretien et réparation du matériel, respect des normes d'hygiène et sécurité. Enregistrement des interventions. Participation à la conduite de l'atelier animal : alimentation, reproduction, suivi sanitaire, gestion surfaces fourragères, maintenance installations. Accueil et encadrement de publics en formation. BTS TV, APV voire ACSE, licence pro ds domaine de l'agronomie, Bac Pro CGEA avec expérience. Rigueur, méthode et adaptabilité. Capacité à travailler en équipe et à encadrer des jeunes. Connaissance et/ou pratique de la protection intégrée des cultures. Curiosité et attrait pour les Systèmes de culture innovants et durables. Maîtrise de l'informatique. CDD 1 an. Possibilité de CDI ds la structure. Rémunération selon convention collective. Logement sur site ou à proximité à loyer modéré.

AM001309 - HAUT RHIN
PESEUR DE LAIT H/F
Au sein du service régional «Elevage» d'une OPA. Mesurer la quantité de lait de chaque vache d'un élevage. Prélever un échantillon. Enregistrer les résultats via un programme informatique spécifique. Connaissance de base de l'informatique. CDI à temps partiel : disponibilité 2 à 3 jours/semaine (4 h 30/jour, réalisées matin et soir aux heures de traite). Rémunération selon grille et expérience.

AM001197 - TERRITOIRE DE BELFORT
CHARGE DE MISSION POUR LA MISE EN PLACE DU SAGE ALLAN H/F
Ets public. Mise en place du SAGE de l'Allan. Bac+5. Expérience significative ds le domaine de l'eau, des milieux aquatiques et de l'aménagement du territoire. Qualités de maturité, de diplomatie, de réserve, de loyauté. Maîtrise des outils informatiques et de l'exploitation de bases de données. Application de SIG. Permis B. Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux ou CDD 3 ans.

AM001211 - HAUTE SAONE
TECHNICIEN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF H/F
Bureau d'études en assainissement. Contrôle diagnostic des filières d'assainissement non collectif. Diagnostic de réseau, zonage d'assainissement, étude à la parcelle. Idéalement 1/3 ans d'expérience. Connaissance des techniques et de la réglementation de l'assainissement non collectif. Sérieux et autonome. Maîtrise des outils informatiques. Autocad serait un+. CDD 6 mois. Entrée immédiate.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

VENTE AUX ENCHØRES

50 reproducteurs charolais vélages faciles sélectionnés par le HBC
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)

JEUDI 16 Février 2012

Présentation dès 9h, vente aux enchères électroniques à 14h00

Possibilité d'achat à distance

Plus d'infos au 03 86 21 08 60 ou www.charolais-marault.com

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIÊTÊ DRUGHI

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.477.000 euros
Siège social : Dijon
432 618 072 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2011, il résulte que :
1) La collectivité des associés de la SOCIETE DRUGHI a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 1er janvier 2012. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Capital : Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 1.477.000 euros. Il est divisé en 14.770 parts sociales, de 100 euros chacune. ,Ài Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 1.172.000 euros, divisé en 11.720 actions de 100 euros chacune entièrement libérées et de même catégorie.
Forme : Ancienne mention : Société à responsabilité limitée ,Ài Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration : Anciennes mentions : Monsieur Bruno Massucco, 98, rue de Longvic, 21 000 Dijon et Monsieur Christophe Massucco, Chemin de la Rente St Joseph, 21 000 Dijon. ,Ài Nouvelles mentions : Président : Monsieur Bruno Massucco, 98, rue de Longvic, 21 000 Dijon. Membres du comité de direction : Monsieur Bruno Massucco, 98, rue de Longvic, 21 000 Dijon et Monsieur Christophe Massucco, Chemin de la Rente St Joseph, 21 000 Dijon. Les Commissaires aux comptes ont été confirmés dans leurs fonctions.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 10 ans.
Agrément : Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
2) Le capital social a été réduit de 1.477.000 euros à 1.172.000 euros par rachat et annulation de 3.050 actions. Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON à l'issue de la présente publication. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : 1.477.000 euros. Nouvelle mention : 1.172.000 euros.
Mention au RCS de Dijon. *AL21068410*

AVIS DE CONSTITUTION

LE DOMAINE DU PASQUIER

Constitution Société Civile

Objet social:l'acquisition de tous immeubles, de toute nature ou de construction.
Siège social :13 b route de Chevigny, 21800 Sennecey les Dijon
Capital minimum :1 000 €, capital initial : 1 000€, capital maximal : 2 000 000 €.
Durée :99 ans
Gérance : Madame Novel-Catin 13 b route de Chevigny 21800 Sennecey les Dijon
RCS : Dijon *AL21068519*

Par acte SSP du 27 janvier 2012 à Paris, il a été constitué un Groupement Foncier Viticole ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Les Combes de Fond
Objet : l'acquisition et la mise en location de vignes.
Siège social : 14 rue Courtépée, 21000 Dijon
Capital : 32000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Damien Decoux, résidant au 14 rue Courtepée, 21000 Dijon.
Immatriculation au RCS de Dijon
AL21068525

ADDITIF

Additif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne du 27 janvier 2012, relative à la société COMPLEXE FUNERAIRE DU GRAND DIJON
- Condition d'admission aux assemblées générales : subordonnée à l'inscription en compte le jour de l'assemblée
- Condition d'exercice du droit de vote : Chaque action donne droit dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. A chaque action est attaché un droit de vote. *AL21068513*

DISSOLUTION LIQUIDATION

CHATEAUDUN DEVELOPPEMENT 3

Société par actions simplifiée
au capital de 6 388 686 Euros
Siège social : Route de Semur
21500 Montbard
350 294 617 RCS Dijon

Aux termes d'un Acte en date du 01/02/2012, la Société PAMMELEC, SAS au capital de 167 750 000 Euros, dont le siège social est situé 82 rue Robespierre 93170 Bagnolet, immatriculée sous le n° 380 117 952 RCS Bobigny, a, en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution anticipée de la société CHATEAUDUN DEVELOPPEMENT 3.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de ladite société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce Dijon.
AL21068528

NON DISSOLUTION

METHALAIT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 8 Rue de la Potale
21150 Grignon
530 011 550 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 15 Janvier 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance *AL21068494*

SARL TED

au capital de 30 000 euros
Siège social : Impasse des Charrières
21800 Quétigny
520 718 651 RCS Dijon

L'AGE du 3/01/12, statuant en application de l'article L. 223,âí42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance *AL21068526*

TRANSFERT DE SIÈGE

TOKYO FAMILY

SCI au capital de 15 000 euros
17 boulevard de l'université
21000 Dijon
494899743 RCS Dijon

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 février 2012, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 40 rue des Bénédictins, 21240 Talant à compter du 3 février 2012.
AL21068529

oresca, SARL au capital de 10000 euros, 1 bis impasse Jean Perrin 21300 Chenove. RCS Dijon 432303147. Suite AGE du 05-01-2012 et à compter du 15-01-2012: transfert du siège social à: 1 A rue des herbiottes, 21160 Marsannay la Cote . Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Dijon . Pour avis, le gérant.
AL21068527

SARL ULIZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
RCS Dijon 501 871 156

Aux termes d'une délibération en date du 16 janvier 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 27 rue du Martray à Meursault (21190) au 17 grande rue à Pommard (21630), ce à compter du 16 janvier 2012, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
La gérance.
AL21068480

Sur notre site AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce
en ligne et obtenez votre devis instantanément

NOMINATION

AUDIT CONSEIL DEFENSE
Société d'Avocats Inter-Barreaux
165 bd d'Haussonville
54041 Nancy Cedex
Tél : 03 83 27 21 35
nancy@acd-avocats.com

S M O

Société Par Actions Simplifiée
Au Capital de 7.623 euros
Siège Social : 70, rue Chabot Charny
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 407 653 468

Aux termes d'une décision en date du 19 janvier 2012, l'associé unique a, à compter de ce jour :
- nommé M. Jean-Charles Descles demeurant 37A, cours du Parc à DIJON (21000), en qualité de président et pour une durée indéterminée, en remplacement de Mme Maryse Lamquin, démissionnaire,
- pris acte de la fin du mandat de Directeur Général de M. Olivier Lamquin, et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis
Le Président *AL21068514*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AUDIT CONSEIL DEFENSE
Société d'Avocats Inter-Barreaux
165 bd d'Haussonville
54041 Nancy Cedex
Tél : 03 83 27 21 35
nancy@acd-avocats.com

J.J.R.

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 8.000 euros
Siège Social : 10, rue Jean-Jacques Rousseau
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 441 522 620

Aux termes d'une décision en date du 19 janvier 2012, l'associé unique a nommé M. Jean-Charles Descles demeurant 37A, cours du Parc à Dijon(21000), en qualité de Gérant, à compter du même jour et pour une durée indéterminée, en remplacement de M Olivier Lamquin, démissionnaire,
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis
Le gérant *AL21068515*

AUDIT CONSEIL DEFENSE
Société d'Avocats Inter-Barreaux
165 bd d'Haussonville
54041 Nancy Cedex
Tél : 03 83 27 21 35
nancy@acd.fr

7 A.D.P.

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 8.000 euros
Siège Social : 66bis, avenue du Drapeau
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 504 236 076

Aux termes d'une décision en date du 19 janvier 2012, l'associé unique a nommé M. Jean-Charles Descles demeurant 37A, cours du Parc à Dijon (21000), en qualité de Gérant, à compter du même jour et pour une durée indéterminée, en remplacement de M Olivier Lamquin et Mme Maryse Lamquin, démissionnaires,
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis
Le gérant *AL21068516*

AUDIT CONSEIL DEFENSE
Société d'Avocats Inter-Barreaux
165 bd d'Haussonville
54041 Nancy Cedex
Tél : 03 83 27 21 35
nancy@acd-avocats.com

D.P.

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 8.000 euros
Siège Social : 15, rue Piron
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 441 687 530

Aux termes d'une décision en date du 19 janvier 2012, l'associé unique a nommé M. Jean-Charles Descles demeurant 37A, cours du Parc à Dijon (21000), en qualité de Gérant, à compter du même jour et pour une durée indéterminée, en remplacement de M Olivier Lamquin, démissionnaire,
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis
Le gérant *AL21068517*

AUDIT CONSEIL DEFENSE
Société d'Avocats Inter-Barreaux
165 bd d'Haussonville
54041 Nancy Cedex
Tél : 03 83 27 21 35
nancy@acd-avocats.com

SARL A.R.C

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 5.000 euros
Siège Social : 71, avenue Roland Carraz
21300 Chenôve
R.C.S. Dijon 492 675 236

Aux termes d'une décision en date du 19 janvier 2012, l'associé unique a nommé M. Jean-Charles Descles demeurant 37A, cours du Parc à Dijon(21000), en qualité de Gérant, à compter du même jour et pour une durée indéterminée, en remplacement de M Olivier Lamquin, démissionnaire,
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis
Le gérant *AL21068520*

EARL BERNARD

Société civile
Au capital de 241 635 €
Siège social : Montigny, 21500 Montigny Montfort
392 387 338 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 16/01/2012, Madame Bernard Françoise a agréé Monsieur Bernard Alexis, demeurant à Montigny, 21500 Montigny Montfort, en qualité de cogérant de la société à compter rétroactivement du 01/01/2012.
Pour avis, la gérance *AL21068486*

Suivant acte SSP du 20/12/2011, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING S.A. au capital de 623 728 035 €, dont le siège social est 92800 Puteaux Tour TOTAL 24, Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 5 ans à compter du 1/1/2012 à la SARL ARGEDIS au capital de 160 000 € dont le siège social est à 78232 Le Pecq Cedex 66, Route de Sartrouville, Le Parc des Erables immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 306 916 099 un fonds de commerce de station-service et activités annexes y compris restauration rapide sis à A31 - AIRE DE DIJON BROGNON 21490 Brognon dénommé RELAIS DE DIJON BROGNON
Conformément à l'article 8 des conditions particulières filiales du contrat de location-gérance d'une station-service, ledit contrat annule et remplace tout autre contrat signé précédemment entre les parties.
Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires à la SARL ARGEDIS, seule responsable à l'exclusion de la société bailleresse, de tous engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.
Pour unique insertion. *AL21068521*

Suivant acte SSP du 20/12/2011, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING S.A. au capital de 623 728 035 €, dont le siège social est 92800 Puteaux Tour TOTAL 24, Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 5 ans à compter du 1/1/2012 à la SARL ARGEDIS au capital de 160 000 € dont le siège social est à 78232 Le Pecq Cedex 66, Route de Sartrouville ,Ài Le Parc des Erables immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 306 916 099 un fonds de commerce de station-service et activités annexes y compris restauration rapide sis à A31 - Aire de Dijon Brognon 21490 Brognon dénommé RELAIS DE DIJON BROGNON
Conformément à l'article 8 des conditions particulières filiales du contrat de location-gérance d'une station-service, ledit contrat annule et remplace tout autre contrat signé précédemment entre les parties.
Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires à la SARL ARGEDIS, seule responsable à l'exclusion de la société bailleresse, de tous engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.
Pour unique insertion. *AL21068522*

Suivant acte SSP du 20/12/2011, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING S.A. au capital de 623 728 035 €, dont le siège social est 92800 Puteaux Tour TOTAL 24, Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 5 ans à compter du 1/1/2012 à la SARL ARGEDIS au capital de 160 000 € dont le siège social est à 78232 Le Pecq Cedex 66, Route de Sartrouville ,Ài Le Parc des Erables immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 306 916 099 un fonds de commerce de station-service et activités annexes y compris restauration rapide sis à Autoroute A6 Aire de Beaune Tail 21190 Merceuil dénommé RELAIS DE SERVOTTE
Conformément à l'article 8 des conditions particulières filiales du contrat de location-gérance d'une station-service, ledit contrat annule et remplace tout autre contrat signé précédemment entre les parties.
Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires à la SARL ARGEDIS, seule responsable à l'exclusion de la société bailleresse, de tous engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.
Pour unique insertion. *AL21068523*

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL
Société d'avocats
BP 90281
71107 Châlon sur Saône Cedex

CHAMANE

Sarl au capital de 30.000 euros
Siège social : ZAC des grands Champs
20 boulevard du grand Pré des Bordes
58000 Nevers
520 973 041 RCS Nevers

L'assemblée extraordinaire du 22 Décembre 2011 a réduit le capital social d'une somme de 9.950 € pour le ramener à 20.050 €.
L'assemblée mixte du 2 janvier 2012 a constaté la démission de Mme Yousra Abid au 30 novembre 2011 et de M.Denis Abrin au 6 décembre 2011 de leurs fonctions de co-gérants et a nommé M. Romain Leglantier, 17 rue Roy Chevrier, 71100 Chalon sur Saône en qualité de co-gérant, avec effet au 2 janvier 2012.
Pour avis
AL58068774

SCI DE LA PASSIERE

Société civile au capital de 3.048.98 €
Siège social : Nevers, 20 boulevard Pierre de Coubertin
SIREN n° 391.587.367 RCS Nevers

Par assemblée en date du 15 janvier 2001. La durée de 50 ans pour laquelle la société a été constituée, arrivant à expiration le 24 juin 2001, a été prorogée jusqu'au 24 juin 2050.
L'article 5 des statuts a été corrélativement modifié.
Une inscription modificative sera effectuée auprès du registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis,
La gérance
AL58068779

SCI LES SENETS

Société civile
au capital de 15.244.90 €
Siège social : Nevers, 20 Boulevard Pierre de Coubertin
SIREN n° 391 587 466 RCS Nevers

Par assemblée en date du 2 octobre 2008. la durée de 50 ans pour laquelle la société a été constituée, arrivant à expiration le 2 Novembre 2088, a été prorogée jusqu'au 2 Novembre 2057.
L'article 5 des statuts a été corrélativement modifié.
Une inscription modificative sera effectuée auprès du registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis,
La gérance *AL58068780*

AVIS DE CONSTITUTION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SCM CENTRE NIVERNAIS SANTE, au capital de 3 000 euros dt le siège social est à Saint Saulge, 1 Faubourg de Prémery, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci, dt le gérant est M. Eric Vanhoutte, dmt à Châtillon en Bazois (58110), 15 lotissement du Champ Lauron, Médecin.
Clauses relatives aux cessions de parts :
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et ne peuvent être cédées à des tiers non associés ainsi qu'à des ascendants, descendants ou au conjoint de l'un d'eux, qu'avec l'agrément préalable de la société, donné par les associés à la majorité des 3/4 des parts sociales.
Pour insertion : le gérant *AL58068778*

DISSOLUTION LIQUIDATION

Clôture de liquidation
Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2011 de la société :
LEADERTRANS, société en liquidation
Société à Responsabilité Limitée au capital de 40000 Euros, siège social : La Chapotte, 58400 Chaulgnes, RCS 453772121
Il a été approuvé les comptes de liquidation,

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ARLEUF (AA 12/007):
97 a 60 ca
- Chevenot le chaz: G-630-631
Cmne de GACOGNE (AA 12/004):
58 a 25 ca
- Bois de l etang: B-388 - La passerolle: B-390
Cmne de MONTSAUCHE-LES-SETTONS (AA 12/008):
2 ha 67 a 80 ca
- La brelotte: E-274-275 - Le vernay: E-316 - Le vernay enaut: AT-58 - Les recuzes: E-330
Cmne de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL (AA 12/009):
23 a 73 ca
- La plaine: C-684
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/02/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL58068781*

donné quitus au liquidateur Crystelle Lefèvre, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis *AL58068754*

S.A.R.L. ECOLE FRANCAISE DES METIERS DU CHEVAL E.F.M.C.

ECURIE THOMAS & THOMAS,
Société en liquidation
Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 7 622.45 €
Siège Social : Chamnay
58290 Maux
Siège de liquidation : Chamnay
58290 Maux
R.C.S. Nevers 383 173 366 - 91 B 193

L'AGO du 31/12/2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2011.
Radiation au R.C.S. de Nevers.
Pour avis, le liquidateur. *AL58068752*

EURL MANCION

Au capital social de 156 000 €
Siège social: 10, rue Saint Just
58300 Decize
RCS Nevers 499 220 945

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2012 les comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 décembre 2011 ont été approuvés; M. Jean François MANCION a été déchargé de son mandat de liquidateur, quitus a été donné de sa gestion et il a été constaté la clôture de la liquidation à compter dudit jour .
La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
JF MANCION, liquidateur *AL58068768*

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL LA BUSSIERE

Société commerciale
au capital de 35 720,00 €
Siège social
La Bussière - Rix
58500 Clamecy
RCS Nevers : 393 762 919

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de 20 672 euros pour le porter à 56 392 euros par création de 136 parts sociales d'une valeur nominale de 152 € chacune.
Elle a constaté la souscription et la libération des parts.
Pour avis, la gérance *AL58068711*

NON DISSOLUTION

SA ORECA Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 Moulins

ASTUBOAT FISHING CONSULT

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 44 Route de Demeurs 58130 Urzy
327 814 042 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance *AL58068764*

NOMINATION

SOFICAN

SAS au capital social de 150 000 EUR
Siège social : Avenue de la Fringale
à Tannay (58190)
RCS Nevers 503 744 880

Aux termes d'une délibération en date du 2 décembre 2011, l'assemblée générale a nommé Monsieur Jean-Paul Gless, demeurant à 3, Chemin des Méplan 21150 Alise Ste Reine, Président de la Société pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Droguet Bruno, Président démissionnaire.
Le Président *AL58068246*

SCI DES PLANTES

Société Civile Immobilière
au capital de 17 520 euros
Siège social : avenue de la fringale
à Tannay (58190),
RCS Nevers 432 252 484

Aux termes d'une délibération en date du 2 décembre 2011, l'assemblée générale a nommé Monsieur Jean-Paul Gless, demeurant à 3, Chemin des Méplan 21150 Alise Ste Reine, gérant de la Société pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Droguet Bruno, gérant démissionnaire.
Le gérant *AL58068247*

DIVERS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA METAIRIE BUCHET

La Métairie Buchet
58150 Pouilly sur Loire
Capital : 686 020,00 €
RCS Nevers n° 322903329

Prorogation durée
L'assemblée générale extraordinaire des membres de la société, réunie le 26/05/2011, a décidé une prorogation de 50 années, soit jusqu'au 23/10/2061. En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié comme suit:
Mention périmée : 30 ans jusqu'au 23/10/2011.
Nouvelle mention : 50 ans jusqu'au 23/10/2061.
La gérance *AL58068766*

Société d'avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

PROVOT ET FILS

SAS au capital de 117.250 €
Siège social : Champ Rouage
58000 Sermoise sur Loire
324 767 391 RCS Nevers

L'assemblée générale du 31 janvier 2012 a pris acte de l'expiration du mandat du commissaire aux comptes titulaire de Mme Geneviève Durand, 17 rue des prés, BP 135, 89200 Avallon, ainsi que du mandat du commissaire aux comptes suppléant, M. Xavier Huguet, résidence Kennedy, 34-36 rue du pont Bordeau, 45800 Saint Jean de Braye, et a décidé de ne pas les renouveler ni de procéder à leur remplacement, la désignation de commissaires aux comptes n'étant plus obligatoire.
Pour avis, le Président, JF Provot *AL58068767*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Alciat-Juris Société d'avocats

Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

Fin de Location Gérance
Du fait de la cession du fonds de commerce de Mr Philippe Chinellato et Madame Mélanie Besson, son épouse dmt à Sauvigny les Bois (58160), 22 Rue de la Turlurette, immatriculés au RCS de Nevers sous le n°480 503 226, il est mis fin au contrat de location gérance conclu selon acte ssp du 21/08/2008 enregistré le 05/09/2008 au Centre des Impôts de Nevers bordereau n°2008/1101, conclu avec la sté ENCA, SARL au capital de 7 500 euros, dt le siège social est à Nevers (58000), 11 Place Guy Coquille, immatriculée au RCS Nevers sous le n° 508 005 881, portant sur un fonds de commerce de commerce de vêtement, prêt-à-porter, situé à Nevers (58000), 11 Place Guy Coquille.
La fin de la location-gérance intervient de plein droit du
fait de la cession du fonds de commerce de M. et Mme Chinellato, loueur, et ce à compter du 30/01/2012.
Pour avis, *AL58068776*

les avocats

Catherine Soucaze et associés
Société d'avocats
5, rue Louis Lacroix
45200 Montargis
Tél : 02 38 93 99 89

Par décision du 30.01.2012, l'associée unique de la société Nivernaise de Gestion et d'Administration de Biens, SARL, au capital de 7 622 €, siège social à Nevers (58) 24, avenue du général de Gaulle, RCS Nevers, 433084407, a décidé de nommer, à compter du 30.01.2012, M Benoit Lucas, dt à Orléans (45) 8 bis rue du Parc, en qualité de gérant, en remplacement de M Philippe Deschamps, démissionnaire.
Pour avis
Le Gérant *AL58068770*

SCI LE CHATAIGNIER

Siège : les Simonots
58330 Saxi Bourdon
Capital social : 76.224,50 €
RCS de Nevers : 420 617 482

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 janvier 2012 il a été constaté la fin des fonctions de gérant de Mr Serge Michel en raison de son décès survenu le 13 janvier 2010 et la nomination de Mme Anne Taligault née Michel demeurant à Caumont sur Durance en qualité de gérante pour une durée indéterminée.
Pour insertion
Le notaire *AL58068762*

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

CENTRE FLEXIBLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 27 rue Voltaire-Vernuche
58640 Varennes Vauzelles
392 318 523 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2011, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Jean-François Lagoutte à compter du 31 décembre 2011, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance *AL58068763*

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 01/02/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :

SARL LAFOND (SARL)
Alligny,58240 Livry
RCS : 495 329 054
Le Greffier *AL58068775*

NEVERS PERIPHERIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 euros
Siège Social : Boulevard du Grand Pré des Bordes
ZAC les Grands Champs
58000 Nevers
451 675 011 RCS Nevers

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 25 janvier 2012, Monsieur Jean-Pierre Fréty et Monsieur Serge Fréty ont démissionné de leur fonction de co-gérant à compter du 25 janvier 2012. Madame Christine Quinquinet, demeure l'unique gérant.
AL58068765

Suivant acte SSP du 20/12/2011, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING S.A. au capital de 623 728 035 €, dont le siège social est 92800 Puteaux Tour TOTAL 24, Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 5 ans à compter du 1/1/2012 à la SARL ARGEDIS au capital de 160 000 € dont le siège social est à 78232 Le Pecq Cedex 66, Route de Sartrouville ,Ai Le Parc des Erables immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 306 916 099 un fonds de commerce de station-service et activités annexes y compris restauration rapide sis à Autoroute A 77 58150 Tracy sur Loire dénommé RELAIS DES VIGNOBLES
Conformément à l'article 8 des conditions particulières filiales du contrat de location-gérance d'une station-service, ledit contrat annule et remplace tout autre contrat signé précédemment entre les parties.
Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires à la SARL ARGEDIS, seule responsable à l'exclusion de la société bailleresse, de tous engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.
Pour unique insertion. *AL58068524*

CESSION

Notaires

SCP BEGUIN
ARCANGELI-ZERR
Notaires à Clamecy

Suivant acte de Me ARCANGELI-ZERR du 27/01/2012, enregistré à Nevers le 02/02/2012, bord. 2012/202, case 1
a été constatée la cession par :
M. Alain Pennec, demeurant à Oisy(Nièvre) 5, place de la Fontaine
Au profit de Mme Sylvie Heyne, épouse Auzan, demeurant à Créteil(94), 5, rue Jean Gabin,
d'un fonds de commerce d'objets mobiliers, solderie, vêtements, articles de Paris, outillage, etc… (sédentaire et non sédentaire), connu sous le nom de « L'Apropos », exploité à Clamecy (58500), 5, rue du Marché
Prix : Dix Mille Cinq Cent Cinquante Cinq euros (10 555,00 €)
Date d'entrée en jouissance : jour de l'acte.
Oppositions chez le Notaire dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.
Pour Insertion.
Le Notaire. *AL58068773*

Suivant acte S.S.P endate à Autun du 30 janvier 2012, enregistré à Nevers le 3/02/2012, bord 2012/207, case 1, ext 457, la société IMM'AUTUN GESTION, SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège est 59 avenue du Maréchal Juin, 58000 Nevers, 434 313 953 RCS Nevers a vendu à la société REGIE D'IMMEUBLE NEYRAT, SAS au capital de 80.000 euros, dont le siège st 34 rue Général Leclerc, 71100 Chalon sur Saône, 726 220 148 RCS Chalon sur Saône, une branche de fonds de commerce correspondant à une partie de l'activité exploitée à Nevers (58) 59 avenue du Maréchal Juin, composée de l'activité d'administration de biens, de gestion immobilière et de l'activité de syndic pour les biens situés en Saône et Loire et situés dans la Nièvre à moins de 40 kms à vol d'oiseau d'Autun, moyennant le prix de 99.693 € s'appliquant aux seuls éléments incorporels.
Entrée en jouissance : 30 janvier 2012.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales : à la société IMM'AUTUN GESTION, 59 avenue du Maréchal Juin à Nevers (58000).
Pour avis; *AL58068783*

Alciat-Juris Société d'avocats

Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche
Cession de fonds de commerce

Svt acte ssp à Nevers du 30/01/2012, enregistré à Nevers (58) le 2/2/2012, bordereau 2012/199, Case n°4, M. Philippe Chinellato et Madame Mélanie Besson, son épouse, immatriculés au RCS de Nevers sous le n°480 503 226, ont cédé à la sté LOU'ANN, SARL au capital de 8 000 euros, dont le siège social est à Nevers (58000), 11 Place Guy Coquille, immatriculée au RCS Nevers sous le n°539 296 871, un fonds de commerce de commerce de vêtement, prêt-à-porter sis et exploité à Nevers (58000), 11 Place Guy Coquille pour lequel il est immatriculé au RCS de Nevers sous le n°48050322600015, jusqu'alors concédé en location gérance à la SARL ENCA.
Le prix de cession des éléments incorporels et corporels a été fixé à 250 000 euros.
L'entrée en jouissance a été fixée au 30/01/2012.
Les créanciers bénéficient d'un délai de 10 jours à compter de la dernière en date des publications légales prévues pour faire opposition à la cession au lieu du fonds cédé.
Pour insertion.
AL58068777

Notaires

Etude de Me Michel RODA, notaire à Lucenay-les-Aix(Nièvre).

Suivant acte reçu par Me RODA, notaire à Lucenay-les-Aix (58380) le 26 janvier 2012, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 31 janvier 2012, bordereau 2012/188, Case n° 1, extrait 419,le liquidateur de la liquidation judiciaire de Mr Pascal Lucien Louis Prevost, boulanger pâtissier, demeurant à Meslay le Grenet (Eure et Loir) 12, rue de Varenne, et Mme Véronique Liliane Sophie Sachet, son épouse, demeurant à Nogent le Rotrou (Eure et Loir) 11, rue Flandres Dunkerque,
a vendu au profit de :
Mr Thierry Christian Bouillet, boulanger-pâtissier, demeurant à Larochemillay (Nièvre) le Bourg, divorcé de Mme Catherine Fernande Yvonne Ouin, un fonds de commerce de Boulangerie, Pâtisserie, Confiserie, Chocolaterie, Traiteur, exploité à Luzy (Nièvre 58170) 1, rue du Vieux Pont, connu sous le nom commercial : BOULANGERIE PATISSERIE L'ECLUSE, avec tous ses éléments corporels et incorporels y attachés, avec entrée en jouissance au 26 janvier 2012.
Moyennant le prix principal de : Vingt et un mille euros(21.000,00 €uros).
Les oppositions seront reçues exclusivement par exploit d'huissier, conformément à la loi, à Nevers, en l'étude de Me Lecaudey, 14 avenue Marceau, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion,
Me RODA, Notaire
AL58068769

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCM DES DOCTEURS ALTWEGG JANORAY ROCHER BONE-LEPINOY PICHON LAGNEAU
SCM au capital de 2.500 Eur
Siège social : 12 Ter Boulevard de Verdun - 89000 Auxerre
SIREN 444.788.715 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/12/2011 a décidé :
- de nommer M. Benjamin Schipman dmt à Besançon (25000), 14 Chemin du Canot en qualité de cogérant de la société ;
-ì de modifier la dénomination sociale qui devient «SCM DES DRS ALTWEGG JANORAY ROCHER BONE-LEPINOY PICHON LAGNEAU SCHIPMAN».
Pour avis
La Gérance
AL89068740

T.P.A

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 €
Siège social : chemin des Ruelles
89380 Appoigny
451 446 074 RCS Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2011, en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Aux termes d'une décision en date du 6 janvier 2012, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social en numéraire de la somme de 150 000 € pour le porter à 200 000 € puis de le réduire de 150 000 € pour le ramener à 50 000 € pour cause de pertes.
AL89068728

ETS LONGO

14 avenue Colbert 89250 Seignelay
SIRET 530 413 822 RCS Auxerre

Les associés des ETS LONGO ont décidé lors de l'AGE du 23/01/2012 de transformer la SARL ETS LONGO en SAS et ce à partir du 01/01/2012. Monsieur Doménico Longo a été nommé Président. Le capital et le siège social demeurent inchangés.
La direction.
AL89068736

DISSOLUTION LIQUIDATION

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LIGNY-LE-CHATEL - vigne AOC Chablis
54 a 80 ca - Cote aux juifs: ZC-124
ASQUINS - terre en AOC Bourgogne
25 a 86 ca - La tournelle: ZM-53 - Liard: ZM-57
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/02/2012 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL89068751

SARL UPECO

Au Capital de 50000€
Siege social : 3 rue basse
89110 la ferté loupiére
Rcs de Sens N° 503 452 054

L'assemble des associes en date de 01/09/2010 a décide la clôture des opérations de liquidation à effet du même Jour.
AL89068747

JMD DISTRIBUTION

SARL au capital de 7630 Euros
1 rue Haute, Fontenelle, 89140 Lixy
433390820 R.C.S. Sens

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 janvier 2012 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, madame Danielle Vrigneau, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens
AL89068731

GAEC DE MONTMERCY

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Société civile au capital de 93 146,34 euros
Siège social : Montmercy
89000 St Georges sur Baulches
314 637 182 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du, Monsieur Régis Hoguet en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 30 septembre 2011.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis. A
Le Liquidateur
AL89068732

MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIETE DES CARS LAMBERT

SAS au capital de 750.000 Euros
Siège social : Rue Saint-Pregts
89140 Gisy-les-Nobles
338 735 384 RCS Sens

Par décision des associés en date du 15 septembre 2011, il résulte que le capital social a été augmenté de 25.000 Euros, pour être porté à 775.000 Euros.
Modification au RCS de Sens
AL89068730

TRANSFERT DE SIÈGE

VDB TRANSPORT

EURL au capital de 17 000 €
Siège social :
5 rue Grande 77130 la Tombe
500561972 RCS Melun

L'AGE du 06/02/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 1 rue des Noisetiers, 89260 Perceneige, à compter du 07/02/2012.
Gérance : M. Pascal Vanden Brande demeurant 5 rue Grande 77130 la Tombe
Radiation au RCS de Melun et réimmatriculation au RCS de Sens
AL89068745

SCI DE CERNEAU

Sci
Au capital de 1524.49 euros
Siège social 41 rue G. Cerneau
89140 Cuy
Rcs Sens 380 638 247

Suivant délibération de l'assemblée générale en date du 03/02/2012, le siège social est transféré au 9, rue Eugène Moussoir 77250 Moret sur Loing
Dépôt légal au Greffe de Sens
AL89068749

PRECIOUS-TALES

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social : 10 place Vendome
75001 Paris
518 202 064 RCS Paris

Suivant procès-verbal en date du 25 janvier 2012, le Président a décidé de transférer le siège social au 9 rue de l'Eglise 89300 Saint Aubin sur Yonne et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Président : Monsieur Henning Sottorf, domicilié 9 rue de l'Eglise 89300 Saint Aubin sur Yonne
La société sera immatriculée au RCS de Sens
AL89068735

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Par avenant du 30 octobre 2010 de l'acte sous seing privé du 19 janvier 2010 entre PICOTY SA, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 548.360 € dont le siège est à La Souterraine (23) rue A. & G. PICOTY, RCS Guéret B 777 347 386 et SAS SODIGEST, société par actions simplifiées au capital de 450.000 € dont le siège est au 12 ter, rue des Biesses 69330 Jonage, immatriculée au RCS Lyon n° 383 324 449, représentée par Mr Robert Berardi, il a été convenu de mettre de fin au contrat d'exploitation d'un fonds de commerce de station service- boutique situé 76 rue route d'Auxerre, Appoigny (89380) en date du 30 octobre 2010.
Par congé délivré par acte de la SCP NICOLAS & Associes de Juvisy S/Orge LE 30/06/2010,il été mis fin au bail commercial dudits fonds de commerce au 31/12/2010;
Pour avis
AL89068741

Suivant acte SSP du 20/12/2011, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING S.A. au capital de 623 728 035 €, dont le siège social est 92800 Puteaux Tour TOTAL 24, Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 5 ans à compter du 1/1/2012 à la SARL ARGEDIS au capital de 160 000 € dont le siège social est à 78232 Le Pecq Cedex 66, Route de Sartrouville ,Ài Le Parc des Erables immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 306 916 099 un fonds de commerce de station-service et activités annexes y compris restauration rapide sis à AUTOROUTE A 6 89116 Precy sur Vrin dénommé RELAIS DE LA COULINE Conformément à l'article 8 des conditions particulières filiales du contrat de location-gérance d'une station-service, ledit contrat annule et remplace tout autre contrat signé précédemment entre les parties.
Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires à la SARL ARGEDIS, seule responsable à l'exclusion de la société bailleresse, de tous engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.
Pour unique insertion.
AL89068738

SERGIO

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 800 euros
Siège social : 66 rue Guynmer 89000 Auxerre
488 464 496 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 20 janvier 2012, l'associé unique a nommé Monsieur Clément Geoffroy, demeurant à Auxerre (89) 11 rue du Nil, en qualité de gérant, à compter du 1er février 2012 et pour une durée venant à expiration le 31 janvier 2013, en remplacement de Monsieur Rémi Gouabault.
Pour avis
La Gérance
AL89068746

Il a été mis fin au contrat de location-gérance consenti par la société COCELEC BATIMENT à la société COMET du fonds de commerce de vente en gros de tous produits se rattachant à l'électricité, l'électronique, le chauffage et le bâtiment sis et exploité à La Chapelle-Saint-Luc (10100) avenue Président Coty et ZI Sud Est, Montereau-Fault-Yonne (77130), 13, rue de la grande Haie, zone industrielle

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément
Renseignez-vous au 03 80 78 90 42



et à Saint Florentin (89600), 86, rue du faubourg Saint Martin sous le numéro 325 158 558, suite à l'absorption par suite de fusion de la société COMPAGNIE ORLEANAISE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET THERMIQUE par sigle COMET, société par actions simplifiée au capital de 4.105.000 € dont le siège social est 13 rue Lavoisier ZI Ingré, 45140 Saint Jean de la Ruelle immatriculée 085 980 506 RCS d'Orléans, par la société COCELEC BATIMENT, société par actions simplifiée au capital de 3 500.000 € dont le siège social est avenue du président Coty 10600 La Chapelle Saint-Luc, 325 158 558 RCS de Troyes, avec effet au 5 août 2011.
pour avis *AL89068739*

Conformément à l'avenant du 07/12/2010 et à l'apport intervenu rétroactif au 01/01/2011 entre Picoty Réseau SAS dont le siège est à La Rochelle 6/22 Av. de Bethencourt RCS La Rochelle n° 513.100.842 devenue propriétaire du fonds de commerce de station service - boutique - baie technique & portique de lavage situé Bd de Verdun 89100 Sens, et Picoty SA à directoire et conseil de surveillance, au capital de 1.548.360€ dont le siège est à La Souterraine (23) Rue A. & G. Picoty, RCS Gueret B 777.347.386 il a été convenu que l'acte sous seing privé du 19/11/2008 par lequel elle a confié pour une période de Trois ans à compter du 08/12/2008 entre PICOTY sa poursuivies par PICOTY RESEAU à compter du 01/01/2011 et la SAS SODIGEST au capital de 450.000€, RCS Lyon B 383.324.449 dont le siège est à Jonage (69) 12 ter rue des Biesses représentée par Mr Robert Berardi a été proroge et mis fin au 14/12/2011 en conformité avec l'avenant du 05/12/2011.
Par acte sous seing privé en date du 16/12/2011 enregistré aux impôts de guéret le 11/01/2012 Bordereau 2012/26 case 9, Picoty Réseau SAS a confié à Ja SARL TEAM SERVICE 92 au capital de 8000€ dont le siège est situé 22 Rue Gabriel Péri 92240 MALAKOFF - RCS Nanterre 500.444.732 représenté par Mr Seghir Boughani, l'exploitation dudit fonds de commerce Bd de Verdun à Sens (89) pour une période, de 3 ans à compter du 15/12/2011 jusqu'au 14/12/2014.
La SARL TEAM SERVICE 92 exploitera ce fonds en qualité de mandataire de PICOTY RESEAU SAS en ce qui concerne la vente des carburants et en qualité de locataire gérant pour la vente des autres produits et services. Elle exploitera le fonds loué sous sa seule et entière responsabilité et sera seule tenue au paiement de toutes sommes et charges dues en' raison de l'exploitation par elle dudit fonds sans que la société PICOTY RESEAU SAS puisse être inquiétée ou recherchée à ce sujet.
Pour avis,
Le Bailleur *AL89068743*

SOFFAL
Société Juridique et Fiscale
Franco-Allemande
Société d'Avocats inscrite
au Barreau de Paris
153 boulevard Haussmann-75008 Paris

SOCIETE CIVILE SEBACRI

Société Civile au capital de 1 000 Euros
Siège social : 89100 Gron - Rue des Salcys
490 468 832 R.C.S. Sens

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 28/12/2011, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, Monsieur Christoph Hörmann, demeurant Humboldstrasse 21 D-33615 Bielefeld (Allemagne) en remplacement de Monsieur Olivier Hacquet.
Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de Sens.
AL89068734

Suivant acte SSP du 20/12/2011, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING S.A. au capital de 623 728 035 €, dont le siège social est 92800 Puteaux Tour TOTAL 24, Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 5 ans à compter du 1/1/2012 à la SARL ARGEDIS au capital de 160 000 € dont le siège social est à 78232 Le Pecq Cedex 66, Route de Sartrouville ,Ai Le Parc des Erables immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 306 916 099 un fonds de commerce de station-service et activités annexes y compris restauration rapide sis à AUTOROUTE A 6 89290 Venoy dénommé RELAIS DU VENOY
Conformément à l'article 8 des conditions particulières filiales du contrat de location-gérance d'une station-service, ledit contrat annule et remplace tout autre contrat signé précédemment entre les parties.
Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires à la SARL ARGEDIS, seule responsable à l'exclusion de la société bailleresse, de tous engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.
Pour unique insertion. *AL89068737*

CESSION

Par acte en sous-seing privé du 31/01/2012, enregistré à Auxerre le 01/02/2012, bord 2012/142 case 3 ext 552, la sarl AC Entreprise, au capital de 4080 euros, sis au 7 grande rue, 89800 Chemilly Sur Serein, RCS Auxerre 477 867 964 00017 a vendu à l'eurl Chablis Plomberie Chauffage, au capital de 3000 euros, sis au 7 grande rue, 89800 Chemilly Sur Serein, RCS Auxerre 532 938 537 00018, un fonds artisanal de Plomberie Chauffage sis au 7 grande rue, 89800 Chemilly Sur Serein, lui appartenant, connu sous le nom de AC Entreprise, immatriculé au RCS Auxerre sous le n° 477 867 964 00018.
Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 24400 euros.
L'entrée en jouissance est fixée au 01/02/2012
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues à l'adresse des éléments du fonds artisanal vendu, sis au 7 grande rue, 89800 Chemilly Sur Serein. *AL89068704*

Étude de Maîtres Clotilde TATAT,
Emmanuel ARNAUD,
Christophe DUGROSSY,
Notaires associés à Sens (89100)
28 avenue Georges Pompidou.

Suivant acte reçu par Maître Clotilde TATAT , soussigné, notaire associé de la société «Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou , le 19 janvier 2012, enregistré à Sens le 26 janvier 2012 Bordereau 2012/87 Case n°1 Extrait 310, la Société dénommée GARAGE ST CHRISTOPHE, société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 EUR, dont le siège est à Malay-Le-Grand (89100), ZC des Bas Musats II, identifiée au SIREN sous le numéro 503058935 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Représentée par ses deux seuls associés :
- Monsieur Christophe Mino Cilione, né à La Chatre (36) le 6 juin 1961,
- et Madame Valérie Monferrer, née à Maisons Alfort (94) le 4 juillet 1965,
a Cédé à :
la Société dénommée SARL LIMOUSIN, société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 Eur, dont le siège est à Malay-le-Grand (89100) ZC des Bas Musats II, identifiée au SIREN sous le numéro 538208687 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Représentée par ses deux seuls associés :
- Monsieur Mathieu Sébastien Guillaume Limousin, né à Sens(89100) le 11 mai 1984,
- et Mademoiselle Axelle Marie Hiest, née à Sens (89100) le 10 novembre 1985, un fonds de commerce de : Garage,réparation et vente de véhicules exploité à Malay-Le-Grand (89100) 89 ZC des Bas Musats, lui appartenant, connu sous le nom commercial «GARAGE SAINT CHRISTOPHE», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SENS, sous le numéro 503.058.935.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de Soixante dix sept mille neuf cents Euros (77.900,00 Eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour Quarante deux mille cent soixante et un euros et dix huit centimes (42.161,18 EUR),
- au matériel pour trente cinq mille sept cent trente huit euros et quatre-vingt deux centimes(35.738,82 Eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière publication légale, en l'étude de Maître Clotilde TATAT, notaire associé, 28, avenue Georges Pompidou, BP 426 ,Ai 89104 Sens cedex où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion
Le Notaire. *AL89068744*

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL Terres de Bourgogne

pour 8,50€ par mois

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois sur votre compte bancaire ou postal.
Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.
Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

AUTORISATION de PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de l'avis de prélèvement établi à mon nom qui sera présenté par la SEP de Bourgogne

Coordonnées du débiteur

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Conformément à la loi «informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données pourraient être utilisées par Terres de Bourgogne pour vous envoyer des informations, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

Etablissement teneur du compte à débiter

NOM de l'ÉTABLISSEMENT
AGENCE
N° RUE
CP VILLE

Compte à débiter - codes

Code établissement Guichet
N° du compte Clé RIB

Joindre obligatoirement un RIB

DATE

SIGNATURE

N° national d'émetteur 464 918

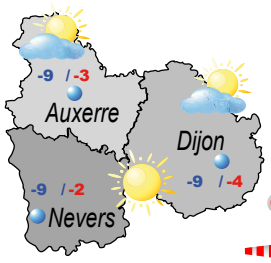
Nom et adresse du créancier:
SEP de Bourgogne
Terres de Bourgogne
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

NB: Je vous demande de faire figurer le prélèvement sur mes relevés de compte, je m'adresserai directement au journal pour tout ce qui concerne le fonctionnement de mon abonnement



▶Prévisions **météo** du 10 au 19 février

Vendredi 10 Février



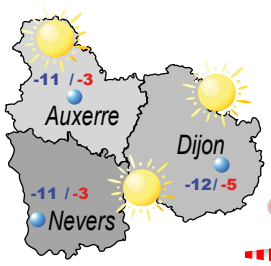
Agréable
Un temps agréable et bien ensoleillé, avec quelques nuages de beau temps. Les vents seront modérés.

T° mini : -10 à -8 °C
T° maxi : -3 à -1 °C

Vents : Nord-Nord-Est 30 km/h

St Arnaud
Soleil : 08:13 - 18:24
Lune : 21:56 - 09:05

Samedi 11 Février



Ensoleillé
Un ciel clair et un soleil généreux pour ce samedi. Les températures seront en baisse et les vents resteront modérés.

T° mini : -13 à -11 °C
T° maxi : -4 à -2 °C

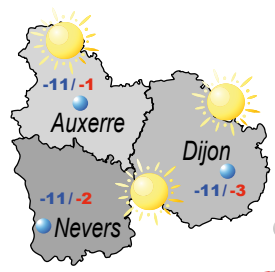
Vents : Nord-Est 30 km/h

ND de Lourdes
Soleil : 08:11 - 18:26
Lune : 23:11 - 09:34

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 12 Février



Agréable
Ce dimanche se déroulera sous un soleil généreux. Les températures seront en légère hausse mais resteront négative.

T° mini : -12 à -10 °C
T° maxi : -2 à 0 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Félix
Soleil : 08:10 - 18:27
Lune : N.C. - 10:05

Prévisions à 7 jours

Lundi 13 au Mercredi 15 Février :

De nombreux nuages et quelques averses en perspective.

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : -10 à 1 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

Jeudi 16 au Dimanche 19 Février :

Le ciel sera de traîne au cours de ces prochains jours.

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -5 à -2 °C T° maxi. : 0 à 2 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶Sudoku

		5	6					
				4	8			9
8					2	6		
	7			5		9		
						5		1
			2	7	4			8
6	9		1					
5								
	1			2				7

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

7	4	8	6	5	3	2	1	9
6	9	5	2	7	1	8	3	4
2	3	1	9	8	4	7	5	6
8	2	6	3	1	5	4	9	7
1	7	3	4	9	6	5	8	2
4	5	9	8	2	7	1	6	3
5	6	2	1	4	9	3	7	8
9	1	4	7	3	8	6	2	5
3	8	7	5	6	2	9	4	1

▶**Télévision** Sélection du 11 au 17 février

Samedi 11

TF1
20.50 Les experts, Miami : «La maison des secrets», «Erreur inhumaine», «Les disparues de Miami ⓱». Série avec David Caruso ⓾.
23.10 Les experts, Manhattan. Série ⓱.

FRANCE 2
20.50 Rugby «Tournoi des VI Nations : France/Irlande».
23.00 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Les héritières ★★. Téléfilm avec Jacques Weber, Amira Casar, Jean Benguigui (3h10). *Une libre adaptation du «Roi Lear» bien fait, mais trop longue.*
00.20 Appassionata «Martha Argerich, conversation nocturne».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Le code maya enfin déchiffré» ★★. *Un documentaire passionnant.*
22.15 Les seventies, le clash des styles (2/2) «I hate Pink Floyd».
23.10 Tracks.

M6
20.50 The Glades : «L'homme à la moto», «Les Séminoles», «Pursang», «L'oiseau rare», «En pleine tempête». Série avec Matt Passmore ⓾.

CANAL +
20.50 Requiem pour une tueuse ★. Thriller (2010) de J. Le Gris, avec Mélanie Laurent (1h29) ⓾. *Moyen.*

Dimanche 12

TF1
20.50 Taxi 4 ★. Comédie (2007) de G. Krawczik, avec Sami Naceri, Frédéric Diefenthal (1h30). *Mineur.*
22.40 Les experts, Manhattan ⓱.
03.00 Un château en Espagne ★★. Comédie dramatique (2006) de I. Doval (1h30). *Charmant.*

FRANCE 2
20.35 Tout pour plaire ★★. Comédie (2005) de C. Telerman, avec Anne Parillaud (1h45). *Amusant.*
22.30 Faites entrer l'accusé «Claude Nolibé, le calvaire d'un père» ⓾.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Crimes imparfaits» ★★. Série avec Neil Dudgeon ⓾. *Plein d'humour.*
22.40 Inspecteur Barnaby «Le couperet de la justice» ★ ⓾. *Confus.*
00.15 La chartreuse de Parme ★★★. Drame en NB (1947) de Christian-Jaque, avec Gérard Philipe (2h45). *Brillant.*

ARTE
20.40 Le kid de Cincinnati ★★. Drame (1965) de N. Jewison, avec Steve McQueen (1h50). *Excellent.*
22.25 Secrets de poker ★. *Mineur.*

M6
20.50 Zone interdite «Policiers contre fugitifs...». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «L'incroyable filière des kalachnikovs».

CANAL +
21.00 Football «Toulouse/Saint-Étienne».

Lundi 13

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Suivez le guide» ★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Martin Lamotte, Lucie Jeanne. *Bêta.*
22.50 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓱.
01.15 Au Field de la nuit, avec Carole Zalberg, M.-D. Lelièvre, Elsa Fottorino, C. Frot, Anne Marivin.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Jurisprudence», «Complices», «Coup de pouce» ★★. Série avec Katryn Morris ⓾. *Prenant.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 En attendant la Saint-Valentin. Divertissement.
23.05 L'Iran et l'Occident ★★. *Très intéressant.*

ARTE
20.35 Be happy ★★. Comédie (2008) de Mike Leigh, avec Sally Hawkins (1h54). *Attachant.*
22.30 Baisers volés ★★★. Comédie dramatique (1968) de François Truffaut, avec Jean-Pierre Léaud (1h30). *Poétique et tendre.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.50 Un dîner presque parfait.

CANAL +
20.55 Kaboul kitchen (1, 2 et 3/12) ★★. Série avec Gilbert Melki. (voir Sélection)

Mardi 14

TF1
20.50 Dr. House : «On fait quoi maintenant ?», «Égoïste», «Comme un chef» ★★. Série avec Hugh Laurie ⓾. *Réussi et plein de surprises.*
23.15 Enquêtes et révélations «Magnétiseurs et exorcistes : Enquête sur l'univers des guérisseurs».

FRANCE 2
20.35 Toussaint Louverture (1/2) ★★. Téléfilm avec Jimmy Jean-Louis, Aïssa Maïga, Arthur Jugnot, P. Caroit (1h30). (voir Sélection)
22.15 Infrarouge «La Résistance» ★★ ⓾. (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 Je crois que je l'aime ★★. Comédie (2006) de P. Jolivet, avec Sandrine Bonnaire, V. Lindon (1h30). *Une jolie comédie romantique.*
22.35 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.35 Françallemagne «Un destin, deux mondes». Magazine.
22.10 Le dessous des cartes.
22.25 Wikileaks. Documentaire.

M6
20.50 Million dollar baby ★★★. Drame (2004) de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Hilary Swank (2h07) ⓾. (voir Sélection)
23.10 Harcelés ★★. Thriller (2008) de Neil LaBute, avec Samuel L. Jackson (1h46) ⓾. *Bien ficelé.*

CANAL +
20.45 Champions League «Lyon/Nicosie».

Mercredi 15

TF1
20.50 Grey's anatomy : «Guérir, ensemble», «Là où on doit être», «S'adapter ou mourir», «Seule au monde» ★★. Série avec Ellen Pompeo. *Pas mal, mais inégal.*
00.05 Nikita. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Toussaint Louverture (2/2) ★★. Téléfilm avec Jimmy Jean-Louis, Aïssa Maïga (1h30). (voir Sélection)
22.10 Toussaint Louverture, un combat pour la liberté. Débat.
22.50 Secrets de famille.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Unesco : Les 40 ans du patrimoine mondial» ★★. *Intéressant.*
23.05 Pièces à conviction «Richelieu et les possédées de Loudun».

ARTE
20.35 À propos d'Elly ★★. Drame en VO (2009) de Asghar Farhadi, avec Golshifteh Farahani (1h53). *Émouvant et très beau.*
22.30 L'usine à rêves socialiste «Le cinéma soviétique de l'entre-deux-guerres». Documentaire.
23.30 Octobre ★★★. Drame muet et en NB (1927) de S. M. Eisenstein (1h41). *Magnifique.*

M6
20.50 Maison à vendre. Magazine.

CANAL +
20.45 Champions League «Milan AC/Arsenal».

Jeudi 16

TF1
20.50 RIS police scientifique ⓾. *Des épisodes palpitants.*
23.35 New York, unité spéciale ⓾.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial «Femmes de ménages : Les nouveaux domestiques». Magazine.
22.05 Complément d'enquête «Bavures, ripoux, que fait la police ?».

FRANCE 3
20.35 Les sœurs fâchées ★★. Comédie (2004) de A. Leclère, avec Catherine Frot, Isabelle Huppert (1h29). *Amusant, mais complaisant.*
22.50 Une affaire de femmes ★. Drame (1988) de Claude Chabrol, avec Isabelle Huppert (1h52) ⓾. *Terrible.*

ARTE
20.35 Borgen, une femme au pouvoir (3 et 4/10) ★★. Série avec Sidse Babett Knudsen, Michael Birrkjaer (1h56). *Excellent.*
22.35 Nanotechnologies (3/3) «Le meilleur des mondes ?».

M6
20.50 Blue bloods : «Le clan Reagan», «Le bon Samaritain», «Le loup et la clef». Série avec Tom Selleck ⓾.
23.15 Coupable, non coupable «L'affaire Fabienne Monod» ⓾.

CANAL +
20.55 Terra Nova (10 et 11/13) ★★. Série. *Prenant.*
22.20 Damages (3/10) ★★. Série avec Glenn Close ⓾. *Excellent.*

Vendredi 17

TF1
20.50 Les 30 histoires. Divertissement présenté par Carole Rousseau et Jacques Legros.
23.30 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Un meurtre en sommeil» ★★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci. *Un épisode réussi et plein d'humour.*
22.20 Flashpoint (13/13 et 1/18). Série avec Hugh Dillon ⓾.
23.40 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Charlotte Gainsbourg.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
23.25 Les grands du rire. Divertissement présenté par Yves Lecoq.

ARTE
20.35 L'éloge de l'innocence ★★. Téléfilm avec Julia Koschitz, Jannick Brengel, Anneke Kim Sarnau, Tim Bergmann (1h28). *Poignant.*
22.10 Don Pasquale. Opéra de Gaetano Donizetti, avec Alessandro Corbelli, Désirée Rancatore (2h10).

M6
20.50 NCIS : «Le troisième homme», «Roméo et Juliette», «Prisonniers», «Le baiser du tueur». Série ⓾.

CANAL +
20.55 Le discours d'un roi ★★★. Comédie dramatique (2010) de Tom Hooper, avec Colin Firth, Helena Bonham Carter, Geoffrey Rush (1h54). (voir Sélection)

SÉLECTION


FTV - Laurent Denis

Toussaint Louverture - En 1802, Toussaint Louverture est enfermé, sur ordre de Bonaparte, au fort de Joux. Là, il reçoit la visite du jeune Denis Pasquier, chargé d'obtenir ses confidences, pour savoir où il a caché son trésor de guerre. Peu à peu, un lien se tisse entre les deux hommes, et Toussaint Louverture commence à raconter son histoire. C'est une excellente idée de raconter, de manière romancée, l'histoire de Toussaint Louverture, ancien esclave affranchi, dont l'action, en faveur de l'émancipation des Noirs à Saint-Domingue, a débouché sur l'indépendance de son pays, sous le nom de Haïti. Jimmy Jean-Louis est un héros très convaincant et il met bien en valeur la belle figure de cet homme courageux et déterminé, qui savait pardonner quand le bien de son peuple était en jeu. Mais, malgré des qualités esthétiques indéniables, l'ensemble n'est pas toujours très palpitant. ***Mardi 14 et mercredi 15, sur France 2, à 20h35.***

Kaboul kitchen (1, 2 et 3/12) - Jacky est propriétaire d'un restaurant à Kaboul, dans lequel l'alcool coule à flot, au bord d'une piscine, où bronzent des femmes en bikini. Qualifiée de «dramédie», cette œuvre, aussi cocasse que décalée, brosse un tableau cynique de la capitale de l'Afghanistan. Combines, trafics, corruption, rien ne manque à la panoplie d'une série Canal + hilarante et très bien interprétée. ***Lundi 13, sur Canal +, à 20h55.***

La Résistance - Sous l'Occupation, des Français se sont regroupés pour résister, et des gens ordinaires se sont organisés pour aider les juifs à échapper aux rafles. Cette production de prestige a pour ambition de faire le point sur un sujet ô combien polémique. On suit cette œuvre de facture classique et assez bien faite, sans ennui, mais sans passion non plus, malgré la présence de quelques belles figures d'hommes et de femmes. ***Mardi 14, sur France 2, à 22h15.***

Million dollar baby - Maggie, une jeune boxeuse, demande à Frankie Dunn d'être son entraîneur. Grâce à une réalisation nerveuse, à trois comédiens exceptionnels et à un scénario parfaitement construit, Clint Eastwood suscite l'émotion du spectateur du début à la fin, avec cette belle histoire d'amour et d'amitié. Dans la seconde partie du film, le héros est confronté à un dramatique cas de conscience. ***Mardi 14, sur M6, à 20h50.***

Le discours d'un roi - Cette œuvre, aussi poignante que drôle, retrace le douloureux combat du futur George VI, père de la reine Elizabeth, contre son handicap. Portée par une interprétation extraordinaire, en particulier celle de Colin Firth, poignant en bègue se battant avec ses émotions et ses mots, ce film mêle habilement la petite et la grande histoire. Signalons juste une erreur historique concernant Winston Chruchill. ***Vendredi 17, sur Canal +, à 20h55.***

Jusqu'au 26 février, le musée Carnavalet présente l'exposition « Les Halles de Baltard, métiers du jour et de la nuit ».

L'histoire des Halles de Baltard

Plans, cartes postales, gravures, photos, tableaux, une soixantaine de documents (tirés des collections du musée Carnavalet) retracent la vie des Halles qui ont été construites entre 1852 et 1870 sous la direction et les plans de Victor Baltard. En lieu et place des différents marchés qui s'étaient installés au cœur de Paris depuis le Moyen Âge comme le Carreau de la Halle, la Halle aux fruits ou la Halle aux draps, dix pavillons ont été édifiés. Ils ont nécessité la destruction de 330 maisons. Leur superficie globale était d'environ 33 hectares ; leur faîte s'élevait à 25 mètres. Pour ces travaux, 600 tonnes de fonte ont été utilisées pour les caves et 200 tonnes pour les colonnes, ainsi que 700 tonnes de fer, deux millions de briques et 18 000 m³ de béton.

Deux ensembles composaient les halles : six pavillons à l'est et quatre à l'ouest. Chacun des pavillons avait sa spécificité : le numéro 3, la viande ; le numéro 4, la volaille et le gibier ; le numéro 9, le poisson, le numéro 12, le beurre, les œufs, les fromages, huîtres, pain, verdure…

Les boutiques étaient au nombre de 350 par pavillon, éclairées à la lampe à gaz et alimentées en eau. Une usine municipale avait été construite dans le sous-sol, sous le pavillon numéro 6 en 1889, desservant les pavillons et quelques riverains.

Les arrivages et les ventes se déroulaient entre 21 h et 8 h. Ils étaient ponctués par la cloche dans chaque pavillon des Halles centrales. Commençait alors l'incessant ballet de ce gigantesque marché : mandataires, facteurs, forts, verseurs de poisson, bouchers, vétérinaires, tous se côtoyaient dans les allées de cette ville dans la ville. On pouvait trouver à la vente des lièvres d'Allemagne et de Hongrie, des pintades d'Italie ou encore des chevreuils de la forêt de Fontainebleau. Les fromages venaient de la moitié nord de la France et surtout de Normandie. Le Carreau proposait des fruits et légumes et s'organisait dans les allées couvertes et sur les voies publiques alentour. Il était approvisionné par les jardiniers et les horticulteurs de Paris et de sa banlieue qui arrivaient vers 22 h. « *La destination des pavillons a évolué au cours des années pour aller vers moins de détail et plus de gros, avec différents métiers qui gravitaient autour de la vente comme les commissionnaires ou les intermédiaires* » explique Charlotte Latour-Veyranne, commissaire de l'exposition qui ajoute : « *Tout était bien structuré et bien codifié. La préfecture de police régissait les Halles et envoyait flaireurs et inspecteurs pour des missions de contrôle* ».


DR
À l'intérieur comme à l'extérieur, il régnait chaque jour une grande effervescence.

DE PARIS A RUNGIS

Dans les caves, l'effervescence était aussi de mise : les plumeurs de volaille, les gaveurs de pigeons, les cabocheurs, les pétrisseurs de beurre ou autres compteurs-mireurs d'œufs et trieurs d'os s'activaient dans ce monde parallèle. À l'extérieur des Halles, la vie était tout aussi intense, avec de multiples métiers qui prenaient part à l'activité de ce gigantesque lieu de vente : les marchandes de soupe et de café venaient réchauffer et nourrir les corps ; les vanniers confectionnaient paniers et panières ; les balayeurs redonnaient un tant soit peu de propreté aux lieux…

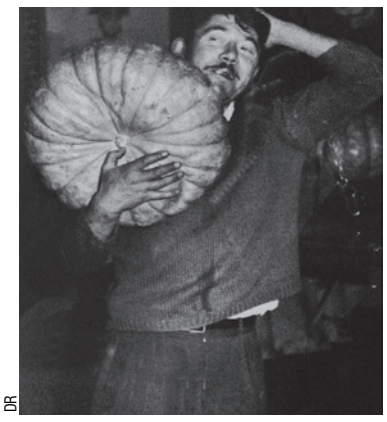
Victimes de leur succès, les Halles, dont l'activité allait en s'accroissant, devinrent tentaculaires et difficiles d'accès. Il fut donc décidé en 1969 de déménager ce marché de gros à Rungis. Elles furent détruites en 1971. Seul un pavillon sera remonté à Nogent-sur-Marne en 1974 et une partie d'un autre au Japon. Aujourd'hui, il reste une certaine nostalgie de cette vie trépidante, de ces deux mondes qui se côtoyaient mais qui retournaient à leurs occupations une fois les ventes terminées.

C'est sans doute pour ces raisons que les Parisiens sont encore aujourd'hui tant attachés au quartier des Halles.

VALERIE GODEMENT

Marché

Les Halles étaient l'endroit stratégique où le monde rural venait approvisionner les citadins.


DR


DR

INFORMATIONS PRATIQUES

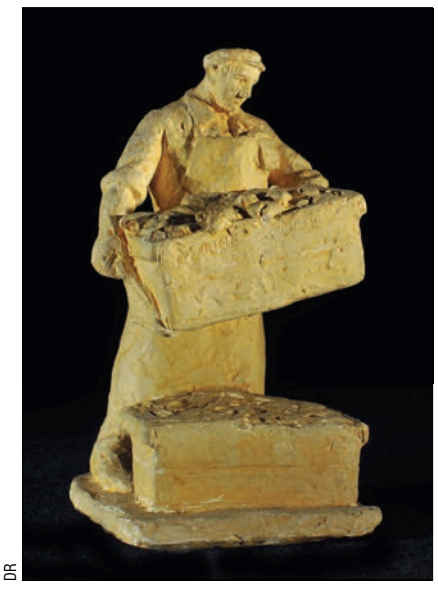

DR

Les expositions « *Les Halles de Baltard, métiers du jour et de la nuit* » et « *Les petits métiers des Halles* » sont visibles au musée Carnavalet jusqu'au 26 février. Pour compléter la visite, une autre exposition s'impose : « *Le peuple de Paris au XIXe siècle* ».

- www.carnavalet.paris.fr
- Adresse : Hôtel Carnavalet - 23, rue de Sévigné - 75003 Paris - 01 44 59 58 58
- Ouvert tous les jours, de 10 h à 18 h, sauf les lundis et jours fériés.
- Métro : Saint-Paul (ligne 1) ou Chemin vert (ligne 8) Bus : 29,69, 76,96 - Tarif : gratuit

SCULPTURE

Schweitzer donne corps aux petits métiers des Halles


DR

Les Halles, au cœur de Paris, ont inspiré de nombreux artistes. Parmi eux, le sculpteur Gaston Schweitzer (1879-1962). Cet ancien élève des beaux-arts qui a partagé sa vie entre Pontivy et Paris, a toujours affectionné les gens et les scènes de tous les jours. Dans son œuvre aussi prolifique qu'originale, il a été le témoin privilégié de la vie très animée des Halles. Le sculpteur a su, à travers des dizaines de statuettes, rendre hommage à tous les besogneux du quartier. Il a ainsi saisi sur le vif les traits et les attitudes de nombreux corps de métiers, parfois aujourd'hui disparus : coupeurs de viande, fendeurs de porcs, goûteurs, poissonniers, vétérinaires, bouchers… Il a également immortalisé par ses plâtres les métiers de ceux et celles qui travaillaient dans les rues adjacentes : vitrier, raccommodeur de faïence, balayeur, pompier, gendarme, prostituée, mais aussi les clochards, anonymes ou simples passants. Ils sont tous à découvrir au musée Carnavalet au sein de l'exposition « Les petits métiers des Halles » jusqu'au 26 février.

V. G.